

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ÉTAT INACHEVÉ COLOMBIEN ET LE PROCESSUS DE PAIX DU PRÉSIDENT
ANDRÉS PASTRANA

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
ELENA HARATSARIS

SEPTEMBRE 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je voudrais d'abord remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Julián Durazo Herrmann, professeur à l'UQAM, qui a été très présent tout au long de cette année. Votre suivi et votre attention m'ont permis de garder l'objectif originel de ce mémoire sans me perdre dans les profondeurs de la recherche. Je vous suis reconnaissante pour toutes les lectures, corrections, commentaires, conseils et discussions qui ont permis l'aboutissement de ce travail.

Je voudrais exprimer ma plus profonde gratitude envers ma famille qui m'a supportée et encouragée tout au long de mes études. Une pensée toute particulière pour ma mère et pour sa folie des voyages. Sans elle je n'aurais pas fait toutes ces merveilleuses rencontres qui animent ma vie. Merci aussi pour ces lectures attentives et ces rendez-vous skype où nous avons longuement parlé de la Colombie.

Une pensée également pour mes amis. Aux Colombiens qui m'ont fait découvrir et adorer ce merveilleux pays. Aux autres, qui m'ont permis de m'évader de ma recherche pour profiter pleinement de mes années d'études.

Merci aussi à toutes celles et ceux qui ont croisé mon chemin depuis deux ans et qui, au détour de la conversation, m'ont permis de parler de ce travail et y ont contribué indirectement ou m'ont simplement apporté leur soutien.

Enfin, merci à Thibaud qui partage mon quotidien et dont le soutien, l'écoute, la patience et le réconfort me sont très précieux.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS	v
RÉSUMÉ.....	vi
CHRONOLOGIE	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
LES ORIGINES DE L'ÉTAT INACHEVÉ COLOMBIEN.....	4
1.1 Entre l'État idéal et l'État failli	5
1.1.1 Définition de l'État idéal	5
1.1.2 Entre État faible, failli et effondré	7
1.1.3 L'État inachevé.....	9
1.2 L'État inachevé colombien.....	13
1.2.1 1819-1958 : de l'indépendance à la Violencia	14
1.2.2 1958-1990 : les conséquences du Front National.....	19
1.2.3 1990-1998 : l'espoir de la nouvelle Constitution	26
1.3 La structure du mémoire.....	32
1.3.1 Un État inachevé à la source de la problématique colombienne	32
1.3.2 Méthodologie.....	33
CHAPITRE II	
LES EFFETS DE L'AUTONOMIE MILITAIRE	36
2.1 L'État entre discours et réalité politique	38
2.1.1 La question de la zone démilitarisée	39
2.1.2 L'État et les paramilitaires.....	41
2.1.3 Une justice à double vitesse	46
2.2 L'influence militaire persistante.....	48
2.2.1 Au niveau politique	49

2.2.2 Au niveau juridique.....	57
2.3 La problématique paramilitaire	60
2.3.1 Les rapports directs entre l'armée et les paramilitaires	61
2.3.2 La guerre sale	64
2.4 Conclusion.....	68
CHAPITRE III	
LES FARC ET L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS	70
3.1 Un État responsable de la naissance et de la consolidation des guérillas.....	71
3.1.1 Des groupes d'auto-défense à la création des FARC	71
3.1.2 1964-1998 : une consolidation indéniable.....	74
3.2 Les obstacles aux pourparlers.....	78
3.2.1 La paix entre symbolisme et stratégie électorale.....	79
3.2.2 Un cessez-le-feu impossible	85
3.2.3 La complexité d'un accord	90
3.2.4 Une zone démilitarisée problématique	96
3.3 Conclusion	102
CHAPITRE IV	
UNE GUERRE PERPÉTUELLE.....	104
4.1 Des conditions de négociations difficiles.....	105
4.1.1 Un gouvernement aux pouvoirs limités.....	105
4.1.2 Une guérilla divisée.....	113
4.2 Le système de guerre.....	118
4.2.1 La violence entre exception et banalisation.....	118
4.2.2 Une violence perpétuelle qui a mené au système de guerre	122
4.3 Conclusion.....	134
CONCLUSION	136
APPENDICE B	
LA ZONE DÉMILITARISÉE.....	140
APPENDICE C	
CARTE DE LA PRÉSENCE TERRITORIALE DES AUC ET DES FARC	141
APPENDICE D	
ORGANIGRAMME DE L'ORGANISATION DES FARC	142
BIBLIOGRAPHIE	144

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACCU : Autodefensas Campesinas de Córdoba y Urabá

AUC : Autodefensas Unidas de Colombia

CONVIVIR : Cooperativas de Vigilancia y Seguridad Privada

ELN : Ejército de Liberación Nacional

EPL : Ejército Popular de Liberación

FARC : Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia

FN : Front National

M-19 : Movimiento 19 de abril

SAC : Sociedad de Agricultores de Colombia

SENA : Servicio Nacional de Aprendizaje

UP : Union Patriotique

Dans ce travail, les FARC (Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia) sont parfois désignées par FARC-EP (Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia-Ejército del Pueblo). L'ajout du sigle « Ejército del Pueblo » a été fait à la VIIème conférence de l'organisation, en 1982 pour symboliser l'ampleur du mouvement et sa légitimité auprès de la population. Le langage courant ne tenant pas compte de ce deuxième acronyme, les FARC seront désignées comme telles dans ce travail.

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'intéresse à la Colombie et plus précisément aux négociations que le président Andrés Pastrana a menées entre 1998 et 2002 pour parvenir à un accord de paix avec la guérilla des FARC. L'État colombien étant souvent perçu comme ayant des capacités étatiques amoindries du fait de la présence d'acteurs illégaux tels que les guérillas, les paramilitaires ou encore les trafiquants de drogue, l'objectif de ce travail est de comprendre le rôle de l'inachèvement de l'État dans l'échec du processus de paix d'Andrés Pastrana.

En partant du fait que l'État inachevé est un État basé sur le principe de l'exclusion territoriale, sociale et politique, ce mémoire adopte trois axes de recherche. Premièrement, la problématique de l'autonomie militaire vis-à-vis l'exécutif. De fait, l'armée ayant une certaine indépendance, l'État colombien perd de son pouvoir et, de cette manière, sa capacité à diriger des négociations. En deuxième lieu, ce sont les paramilitaires qui font l'objet de l'attention de ce travail. Ceux-ci existant pour mettre fin aux FARC, mais n'étant pas liés à l'État, leurs activités ne concordent pas avec la politique de paix du gouvernement. Enfin, le troisième axe de recherche est celui de la guérilla et l'explication de sa présence et de ses agissements.

L'hypothèse de ce travail est de dire que ces trois acteurs ont été engendrés par l'inachèvement de l'État et que cet inachèvement se perpétue du fait de l'existence de ces acteurs. Ainsi, la Colombie serait inscrite dans un cycle conflictuel qui ne laisserait pas de voie au dialogue.

Mots clés : Colombie, État, guérilla, FARC, Andrés Pastrana, négociations,

CHRONOLOGIE

- 9 avril 1948 : assassinat de Jorge Eliécer Gaitán, Bogotazo, début de la Violencia
- 1958 : Pacte de Benidorm, formation du Front National, fin de la Violencia
- 1958-1974 : période du Front National
- 1966 : naissance des FARC
- 1968 : loi 48 autorisant les militaires à organiser des groupes civils armés
- 1989 : dérogation de la loi 48 de 1968
- 1991 : mise en place de la nouvelle Constitution
- 1997 : unification des groupes paramilitaires en AUC
- 26 octobre 1997 : vote populaire pour la paix
- 31 mai 1998 : 1^{er} tour de l'élection présidentielle
- 15 juin 1998 : rencontre entre Víctor Ricardo et Manuel Marulanda
- 21 juin 1998 : élection d'Andrés Pastrana à la présidence colombienne
- 9 juillet 1998 : rencontre d'Andrés Pastrana avec Manuel Marulanda
- 3 août 1998 : attaque de la base anti-narcotique de Miraflores par les FARC
- 7 août 1998 : investiture d'Andrés Pastrana
- 14 août 1998 : attaque de Tamborales de Mutatá
- 1 novembre 1998 : attaque de Mitú par les FARC
- 7 novembre 1998 : retrait de l'armée de la zone démilitarisée
- 7 janvier 1999 : ouverture des pourparlers à San Vicente del Caguán
- 19 janvier/20 avril 1999 : suspension des pourparlers de la part des FARC
- 2 mai 1999 : signature de l'accord de Caquetania pour entériner l'agenda commun
- 18 juillet/24 octobre 1999 : gel des négociations de la part des FARC
- 16 mai/26 octobre 2000 : gel des négociations de la part du gouvernement
- 15 novembre 2000/9 février 2001 : suspension des négociations de la part des FARC
- 9 février 2001 : accord de Los Pozos pour la poursuite des dialogues
- 5 octobre 2001 : accord de San Francisco de la Sombra pour faire face à l'impasse
- 20 février 2002 : suite à l'enlèvement de Jorge Gechem Turbay par les FARC, Andrés Pastrana met fin aux négociations de paix. Les Forces Armées reprennent alors la zone démilitarisée.

INTRODUCTION

Si la Colombie est confrontée au problème des guérillas depuis plus de 40 ans, les présidents successifs ont tous proposé des solutions au conflit armé. La problématique de la paix est devenue incontournable au fil des campagnes et des élections présidentielles. Entre répression, amnistie, laissez-faire, commission de paix, organisation d'une Assemblée Constituante, toutes les solutions ont été envisagées pour venir à bout des violences qui rythment la vie des 44 millions de Colombiens. Le 21 juin 1998, c'est Andrés Pastrana qui était élu à la présidence colombienne avec pour objectif annoncé de résoudre le conflit avec les FARC (Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia). La démilitarisation d'une zone de 42 000 km² (soit 3,7% du territoire national) a permis l'ouverture des pourparlers avec le mouvement guérillero le 7 janvier 1999. Cependant, les dialogues entre l'État et les FARC se sont achevés sans solution le 20 février 2002.

Ce travail vise donc à saisir les éléments explicatifs de l'échec des négociations qui ont eu lieu pendant cette période. Alors que l'État a tout mis en œuvre pour arriver à une solution pacifique, alors que l'élection de Pastrana représentait une vague d'espoir pour la paix, et alors qu'après 4 années du gouvernement d'Ernesto Samper les FARC étaient prêtes à négocier, comment expliquer l'échec des négociations ? Il ne s'agit pas ici de déterminer un responsable dans l'échec du processus de paix du mandat de Pastrana mais plutôt d'identifier les variables qui ont conduit à cette impasse.

Si la problématique du trafic de drogue et celle de la réforme agraire font effectivement partie des causes et conséquences du conflit colombien, il a été nécessaire de limiter la recherche, et ces deux points ne feront pas partie de notre travail. Cependant, nous mettrons l'accent sur l'armée, les paramilitaires et la guérilla.

Cette analyse a pour point de départ le concept d'État inachevé. En effet, depuis sa création en 1819, l'État colombien ne parvient pas à contrôler l'ensemble de son territoire, ni à imposer son modèle administratif et démocratique. L'État apparaît dès lors comme source de la violence, étant le précurseur de la crise, mais également comme conducteur de la violence, ne parvenant pas à faire face à cette même crise. Pourtant, la Colombie ne peut être apparentée à un État failli dans la mesure où l'État est légitime et lutte pour sa perpétuelle reconstruction. Ainsi, dans un pays qui est souvent assimilé à la violence et à la guérilla, il paraît central d'essayer d'expliquer les fondements de la faiblesse de l'État.

C'est le concept d'État inachevé qui semble le mieux répondre à cette problématique (voir chap. 1). Ce concept est basé sur le principe de l'exclusion. Celle-ci est territoriale, sociale et politique. L'État inachevé ne contrôle pas l'ensemble de son territoire, il exclut donc certains citoyens, et a des difficultés à imposer son modèle politique et économique. De la même manière, il a permis la création d'acteurs défiant son autorité et l'autonomie d'acteurs étant normalement sous sa responsabilité.

Les questions de l'autonomie des militaires, la naissance des groupes paramilitaires ou encore l'existence des FARC découlent donc directement de la crise étatique, et en font le point de départ du malaise colombien ainsi que la raison de sa longévité. C'est donc tout un système d'acteurs illégaux qui est né de la faiblesse de l'État et de son incapacité à s'imposer malgré sa légitimité démocratique. Et c'est ce même système qui fera l'objet de cette analyse pour comprendre en quoi l'État inachevé peut-il expliquer l'échec du processus de paix du mandat présidentiel d'Andrés Pastrana entre 1998 et 2002.

L'objectif de ce travail, est alors d'étudier, à l'aide d'une approche structurelle, l'échec du processus de paix d'Andrés Pastrana. Pour cela, il est d'abord nécessaire de faire une analyse du concept qui va guider notre réflexion, l'État inachevé (voir chap. 1). Ensuite nous aborderons les 3 principales variables de ce concept qui constitueront nos trois axes de recherches : l'autonomie de l'armée, l'influence de cette autonomie sur la conduite des

processus de paix par l'État et la naissance du paramilitarisme (*voir* chap. 2); la question de l'effet de l'État inachevé sur les FARC et les négociations (*voir* chap. 3); l'existence d'un « système de guerre » colombien (*voir* chap. 4). Il est nécessaire de préciser que, si l'État inachevé peut être considéré comme étant à l'origine de la crise colombienne, les conséquences négatives qu'il a provoquées sont aujourd'hui les causes de sa faiblesse perpétuelle. Les notions abordées seront donc analysées dans cette double perspective.

CHAPITRE I

LES ORIGINES DE L'ÉTAT INACHEVÉ COLOMBIEN

Ce premier chapitre est destiné à mieux définir le concept qui guidera ma recherche tout au long de ce travail : l'État inachevé. De fait, il paraît nécessaire de répondre à un certain nombre d'interrogations concernant ce concept : quelles sont ses caractéristiques ? En quoi se différencie-t-il de l'État idéal et de l'État failli ? De même il paraît central de relier ce concept au cas d'étude choisi pour ce mémoire : la Colombie. La structure et la méthodologie de ce travail seront ensuite expliquées. Ainsi, en quoi l'État colombien peut-il être vu comme un État inachevé ? Quelle est l'histoire de la construction de cet État ?

Pour cela, une première partie de ce chapitre sera consacrée aux définitions. D'abord, à celle de l'État en tant qu'idéal-type à atteindre, il faudra donc identifier ses critères. De fait, si l'on postule que l'État colombien n'est pas parfait, il convient de savoir pourquoi, c'est-à-dire de déterminer les caractéristiques étatiques auxquelles il ne répond pas. Ensuite, face à cet idéal-type, et pour qualifier les États ne faisant pas partie de cette catégorie, de nombreux auteurs ont conceptualisé les idées d'États failli, faible, voire effondré. Ces termes permettront d'identifier le cas colombien en fonction des définitions de Robert Rotberg¹ et de conclure à l'inachèvement de l'État. Une définition de l'État inachevé sera donc donnée pour mieux comprendre le phénomène.

¹ Robert Rotberg, « The Failure and Collapse of Nation-States : Breakdown, Prevention, and Repair », in *When states fail : causes and consequences*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

Dans une seconde partie, il conviendra de retracer le contexte historique colombien. La question est alors de comprendre ce qui a fait de l'État colombien un État inachevé. Pour cela on peut distinguer trois différentes phases dans ce processus : la première va de l'indépendance de la Colombie à la période dite de la Violencia (1819-1958). Il s'agit d'expliquer les prémices de l'État, des partis politiques, des institutions et le fonctionnement du système politique tout au long du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle. La seconde phase est relative aux conséquences de la création du Front National (1958-1990). Le consociationalisme et sa remise en cause y seront expliqués. Ce système consiste en un partage du pouvoir entre les deux partis traditionnels (libéral et conservateur) au travers de la répartition équitable des fonctions gouvernementales entre partisans des deux bords et de l'alternance à la présidence². La dernière phase est relative à la nouvelle Constitution de 1991 et à ses résultats mitigés. Ce nouveau texte constitutionnel a été un réel espoir pour le pays mais de nombreuses réserves ont été émises à son égard et la révolution structurelle tant attendue n'a pas eu lieu. Enfin, une brève description du contexte de 1998 sera faite.

Une fois le concept d'État inachevé défini et remis dans son contexte, la troisième partie du chapitre permettra d'expliquer la structure du mémoire ainsi que la méthodologie utilisée.

1.1 Entre l'État idéal et l'État failli

1.1.1 Définition de l'État idéal

Dans son ouvrage, *On Democracy*, Robert Dahl définit l'État comme :

« a very special type of association that is distinguishable by the extent to which it can secure compliance with its rules, among all those over whom it claims jurisdiction, by its superior means of coercion. When people talk about 'the government', ordinarily they mean the government of the state under whose jurisdiction they live. Throughout history,

² Robert Dix, « Consociational Democracy: The Case of Colombia », in *Comparative Politics*, vol. 12, n° 3, 1980, p. 303-321. En ligne : <http://links.jstor.org/sici?sici=0010-4159%28198004%2912%3A3%3C303%3ACDTCOC%3E2.0.CO%3B2-C>, consulté le 9 mai 2009.

with rare exceptions, states have exercised their jurisdiction over people occupying a certain (or in some cases, uncertain or contested) territory³. »

Cette définition se rapporte ainsi à la définition sociologique de l'État de Max Weber : « Nous entendons par État, 'une entreprise politique de caractère institutionnel' lorsque et tant que sa direction administrative revendique avec succès dans l'application des règlements le monopole de la contrainte physique légitime »⁴. Le droit international voit alors un État comme un territoire, une population et des institutions.

Dans le cadre de notre analyse, un État moderne idéal est non seulement un État souverain constitutionnel qui est délimité par un territoire et qui gouverne une population donnée, mais également un État démocratique. Il est important de noter que le terme d'État est utilisé ici dans cette double perspective. Cela induit que l'État doit pouvoir organiser des élections libres et ouvertes basées sur la participation inclusive, qu'il est responsable de la sécurité de ses citoyens⁵ et qu'il doit permettre la liberté de contestation, d'expression et d'association sur son territoire⁶. La question de la démocratie est d'autant plus importante dans le cas colombien que cette problématique peut être vue comme étant à la base du conflit insurrectionnel. En effet, si dans un premier temps il semblerait que l'État n'ait pas été fort pour des raisons de présence territoriale et de légitimité politique, par la suite, ce serait le système consociationnel qui aurait permis la consolidation des mouvements de guérillas (*voir* sect. 1.2.2.1). La tradition démocratique colombienne est discutable dans ce sens où le système politique se base sur les deux partis traditionnels (conservateur et libéral) et a longtemps été fermé aux autres courants. Si la tradition démocratique est très forte, paradoxalement, la démocratie est limitée. La démocratie est alors vue comme caractéristique de l'État idéal, sa défaillance pouvant provoquer des conséquences néfastes pour le système et pour son fonctionnement.

³ Robert Dahl, « What is democracy ? », in *On Democracy*, New Haven, Yale University Press, 1998, p. 41

⁴ Max Weber, *Economie et société*, tome 1, Paris, Plon, 1971, p. 57.

⁵ John S Dryzek et Patrick Dunleavy, « The state and Liberal Democratic Politics », in *Theories of the Democratic State*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009.

⁶ Jonathan Hartlyn, « Democracy in Latin America since 1930 », in *Latin America : Politics and Society since 1930*, sous la direction de Leslie Bethell, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

Un État fort se doit alors de répondre à toutes les caractéristiques citées plus haut. C'est en cela que l'on peut dire que la Colombie n'en est pas un. Si le pays est effectivement constitué d'un territoire, d'une population et d'institutions, ces dernières sont souvent instables et corrompues. De plus, le gouvernement est confronté à une insurrection qui remet en cause sa souveraineté, qui l'empêche d'avoir une présence sur tout le territoire, qui lui retire le monopole de la violence et qui ne lui permet pas d'assurer la sécurité de ses citoyens. À cela, il est nécessaire d'ajouter que la démocratie est limitée, le système politique ayant été fermé jusqu'en 1974. Ces maux, qui sont la résultante de la faiblesse étatique, participent aujourd'hui à la déstabilisation du pays et à la difficulté de trouver des solutions à la crise.

1.1.2 Entre État faible, failli et effondré

Si l'État colombien ne fait pas partie de l'idéal-type de l'État-nation moderne et démocratique, comment le caractériser ?

Robert Rotberg identifie trois types de ruptures que peut connaître un État⁷. Pour lui, les États qui ne correspondent pas aux États forts peuvent être classés comme des *weak states*, des *failed states* ou des *collapsed states*.

Le *weak state*, ou État faible, connaît des faiblesses géographiques, physiques ou économiques. Il y a souvent des tensions au sein de ces États, le taux d'homicides est élevé, les politiques publiques ne sont pas efficaces, les infrastructures se détériorent et l'État est rongé par la corruption.

Ensuite, toujours selon Robert Rotberg, les *failed states* sont des États aux prises avec des phénomènes insurrectionnels, ils se retrouvent dans une logique de répression et de violence

⁷ Robert Rotberg, « The Failure and Collapse of Nation-States : Breakdown, Prevention, and Repair », in *When states fail : causes and consequences*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

alors même que les militaires se politisent, que la légitimité étatique s'effondre, que les réfugiés affluent dans les grandes villes, que les inégalités augmentent et que la corruption ronge l'État qui perd peu à peu le contrôle sur son territoire, ses institutions et ses services.

La principale différence entre un État faible et un État failli résiderait donc dans le fait que le premier connaîtrait des tensions en son sein, mais ne serait pas confronté à la problématique de l'insurrection armée organisée, comme le second. De plus, si le *weak state* connaît certaines faiblesses, il n'en perd pas pour autant le contrôle de la situation comme le *failed state*. On peut dire que les États faillis sont des États faibles qui se voient défier par des problèmes qui les dépassent, comme la perte de contrôle du territoire, l'organisation de mouvements insurrectionnels, la politisation des militaires et les problèmes croissants des réfugiés et des violences. Alors que l'appareil étatique se décompose peu à peu dans un État faible, l'État ne peut plus remplir ses fonctions lorsqu'il est failli⁸.

Dans cette continuité de la progressive érosion de l'État, Robert Rotberg estime que « a collapsed state is a rare and extreme version of a failed state »⁹, caractérisé par une absence totale d'autorité étatique.

Cependant, la frontière entre ces trois types d'État est difficilement identifiable. Si l'on met de côté le cas extrême des *collapsed states* où l'État est inexistant, la différence entre un État faible et un État failli est poreuse. De fait, à partir de quand les tensions que connaît un État sont-elles apparentées à une insurrection ? De la même manière, le concept d'État failli induit la perte de contrôle du territoire, mais, dans les régions qu'il contrôle, ce type d'État ne peut-il pas être plus fort qu'un État faible ? La définition même de ces deux concepts diffère d'un auteur à l'autre, laissant les frontières encore plus vagues. Dans cette perspective, comment définir l'État colombien ?

⁸ Serge Sur, « Sur les Etat défaillants », in *Commentaire*, n°112, 2005. En ligne : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/0502-SUR-FR-2.pdf>, consulté le 2 octobre 2009

⁹ Robert Rotberg, « The failure and collapse of nation-states : breakdown, prevention, and repair », in *When states fail : causes and consequences*, Princeton, Princeton University Press, 2004, p. 9.

1.1.3 L'État inachevé

La Colombie semble répondre parfaitement aux critères d'un État failli comme défini par Robert Rotberg. L'État est confronté à une insurrection armée depuis plus de cinquante ans : les FARC ont officiellement vu le jour en 1966, mais les guérillas se sont organisées bien avant. L'existence de ces acteurs entraîne la perte de contrôle du territoire par l'État, l'accroissement de la violence et l'obligation d'utiliser la répression pour contenir le phénomène. Cette même violence est responsable des mouvements de réfugiés, de l'afflux de populations dans les villes et de la hausse des inégalités. De plus, le taux d'homicide est l'un des plus élevés au monde, la corruption est ancrée dans l'organisation du système politique, la police est inefficace et l'armée politisée est incapable de contenir les guérillas¹⁰. Tous ces éléments ont participé à l'effondrement de la légitimité de l'État colombien.

Cependant, lorsqu'il s'agit de la Colombie, de nombreux auteurs sont en désaccord avec cette qualification d'État failli. Eduardo Pizarro et Ana María Bejarano¹¹ voient la Colombie comme un État faible, mais pas inexistant. Pour différencier la Colombie du concept de faillite, les auteurs expliquent que les États faillis sont aux prises avec des conflits ethniques, religieux ou identitaires, ce qui n'est pas le cas de la Colombie où les groupes armés ont des revendications politiques. De même, s'il est vrai que le pays a connu deux périodes de « faillite partielle de l'État » (selon le terme de Paul Oquist¹²), l'une pendant la Violencia et l'autre pendant les années 1980, l'État a toujours réussi à procéder à des réformes lui permettant de se réaffirmer. Pizarro et Bejarano voient ainsi la Colombie comme ayant une longue histoire de construction de l'État-nation qui fait que malgré sa faiblesse et sa pauvreté, l'État a la possibilité de se renforcer en procédant à des changements politiques et à une pacification du pays. L'État n'est pas failli, mais faible, puisqu'il a la capacité de procéder aux réformes qui lui permettraient d'être un État fort.

¹⁰ Eduardo Pizarro et Ana María Bejarano, « Colombia : a failing state ? », in *Harvard review of Latin America, Revista*, printemps 2003. En ligne : <http://www.drclas.harvard.edu/revista/articles/view/235>, consulté le 2 octobre 2009.

¹¹ Ibidem.

¹² Paul Oquist, *Violence, Conflict, and Politics in Colombia*, New York, Academic Press, 1980.

Pour Philip McLean, la Colombie est le pays des paradoxes : le gouvernement a toujours manqué d'autorité, mais la violence n'empêche pas la tenue d'élections ; la géographie du pays est difficile, les inégalités économiques très fortes, mais les Colombiens ont une culture commune et sont unis¹³. De la même manière, s'il est vrai que des groupes armés se battent pour des territoires et que les homicides et les enlèvements sont monnaie courante, la démocratie est toujours présente. L'auteur écrit ainsi :

« Colombia does not, however, fit the commonly understood profile of a failed state. Life in the cities for most people could be described as “normal.” The economy, experiencing faltering investment and faced with the need to spend more on security, is troubled but far from prostrate. Colombia is a unified country -undoubtedly conflicted but not experiencing what could be correctly classified as a civil war. »¹⁴

Le pays est caractérisé comme faible, et non failli, car il est divisé entre zones de paix et zones de conflits. Et c'est là un autre des paradoxes de la Colombie qui est souvent perçue comme étant en guerre alors même que la sécurité règne dans certaines villes et que l'économie est florissante. L'auteur voit alors la Colombie comme un État qui montre des signes de faiblesse liés à l'insurrection, mais qui, malgré tout, connaît des zones de paix. Par conséquent, l'État a la capacité de se construire progressivement pour se renforcer.

Le concept d'État inachevé se base sur ce point. S'il est vrai que la Colombie répond aux critères de l'État failli, on ne peut pas la considérer comme tel du fait de ses perpétuels changements politiques qui contribuent au renforcement de l'État. Si l'État n'exerce pas son autorité sur l'ensemble du territoire, ni dans tous les domaines qui tiennent de sa souveraineté, il est quand même présent et garde une certaine autorité dépendamment des régions. De plus, le pays reste très attaché à sa tradition démocratique, ce qui l'empêche de basculer vers un régime autoritaire répressif contrôlé par l'armée. Les périodes de la Violencia et du Front National ont été délicates d'un point de vue démocratique, mais l'État

¹³ Phillip McLean, « Colombia : failed, failing or just weak ? », in *The Washington Quarterly*, été 2002. En ligne : <http://www.twq.com/02summer/mclean.pdf>, consulté le 2 octobre 2009.

¹⁴ Ibid.

est parvenu à surmonter les crises politiques et à rester légitime. Nous sommes ainsi en présence d'une crise institutionnelle, politique et territoriale dans un pays où malgré tout, l'État est toujours présent et conserve sa légitimité¹⁵. C'est là le paradoxe colombien qui voit coexister dans un même pays une violence extrême due à des rébellions armées et une forte tradition démocratique¹⁶.

Robert Rotberg décrit parfaitement la situation en écrivant :

« What about Colombia ? An otherwise well-endowed, prosperous, and ostensibly stable state controls only two-thirds of its territory, a clear hint of failure. Three private armies project their own power across large zones carved out of the very body of the state. The official defense and political establishment has renounced and lost authority in those zones to insurgent groups and drug traffickers. Moreover, Colombia is tense and disturbed, with bombings in Bogota, the capital, and in provincial cities. It boasts the second highest annual per capita murder rate in the world. Its politicians and businessmen routinely wear armored vests and travel with well-armed guards, a clear indication of the state's inability to ensure personal security. Even so, in much of Colombia, the state still delivers schooling and medical care, organizes a physical and communications infrastructure, provides economic opportunity, and remains legitimate. It also remains comparatively wealthy, with per capita GNI of \$2,020 in 2000. Colombia is weak because of its multiple insurgencies, but is comparatively strong and well performing in the areas over which it maintains control. When and if the government of Colombia can reassert itself over the disputed zones and further reduce the power of drug traffickers, the state's reach will expand. Then this weak, endangered state will be able to move farther away from possible failure toward strength.¹⁷ »

Le terme de faillite de l'État ne semble ainsi pas convenir au cas colombien dans la mesure où l'État est toujours présent politiquement, économiquement et socialement malgré l'existence d'une insurrection armée et une corruption importante. Pourtant, parler de faiblesse de l'État ne permettrait pas de tenir compte du désordre qui règne dans certaines

¹⁵ Eduardo Pizarro Leongómez, « La erosión progresiva del Estado, la economía y el tejido social », in *Una democracia asediada : balance y perspectivas del conflicto armado en Colombia*, Published Bogotá, Grupo Editorial Norma, 2004.

¹⁶ Peter Waldmann, « Colombia and the FARC : Failed Attempts to Stop Violence and Terrorism in a Weak State », in *Democracy and Counterterrorism : Lessons from the Past* sous la direction de Robert J. Art et Louise Richardson, Washington DC, United State Institute of Peace, 2007.

¹⁷ Robert Rotberg, « The Failure and Collapse of Nation-States : Breakdown, Prevention, and Repair », in *When states fail : causes and consequences*, Princeton, Princeton University Press, 2004, p. 15-16.

régions où les conflits entre guérillas, paramilitaires et militaires sont extrêmement violents et prennent la population civile en otage. C'est pour cela que le concept d'inachèvement semble plus approprié pour qualifier le cas colombien, car il permet à la fois de tenir compte des faiblesses mais également du processus perpétuel de construction étatique. De fait, depuis son indépendance, le pays est en redéfinition, réorganisation et reconstruction permanente pour parvenir à la création d'un État-nation uni, démocratique et stable.

Le concept d'État inachevé est basé sur le principe de l'exclusion. En effet, un État inachevé est un État qui est confronté à trois types d'exclusion : territoriale, sociale et politique. L'exclusion territoriale correspond au fait que l'État n'a pas le contrôle de l'ensemble de son territoire. Elle induit un second problème : l'exclusion politique. De fait, l'État n'étant pas présent dans toutes ses régions, il ne parvient pas à imposer son modèle administratif, ni à fournir un accès uniforme aux politiques publiques. L'exclusion sociale est alors bien présente dans la mesure où les différences entre régions sont très fortes et où tous les citoyens ne sont pas assistés, aidés, ni protégés par l'État de manière uniforme. Si les zones contrôlées par l'État le sont comme dans un État idéal, les régions délaissées peuvent être apparentées à des zones de non droit. Mais, au sein d'un État inachevé, l'exclusion politique va plus loin, l'État ne parvenant pas à inclure toute la société et les opposants politiques ayant du mal à se faire une place dans le système politique fermé existant, l'État se voit ainsi confronté à des faiblesses démocratiques. Les phénomènes d'exclusion participent ainsi à une remise en question de la légitimité étatique.

Cependant, l'État inachevé étant basé sur le principe de l'exclusion, il voit la poursuite de son inachèvement au travers des conséquences qu'il a lui-même provoquées. De fait, ce type d'État est caractérisé par la présence d'un phénomène insurrectionnel. L'État inachevé peut être considéré comme responsable de la naissance des mouvements insurgés qui n'ont pu se faire une place dans le système politique. Il permet également de comprendre leur expansion dans la mesure où l'absence physique de l'État dans certaines zones permet aux acteurs armés de s'imposer et de le remplacer. L'insurrection devient alors à son tour un facteur d'affaiblissement. Ensuite, vient s'ajouter le problème de l'autonomie militaire. L'État ne

parvenant pas à contrôler sa propre bureaucratie, l'armée se politise et gagne en indépendance. Cette autonomie participe à l'inachèvement de l'État et l'empêche de prendre le rôle qui est le sien. Enfin, un État inachevé voit la crise se répandre à l'ensemble de la société du fait de l'apparition d'acteurs armés non étatiques (qui viennent s'ajouter à la guérilla) et de la violence permanente qui en découle. Nazih Richani¹⁸ parle ainsi de système de guerre pour qualifier la longévité de cette violence et la multiplication des acteurs qui la provoquent. L'État a ainsi perdu le monopole de la violence, ce qui participe à la poursuite de son inachèvement (*voir* sect. 4.2). D'après cette définition, le concept d'État inachevé s'inscrit donc dans une double perspective en étant à la fois cause et conséquence de la crise qu'il traverse. De fait, l'inachèvement est à la base de la crise, mais celle-ci s'auto-alimente avec les conséquences provoquées par les faiblesses étatiques.

Pourtant, et c'est là l'une des principales différences entre un État failli et un État inachevé, les faiblesses démocratiques et les autres facteurs d'inachèvement ne parviennent pas à anéantir l'État qui est en perpétuelle reconstruction et qui lutte pour sa survie. L'État est effectivement confronté à de multiples acteurs non étatiques, il voit son armée gagner de plus en plus d'autonomie, il ne parvient pas à réguler la question de l'exclusion, mais il ne faillit pas.

La question reste alors de savoir comment est-il possible d'expliquer ce phénomène d'inachèvement dans le cas colombien? En effet, avant de pouvoir étudier la période de Pastrana et le processus de paix mis en place sous son mandat, il est nécessaire de faire un aperçu historique de l'État inachevé colombien. Cela permettra de contextualiser la problématique de la responsabilité de l'inachèvement de l'État dans l'échec du processus de paix de Pastrana.

1.2 L'État inachevé colombien

¹⁸ Nazih Richani, « The political economy of violence : the war system in Colombia », in *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, vol. 39, n° 2, 1997.

1.2.1 1819-1958 : de l'indépendance à la Violencia

1.2.1.1 L'indépendance

Après trois siècles de domination espagnole et 10 années de guerre d'indépendance, en 1819, la Colombie a entamé son processus de construction d'un État-nation démocratique. Cependant, celui-ci ne fut pas des plus faciles. Pendant toute la période de la colonisation, le pouvoir de l'État s'est limité aux grandes villes, tandis que partout ailleurs sur le territoire, les autorités déléguaient le pouvoir aux caciques locaux¹⁹. À son indépendance, la Colombie était donc un pays basé sur l'exclusion territoriale d'une part (du fait de la faible présence de l'État), et sociale d'autre part (la société coloniale ayant instauré un système social très hiérarchisé):

L'indépendance se bâtit sur une confusion qui pèsera lourdement sur la mise en place du projet démocratique. Alors que les élites préfigurant l'État moderne multiplient les références au peuple colombien, à la liberté et à la souveraineté populaire pour légitimer la mise en place du nouveau régime, la citoyenneté reste un concept vide de sens pour une large partie du pays, notamment pour les zones andines, dont la population est soumise au contrôle social et religieux, asservie par des liens de dépendance et de loyauté envers les propriétaires et les notables.²⁰

La problématique de l'exclusion semble donc inhérente à la naissance de l'État et peut être une des raisons de son inachèvement.

Mais la question de la faible présence de l'État va poser un tout autre problème quant à la naissance de la nation. En effet, l'indépendance n'a pas immédiatement permis la construction de l'espace politique. Au contraire, c'est souvent la guerre qui a permis la naissance du politique. Au 19^{ème} siècle, les deux phénomènes étaient liés, la guerre étant un

¹⁹ Pierre-Yves Guiheneuf, Note de lecture sur *L'Etat inachevé : les racines de la violence en Colombie* de Fernán Gonzalez, et Fabio Zambrano. En ligne : <http://www.institut-gouvernance.org/fr/document/fiche-document-144.html>, consulté le 5 octobre 2009.

²⁰ Ibid.

instrument du politique et permettant la définition des relations de pouvoir²¹. L'histoire colombienne est donc une succession de guerres et de constitutions produites par ces mêmes conflits. C'est ainsi que Gonzalo Sánchez considère que « Au 19^{ème} siècle en Colombie, la guerre n'a jamais remplacé ni supprimé les relations politiques : elle était leur prolongement. La guerre était en fait le moyen le plus efficace pour accéder à la politique »²². Elle « agissait donc comme un élément fondateur du droit, de l'ordre juridique et politique, d'une nouvelle forme d'institutionnalisation et non comme une source d'anarchie »²³.

En 1849, pour pallier aux conflits entre chefs locaux et au fait que la population soit totalement détachée du politique, deux partis politiques ont vu le jour : le libéral et le conservateur. Mais, de nombreux problèmes ont découlé de leur organisation. Tout d'abord, les partis sont nés en réponse à la faiblesse de l'État et ils se sont construits « sobre la base social de las jerarquías y cohesión social previamente existentes en las sociedades locales y regionales desde el nivel de las identidades políticas nacionales »²⁴. Ainsi, les partis politiques étaient le reflet de la société hiérarchisée et inégalitaire. Mais l'identification partisane et le sentiment d'appartenance étant de plus en plus fort et la logique d'exclusion toujours présente, les partis traditionnels ont non seulement participé à la désorganisation sociale, mais également à l'impossibilité de créer des citoyens politisés. Les élites des partis utilisaient la population pour arriver au pouvoir mais ne faisaient pas participer leurs partisans. La société étant basée sur une relation dominants/dominés, les partis se sont construits dans cet état d'esprit, participant ainsi à l'intensification du sentiment partisan et des conflits qui y sont liés. C'est pour cela que Gonzalo Sánchez parle d'un phénomène de politisation-dépolitisante :

la contamination politico-partisane d'origine libéral-conservatrice est inévitablement associée à la désagrégation, à la désorganisation du social. Elle est considérée uniquement

²¹ Gonzalo Sánchez, « Guerre et politique en Colombie », in *Guerre et politique en Colombie*, Paris, L'Harmattan, 1998.

²² Ibid, p. 19.

²³ Ibid, p. 18.

²⁴ Fernán Gonzalez, « Colombia : una nación fragmentada », in *Cuadernos Bakeaz*, n° 36. En ligne : http://pdf.escueladepaz.efaber.net/publication/full_text/28/CB36_maqueta_PDF.pdf, consulté le 5 octobre 2009, p. 9.

comme un obstacle à la constitution de sujets sociaux et d'acteurs politique autonomes. C'est en cela que réside l'ambivalence originelle du politique en Colombie. Pour aller jusqu'au bout du paradoxe, il faudrait conclure que la politisation partisane (libérale-conservatrice) est une politisation dépolitisante.²⁵

Même si la population a réussi à s'identifier à un des deux partis existants, elle n'était pas active au sein de ces institutions, mais plutôt cooptée par elles. Ce phénomène est d'autant plus marqué que l'identification partisane n'a pas permis la différenciation de la sphère publique et de la sphère privée²⁶. Les deux partis traditionnels sont progressivement devenus plus importants que l'État (étant les seuls relais entre la société et le politique).

Le sentiment d'appartenance, l'exclusion mutuelle et la confusion des sphères publique et privée ont participé à l'instauration d'un climat perpétuellement conflictuel entre les deux partis traditionnels. Les huit guerres civiles du 19^{ème} siècle et les perpétuels changements politiques sont le fruit de cette confrontation permanente. L'instabilité et l'inachèvement de l'État peuvent ainsi être imputés au système d'exclusion mis en place pendant la colonisation. À l'indépendance, cette exclusion s'est perpétuée dans la société, s'institutionnalisant avec la naissance des partis politiques et participant à la désorganisation sociale.

Entre 1849 et 1948 ce sont donc une succession de gouvernements tantôt libéraux, tantôt conservateurs qui se sont expulsés les uns les autres du pouvoir, ne permettant pas la construction d'une entité unifiée et contribuant à l'inachèvement de l'État. Ce phénomène a été d'autant plus important que malgré les efforts de professionnalisation, l'armée a été mise au service du parti qui détenait le pouvoir pour réprimer les rébellions du parti d'opposition²⁷. De plus, la population ne connaissant pas d'autres manières que la violence pour faire de la politique, les relations entre partis se sont inscrites dans un rapport conflictuel dont les partis

²⁵ Gonzalo Sánchez Gómez, « Guerre et politique dans la société colombienne », in *Problèmes d'Amérique latine*, n° 98, 4^{ème} trimestre 1990, p. 36

²⁶ Fernán Gonzalez, « Colombia : una nación fragmentada », in *Cuadernos Bakeaz*, n° 36. En ligne : http://pdf.escueladepaz.efaber.net/publication/full_text/28/CB36_maqueta_PDF.pdf, consulté le 5 octobre 2009.

²⁷ William Avilés, *Global Capitalism, Democracy, and Civil-Military Relations in Colombia*, Albany, State University of New York Press, 2006.

n'ont réussi à se dégager qu'en 1956. La lutte perpétuelle entre les deux partis traditionnels n'a non seulement pas permis l'élaboration d'un État-nation, mais a favorisé l'exclusion et la faiblesse d'un État qui ne semblait pas légitime aux yeux de tous.

1.2.1.2 – La Violencia

La période dite de la Violencia a débuté le 9 avril 1948 lorsque Jorge Eliécer Gaitán, le candidat libéral à la présidentielle de 1950 (et l'espoir de son parti), a été assassiné. Avant de revenir sur les conséquences de cette période, il est nécessaire d'en déterminer les causes. La Violencia peut être vue comme le produit des rivalités partisans issues de l'inachèvement de l'État. Mais d'autres facteurs ont accentué ces rivalités²⁸. La question agraire tient une place importante dans les tensions existantes. « Land disputes, traditional village rivalries, and conflicts over control of the local power structure began to develop into violence in 1932 »²⁹. De fait, les paysans ont commencé à s'organiser pour revendiquer leurs droits bien avant 1948. Cependant, les élites étant opposées à l'intégration de la population et ne voulant pas tenir compte des revendications agraires, les tensions entre classes ont été aggravées par les conflits partisans. L'inaction des élites face aux demandes de la population, leur impunité juridique, le clientélisme et les inégalités n'ont fait qu'exacerber le sentiment d'injustice des masses sociales longtemps ignorées.

Paul Oquist considère que la désorganisation sociale de la Violencia est dûe aux conflits partisans et a créé « a partial collapse of the state » entre 1948 et 1958: « The partial collapse of the Colombian state occurred due to a severe conflict between the two partisan elites into which the dominant class in Colombian society was divided. That conflict reached such an intensity that the functioning of the state was affected »³⁰. En effet, le 9 avril 1948 a été le point de départ de cette faillite partielle de l'État et a créé

²⁸ Paul Oquist, *Violence, Conflict, and Politics in Colombia*, New York, Academic Press, 1980.

²⁹ Ibid, p. 105.

³⁰ Ibid, p. 165.

« the crisis and inoperativeness of established institutions, the loss of legitimacy of the state, the state's resort to terrorist tactics which led to a further breakdown of social relations, the physical absence of the state in large areas of the country, and contradictions within the armed apparatus of the state.³¹ »

De fait, « The Bogotazo was more than a dramatic outpouring of emotion and unrestrained, bestial violence. With the veneer of civilization stripped away, the entire moral fabric of the nation was revealed in its rotting reality. The people were demanding a social revolution in brutal terms »³².

Il est nécessaire de mettre l'accent sur le contexte du pays pendant ces années. Cette période est celle de l'apogée des violences entre libéraux et conservateurs. Dès l'assassinat de Gaitán, les policiers libéraux ont rejoint les manifestants créant ainsi un trouble dans les rangs de la police. Une loi demandant une purge des libéraux au sein de la police a alors été proclamée en 1948³³. La police ne pouvant contenir les émeutiers, des organisations paramilitaires et des groupes civils ont vu le jour pour aider les partisans des deux camps. Peu à peu, des factions de libéraux et de communistes se sont organisées pour faire face aux attaques allant à leur encontre et certaines d'entre elles ont pris le maquis pour échapper aux violences. La violence n'était définitivement plus le monopole de l'État. L'armée a alors été mise au service des conservateurs pour restaurer l'ordre public et réprimer les émeutiers libéraux et communistes.

Il est important de noter que la période de 1948 à 1957 a vu une continuelle suppression du politique. Non seulement la Violencia a été le résultat d'une négation de la pluralité par l'État, mais plutôt que d'encourager l'inclusion de cette population qui demandait une véritable révolution du système politique, le gouvernement a poursuivi sa répression en décrétant l'état de siège (qui restera en vigueur jusqu'en 1957), en censurant la presse, en interdisant des manifestations et en fermant le Congrès.

³¹ Ibid, p. 14-15.

³² John D Martz, *Colombia : A Contemporary Political Survey*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1962, p. 59.

³³ Paul Oquist, op. cit, p. 180.

Cette période noire de l'histoire colombienne comptabilise plus de 200 000 morts. Mais c'est également une période très noire pour le système politique colombien qui s'est vu totalement remis en cause par sa population perdant de plus en plus sa légitimité. Si l'on en revient aux définitions préalablement établies dans ce chapitre, on constate clairement que de l'indépendance du pays à la fin de la Violencia, l'État colombien a été incapable d'instaurer des institutions viables et une présence territoriale, de conserver son monopole de la violence, d'instaurer une distinction entre les sphères privées et publiques et de protéger les libertés et la sécurité de ses citoyens ainsi que leurs droits à la contestation. De la même manière, c'est pendant la Violencia que sont nés les noyaux de guérillas des années 1960. Enfin, la Violencia a également été le déclencheur de l'autonomie militaire. Les militaires ayant été mis au service des conservateurs et ayant été très politisés, l'instauration du Front National a mis fin à cette instrumentalisation en distinguant bien les fonctions du gouvernement civil et de l'armée. L'État est donc parvenu à mettre fin à la violence extrême et à instaurer un système politique de transition. C'est cette capacité de renaissance et de reconstruction qui fait de la Colombie un État inachevé et non failli. Cette reconstruction est la preuve de l'attachement du pays à la stabilité, au développement et à la démocratie. Pourtant, ce dernier point sera remis en question par le consociationalisme du Front National.

1.2.2 – 1958-1990 : les conséquences du Front National

1.2.2.1 – Le Front National

Le Front National est né de la volonté des deux partis traditionnels (via le pacte de Benidorm signé en 1956) et de l'armée de mettre fin à la brève dictature (1953-1957) de Gustavo Rojas Pinilla³⁴. Ainsi, en 1958 un système consociationnel répartissant équitablement les fonctions gouvernementales entre partisans des deux bords, et où la

³⁴ John D Martz, *Colombia : A Contemporary Political Survey*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1962.

présidence serait alternée, a été mis en place pour remplacer la dictature, établir une transition vers la démocratie, éviter de nouvelles violences partisans et calmer les revendications sociales³⁵.

Pendant les 16 ans prévus, le FN fonctionna selon les principes du Pacte de Benidorm. Deux présidents libéraux. Alberto Lleras Camargo (1958-1962) et Carlos Lleras Restrepo (neveu du précédent, 1966-1970) alternèrent avec deux conservateurs, Guillermo León Valencia (1962-1966) et Misael Pastrana Borrero (1970-1974). [...] Au ministère les portefeuilles étaient répartis à égalité entre les deux partis. Les postes de gouverneurs de départements, les mairies des grandes villes, et d'une manière générale tous les postes qui dépendaient de l'État, furent attribués par négociation. Ils tournaient tous les quatre ans : à chaque élection des libéraux accédaient aux postes occupés jusque là par des conservateurs, et vice versa³⁶

Cependant, face à la mise en place de cette politique, les réactions sont unanimes pour dire que si le Front National a réussi à mettre fin à la Violencia, à la dictature et aux conflits partisans entre libéraux et conservateurs, il a entraîné une série d'autres problèmes participant à l'inachèvement de l'État et à l'affaiblissement de la démocratie.

Tout d'abord, il est nécessaire de revenir sur la question de la légitimité de l'État. Jonathan Hartlyn dénonce un État qui n'est pas vraiment démocratique. L'État étant préalablement partagé, les électeurs ne s'intéressent plus à la politique, participant ainsi à une dépolitisation de la société. L'auteur écrit :

« the logic of elections with low level of participation, in which candidates needed to mobilize only a small part of the electorate sufficient for victory, further decreased incentives to develop strong party institutions or to seek to mobilize opposition movements and enhanced the role of regional party leaders and machine-style politics. In that context, it also became increasingly more difficult to develop national political figures³⁷. »

³⁵ Ricardo García Duarte, « Colombie : le bipartisme, entre fidélités traditionnelles et redéfinition de l'identité politique », in *Problèmes d'Amérique latine*, n° 16, janvier-mars 1995.

³⁶ Jean-Pierre Minaudier, « Du Front National au défi de la drogue (1958-1991) », in *Histoire de la Colombie : de la conquête à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 281-282.

³⁷ Jonathan Hartlyn, « Political support: elections, brokerage and popular sector organisations », in *The Politics of Coalition Rule in Colombia*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 146.

Ce système politique fermé participe au développement du clientélisme, au déclin partisan ou encore à l'abstentionnisme, les citoyens ne voyant pas l'intérêt de voter alors que la victoire du parti est préétablie et la légitimité de l'État en baisse. L'idée même de démocratie est alors remise en cause, ce qui ne permet pas d'atteindre l'idéal-type étatique.

Ensuite, le second facteur important participant à l'inachèvement de l'État, mais également à sa baisse de légitimité, est l'exclusion politique. D'après Francisco Gutiérrez Sanín³⁸, cette exclusion se voit dans le fait que la répartition des postes entre les deux partis traditionnels ne permet pas l'apparition de nouveaux acteurs qui voudraient représenter d'autres portions de la population. Pour Juan Carlos Rodríguez-Raga³⁹, cette fermeture de l'espace institutionnel en dehors des partis traditionnels participe à la désinstitutionnalisation des partis et à la naissance de groupes insurgés dont le seul moyen de se faire entendre reste la violence (ces groupes sont souvent des maquisards de la période de la Violencia qui ont décidé de se rebeller contre le système politique fermé du Front National). William Avilés poursuit dans ce sens en disant que non seulement le Front National a permis l'exclusion politique de certains acteurs mais c'était leur démobilisation qui était le but recherché par l'oligarchie colombienne⁴⁰. De fait, par cet accord, l'oligarchie voulait mettre en avant les deux partis traditionnels et instaurer une démocratie qui étoufferait les idées radicales véhiculées par le parti communiste ou par des mouvements de guérillas nés de la Violencia et se rebellant contre l'ordre établi.

Pourtant, si la dépolitisation a eu lieu au sein de la société, la démobilisation politique des mouvements alternatifs de gauche n'a pas été effective. Jonathan Hartlyn est alors encore

³⁸ Francisco Gutiérrez Sanín, « Les partis politiques et la démocratie en Colombie (1958-2002). Une histoire naturelle du vice et de la vertu », in *Problèmes d'Amérique latine*, n° 49, été 2003.

³⁹ Juan Carlos Rodríguez-Raga, « Cambiar todo para que nada cambie. Representación, sistema electoral y sistema de partido en Colombia : capacidad de adaptación de las élites política a cambios en el entorno institucional », in *Degradación o cambio : evolución del sistema político colombiano*, sous la direction de Francisco Gutiérrez Sanín, Bogota, Grupo Editorial Norma, 2001.

⁴⁰ William Avilés, *Global Capitalism, Democracy, and Civil-Military Relations in Colombia*, Albany, State University of New York Press, 2006, p. 32.

plus critique à l'égard de cette volonté d'exclusion en accusant le Front National d'être à l'origine de la naissance des guérillas en ne laissant aucun nouveau projet se faire une place sur l'échiquier politique. Une suite logique se met alors en place : l'État étant trop faible pour s'imposer face au phénomène de la Violencia, un pacte consociationnel est signé. Mais celui-ci favorisant l'exclusion et ne permettant pas à de nouvelles alternatives politiques de voir le jour, la violence devient un des seuls moyens légitimes de se faire entendre. L'État est alors d'autant plus affaibli que son manque de représentativité démocratique persiste et que des mouvements insurrectionnels voient le jour. La Violencia est donc à la fois cause et conséquence de l'inachèvement de l'État.

Enfin, un dernier signe de l'inachèvement de l'État réside dans sa faible présence territoriale. En effet, ce phénomène, combiné à celui de l'exclusion politique, a participé au développement de foyers d'auto-défense libéraux et communistes. Ces foyers sont le résultat de la répression conservatrice envers les autres partis. Pendant la Violencia, les libéraux et les communistes ont pris le maquis et dans les années 50 ces factions ont créé des « Républiques Indépendantes » organisées en villages autonomes. L'État n'ayant pas le contrôle de son territoire, ces foyers ne seront découverts qu'en 1961, puis détruits en 1964. Mais, les Républiques ayant été anéanties, en 1966, certains groupes de survivants se sont repliés pour former la guérilla des FARC. Cette guérilla est favorisée par l'inachèvement de l'État qui n'est pas présent sur son territoire. De la même manière, l'exclusion politique du Front National permet la légitimation du mouvement guérillero en tant que guerre populaire, alternative au processus politique fermé.

En parallèle de l'organisation de ce nouveau système politique, le rôle de l'institution militaire a également évolué :

« Con el inicio del FN se acordó un modelo de relaciones entre el gobernante civil y las Fuerzas Armadas, basado en la idea de que los militares no se involucrarían en los asuntos

de los partidos políticos y del gobierno y los civiles tampoco lo harían en los asuntos de ‘orden público’, es decir, en seguridad y defensa.⁴¹ »

La volonté de professionnalisation et de dépolitisation des militaires a ainsi conduit à leur relative autonomie politique qui les rendait entièrement responsables de l’ordre public. De plus, devant l’ampleur du phénomène insurrectionnel et l’incapacité de l’armée à contenir les guérillas, l’État a renoncé à son monopole de la violence légitime :

« In an attempt to supplement its military capabilities, the State legalized civilian self-defense units. Decree 3398 of 1965 authorized the government to organize civilian groups and arm them with military weapons typically prohibited from civilian use in peacetime as a provision of the state of emergency declared that year. The plan was to organize civilian forces that would supplement the official military. Law 48 was passed in 1968 in order to broaden the prerogative of the civilian patrols by permitting the groups to remain organized and armed after the state of emergency expired.⁴² »

L’État a permis la légalisation de ces groupes d’autodéfense jusqu’en 1989, favorisant ainsi l’apparition d’acteurs armés non étatiques. Son incapacité à contrôler l’insurrection lui a donc fait prendre des mesures exceptionnelles qui n’ont fait qu’aggraver la crise par la suite.

1.2.2.2 – Les années 70/80

L’année 1974 correspond aux premières élections libres sans la tutelle du consociationalisme. Cependant, le système bipartisan va continuer de régir la vie politique colombienne pendant encore de nombreuses années dans la mesure où aucune force politique

⁴¹ Alejo Vargas Velásquez, « La lenta marcha en el siglo XX hacia un ejército profesional moderno en Colombia », in *De milicias reales a milicias contrainsurgentes. La institución militar en Colombia del siglo XVIII al XXI*, sous la dir. de César Torres del Río et Saúl Rodríguez Hernández, Bogotá, Pontificia Universidad Javeriana, 2008, p. 324.

⁴² Julie Mazzei, « Precursors to Colombia’s *autodefensas* », in *Death Squads or Self-Defense Forces? : How Paramilitary Groups Emerge and Challenge Democracy in Latin America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2009, p. 80.

n'a pu se faire sa place⁴³. Ainsi, en mars 1985, les FARC ont lancé leur parti, l'Union Patriotique, mais en 1989, plus de 3000 membres du parti avaient été assassinés.

Les décennies 70 et 80 voient donc un système politique incapable de se renouveler après seize années de Front National, mais elles voient également apparaître d'autres problèmes.

Dans les années 1970, c'est la culture de la drogue qui se met à gangrener la Colombie. L'apparition de cette nouvelle économie informelle ne préoccupe pas immédiatement l'État qui a l'habitude de ne pas contrôler tout son territoire⁴⁴. L'État ne prendra réellement conscience du problème que quand le narcotrafic s'immiscera dans la vie politique du pays et participera à la violence dans les années 1980.

En parallèle, les guérillas se sont renforcées et ont acquis de plus en plus de légitimité aux yeux de la population. Entre 1970 et 1982, les FARC sont passées d'un groupe de 500 hommes à une armée de 3000 hommes avec une structure hiérarchique, un code militaire et des écoles d'entraînement. Face à l'expansion territoriale de l'insurrection et à l'incapacité de l'armée de contenir les guérillas, des groupes armés d'extrême droite se sont organisés pour former des groupes paramilitaires de manière à aider l'armée à lutter contre les guérillas. Les décennies 70 et 80 sont donc le symbole d'un profond malaise social. Pour Sergio Zermeno⁴⁵, l'apparition de cette multitude d'acteurs qui font accroître les phénomènes de violence contribue à une « dynamique de désordre » : d'un côté les cartels de la drogue acquièrent de plus en plus de pouvoir et d'influence au sein du système politique ; d'un autre côté, les guérillas essayent de profiter de cette nouvelle source de revenu créant ainsi des troubles avec les cartels ; et pour finir, les paramilitaires s'organisent contre la guérilla et s'immiscent également dans le trafic (voir chap. 4).

⁴³ Maria Victoria Llorente et Patricia Pinzon de Lewin, « Les élections de 1990 en Colombie : continuité et ouverture », in *Problèmes d'Amérique latine*, n° 2, juillet/septembre 1991.

⁴⁴ Daniel Pécaut, « Trafic de drogue et violence en Colombie », in *Cultures & Conflits*, n° 3, automne 1991. En ligne: <http://www.conflits.org/index117.html>, consulté le 31 mars 2009.

⁴⁵ Gonzalo Sánchez Gómez, « Guerre et politique dans la société colombienne », in *Problèmes d'Amérique latine*, n° 98, 4^{ème} trimestre 1990.

L'inachèvement de l'État se répand donc à l'ensemble de la société et se poursuit au sein du système politique. Les problèmes se multiplient et l'État ne parvient pas à faire face à l'apparition de ces nouveaux acteurs qui empirent la situation. C'est dans ce contexte que

« El gobierno Turbay inauguró su mandato con la promulgación del Decreto legislativo 1923 de 1978, conocido como Estatuto de Seguridad, que recopiló y ordenó una serie de normas anteriores dispersas, con el fin de presentar un conjunto homogéneo de medidas de la justicia penal militar aplicables a la población civil. Con este decreto y el respaldo pleno del Presidente, las instituciones militares ampliaron su autonomía en el manejo de los asuntos de orden público a niveles sin precedentes, en lo que fue el ejercicio más completo de asimilación colombiana de la Doctrina de Seguridad Nacional suramericana.⁴⁶ »

Ainsi, non seulement l'État ne parvient pas à contrôler l'apparition de nouveaux acteurs armés, mais il donne à l'institution militaire de plus en plus d'autonomie. Pourtant, cette même institution a des liens avec ces nouveaux acteurs armés lorsqu'il s'agit de s'unir contre les guérillas (*voir* chap. 2). C'est donc l'État lui-même qui a aggravé son inachèvement. La présidence de Turbay Ayala peut être considérée comme la période où les militaires ont acquis le plus de pouvoir politique et le plus d'autonomie d'action.

En reprenant la définition d'État failli de Robert Rotberg, on remarque différents phénomènes. D'abord, les assassinats politiques se généralisent. Il suffit de penser à la mort des 3000 membres de l'Union Patriotique (parti issu de la volonté de démilitarisation des FARC), ou à la campagne présidentielle de 1990 qui a vu la mort de trois candidats : Bernardo Jaramillo (représentant de l'Union Patriotique), Luis Carlos Galán (candidat libéral) et Carlos Pizarro (du Movimiento 19 de Abril). Ensuite, la corruption s'institutionnalise progressivement avec le pouvoir grandissant des cartels de la drogue. De plus, le développement du trafic de drogue, combiné à la hausse de l'insurrection armée, fait que l'État contrôle de moins en moins son territoire. La légitimité étatique est alors profondément

⁴⁶ Francisco Leal Buitrago, « Defensa y seguridad nacional en Colombia, 1958-1993 », in *Orden mundial y seguridad*, sous la dir. de Francisco Leal Buitrago et Juan Gabriel Tokatlian, Santafé de Bogotá, Tercer Mundo Editores, 1994, p. 149

remise en cause, l'État étant incapable de faire face à la « dynamique de désordre » et l'armée gagnant de plus en plus d'autonomie.

Pourtant, et pour la deuxième fois dans son histoire, la Colombie va échapper à la faillite de son État. La rédaction d'une nouvelle Constitution va donner une impulsion au pays. L'espoir de renouveau et les moyens mis dans ce processus de reconstruction font du pays un État inachevé.

1.2.3 – 1990-1998 : l'espoir de la nouvelle Constitution

1.2.3.1 – La Constituante

La menace continuelle envers la légitimité de l'État, de même que la volonté d'insertion de certains mouvements de guérillas et la nécessité d'une réforme constitutionnelle qui permette de mieux répondre à la situation colombienne contemporaine, ont alors conduit à la proposition de la rédaction d'une nouvelle Constitution en 1991.

Le processus constitutionnel peut être vu comme un processus de participation populaire. De fait,

[Les universitaires] lancèrent le mouvement 'Nous pouvons encore sauver la Colombie' qui proposait de consulter l'électorat sur la question de la convocation d'une Assemblée constituante chargée de réordonner les institutions. Les politiques ne croyaient pas en la viabilité de cette proposition et ils n'entreprirent donc pas de l'attaquer ni d'y faire obstacle. La presse rendit compte de cette initiative comme relevant d'une folie de jeunesse, tandis que le secteur privé décida d'y consacrer des moyens.⁴⁷

C'est ainsi que le 11 mai 1990, lors des élections locales, les étudiants ont demandé aux électeurs de glisser un septième bulletin dans l'urne pour se prononcer sur l'éventualité d'une

⁴⁷ Camilo Castellanos, « Autoritarisme ou démocratie » in *La Colombie écartelée : le difficile chemin de la paix*, sous la dir. de Maribel Wolf, Paris, Khartala, 2005, p. 263.

nouvelle Constitution. « Au moyen du décret n° 927 de 1990, il [le Président Barco] décida de faire compter les suffrages favorables à la convocation d'une Assemblée constituante. La Cour Suprême de Justice prit quant à elle la décision encore plus audacieuse de permettre ce scrutin en déclarant le décret conforme à la Constitution. »⁴⁸. Et le 27 mai 1990, lors de l'élection présidentielle, les électeurs se prononcèrent à 86,7% en faveur de la création d'une Assemblée Constituante⁴⁹. Le 9 décembre 1990, l'Assemblée Constituante a été élue avec des résultats prouvant la volonté de changement du système politique. De fait, César Gaviria, Président nouvellement élu, ayant proposé à tous les mouvements qui déposeraient les armes de participer à la Constituante, le M-19 (Movimiento 19 de Abril) et l'EPL (Ejército Popular de Liberación) se sont politisés. Le M-19 a ainsi obtenu 27% des suffrages soit 19 sièges sur 70, devenant ainsi la deuxième force (derrière le parti libéral et ses 31%, lui donnant 25 sièges), représentée au sein de la Constituante. Les partis traditionnels ont ainsi perdu leur légendaire majorité, le parti conservateur n'ayant obtenu que 11% des votes (9 sièges)⁵⁰. Après seize années du système consociationnel du Front National, suivies de seize années de lutte contre la guérilla et contre les cartels de la drogue, le système politique colombien a ainsi réussi à s'imposer pour remporter une telle victoire et redonner l'espoir à la population.

1.2.3.2 – La Constitution

Le nouveau texte constitutionnel prône l'ouverture aux nouveaux partis et permet un rapprochement des institutions et des citoyens à travers une relative décentralisation et l'institutionnalisation de la démocratie participative⁵¹. Il met également en place de nouvelles pratiques politiques : le Président doit avoir la majorité absolue pour être élu, les sénateurs sont élus à la proportionnelle sur une circonscription nationale et les gouverneurs régionaux

⁴⁸ Ibid, p. 263.

⁴⁹ Ibid, 2005.

⁵⁰ Maria Victoria Llorente et Patricia Pinzon de Lewin, « Les élections de 1990 en Colombie : continuité et ouverture », in *Problèmes d'Amérique latine*, n° 2, juillet/septembre 1991.

⁵¹ Francisco Gutiérrez Sanín, *Lo que el viento se llevó ? Los partidos políticos y la democracia en Colombia (1958-2002)*, Bogotá, Grupo Editorial Norma, 2007.

sont élus au suffrage universel direct, ainsi que les maires⁵². De la même manière, la Constituante met fin à l'immunité judiciaire des hommes politiques, crée la Fiscalía General de la Nación (tribunal indépendant qui supervise toutes les enquêtes) et crée également la cour constitutionnelle et la Contraloría General de la República (la cour des comptes)⁵³. De plus, l'état de siège est aboli et remplacé par un état d'exception rationalisé pour une durée de 90 jours (renouvelable une fois par le Président, une seconde par le Sénat)⁵⁴.

Du côté de l'armée, suite aux réformes entamées par Belisario Betancur et Virgilio Barco, des changements se sont poursuivis dans les relations civilo-militaires. Après l'abolition des jugements des civils par des tribunaux militaires en 1987⁵⁵ et la révocation de la loi 48 de 1968 relative à la légalisation des groupes d'auto-défense en 1989⁵⁶,

« Se plantea así que los civiles deben asumir la responsabilidad política de la definición y conducción de las políticas de seguridad y defensa. Esto conlleva la necesidad de que los civiles conozcan los temas pertinentes para que tengan reconocimiento y legitimidad por parte de los militares.⁵⁷ »

Le nouveau texte constitutionnel tentait ainsi de subordonner les militaires aux civils en limitant l'autonomie de l'armée. De plus, en dehors du cadre constitutionnel, César Gaviria a introduit des réformes pour institutionnaliser les relations entre les deux partis en créant des administrations qui puissent faire le lien entre l'armée et le gouvernement civil ou même en

⁵² Steven Taylor, *Voting Amid Violence : Electoral Democracy in Colombia*, Hanover, University Press of New England, 2009.

⁵³ Jean-Michel Blanquer, « Colombie : la nouvelle Constitution », in *Problèmes d'Amérique latine*, n° 7, octobre/décembre 1992.

⁵⁴ Manuel José Cepeda Espinosa, « Colombie : la nouvelle constitution, un bilan provisoire », in *Problèmes d'Amérique latine*, n° 16, janvier-mars 1995.

⁵⁵ Alejo Vargas Velásquez, « La lenta marcha en el siglo XX hacia un ejército profesional moderno en Colombia », in *De milicias reales a milicias contrainsurgentes. La institución militar en Colombia del siglo XVIII al XXI*, sous la dir. de César Torres del Río et Saúl Rodríguez Hernández, Bogotá : Pontificia Universidad Javeriana, 2008, p. 324.

⁵⁶ Julie Mazzei, « Precursors to Colombia's *autodefensas* », in *Death Squads or Self-Defense Forces? : How Paramilitary Groups Emerge and Challenge Democracy in Latin America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2009, p. 92.

⁵⁷ Alejo Vargas Velásquez, op. cit, p. 333.

nommant le premier ministre de la Défense colombien qui soit un civil (cette fonction étant auparavant attribuée à un membre de l'armée).

Toutefois, malgré le fait que les réformes électorales et institutionnelles aient été spectaculaires, les résultats et les réactions furent mitigés. D'abord, si la nouvelle Constitution est née de la participation populaire, il est nécessaire de relativiser cette idée avec le taux de participation à l'élection de la Constituante du 9 décembre 1990 qui a été de 26%⁵⁸. Il semblerait que malgré le fait que les résultats de cette élection prouvent la consolidation de l'ouverture du système, le taux de participation prouve le désintérêt de la population à ce processus. Les taux d'abstention aussi élevés peuvent être considérés comme le fruit de la période du Front National et de la dépolitisation des citoyens.

Ensuite, la Constitution de 1991 est responsable de ce que Francisco Gutiérrez Sanín appelle l' « hyperfragmentation » des partis⁵⁹. De fait, ce nouveau texte permet l'ouverture politique. Cependant, la désorganisation du système postérieurement établi et la personnalisation du système électoral font que les partis se desinstitutionnalisent et éclatent en de multiples factions. L'ouverture participerait donc à une crise de la représentativité qui ne permette pas de construire d'alternative aux partis traditionnels. Ceux-ci resteraient fort ancrés au sein de la population.

Un dernier point ambigu de la Constitution reste la décentralisation.

« Una de las principales promesas de la Constitución era la municipalización de la vida política colombiana: allí se relegitimaría el Estado, se haría más eficiente la administración y se romperían las cadenas clientelistas, al devolverle el poder a los ciudadanos. Dicha promesa era generosa e interesante, y además se cumplió en parte. Pero se dio en paralelo con dos fenómenos: primero la desagregación paulatina de los grandes baronatos liberales a manos de operadores más pequeños. [...] Segundo, y más

⁵⁸ María Victoria Llorente et Patricia Pinzon de Lewin, « Les élections de 1990 en Colombie : continuité et ouverture », in *Problèmes d'Amérique latine*, n° 2, juillet/septembre 1991.

⁵⁹ Francisco Gutiérrez Sanín, *Lo que el viento se llevó? Los partidos políticos y la democracia en Colombia (1958-2002)*, Bogotá, Grupo Editorial Norma, 2007.

siniestramente, los actores armados estaban descubriendo el discreto encanto de la vida política local⁶⁰ »

La décentralisation aurait favorisé la corruption et le pouvoir des chefs locaux en même temps que la violence. Certaines régions de la Colombie n'étant pas sous tutelle de l'État et la politique se voyant décentralisée, les acteurs armés tels que les guérillas et les paramilitaires pouvaient alors intimider les populations pour les empêcher de voter ou pour contrôler leurs votes⁶¹. L'État se retrouve donc dans une situation délicate dans la mesure où son inachèvement, relatif à sa présence territoriale, pousse à l'inachèvement de ses réformes et donc de son système politique et administratif.

De la même manière, les réformes relatives à l'institution militaire ne permettent pas la subordination de l'armée. Si les politiques militaires sont établies par un accord entre le gouvernement civil et l'armée, sur le terrain, les décisions et les ordres restent gérés par les militaires. De plus, après 1989, malgré la fin du soutien de l'État aux groupes d'auto-défense, l'armée noue des liens avec les paramilitaires (*voir* chap. 2). L'État ne parvient donc pas à se réapproprier le monopole de la violence légitime, il a perdu le contrôle des acteurs qu'il a lui-même aidés à s'instaurer et qu'il a lui-même légalisés.

La Constitution de 1991 a donc redonné un certain élan politique au pays. Malheureusement, les questions de la paix et de la sécurité n'ont pas pu être résolues. Il semble donc nécessaire de différencier les avancées constitutionnelles des réalités que connaît le pays. Malgré l'élan politique de la Constitution, le phénomène insurrectionnel a poursuivi sa progression. L'État n'a donc toujours pas le monopole de la violence et ne parvient pas à assurer la sécurité de ses citoyens sur l'ensemble de son territoire. Pourtant, l'initiative du nouveau processus constitutionnel est la preuve que l'État est inachevé et non failli car il cherche toujours à se renforcer.

⁶⁰ Ibid, p. 258-259.

⁶¹ Francisco Gutiérrez Sanín, « Les partis politiques et la démocratie en Colombie (1958-2002). Une histoire naturelle du vice et de la vertu », in *Problèmes d'Amérique latine*, n° 49, été 2003.

1.2.3.3 – Le contexte de 1998

Le 7 août 1998, l'investiture du nouveau Président Andrés Pastrana arrive après quatre années de présidence d'Ernesto Samper entachées de scandales de corruption et de liens avec le cartel de Cali. En effet, peu après son élection, Samper a été accusé par son rival Andrés Pastrana, d'avoir financé sa campagne électorale grâce au cartel de Cali. Le 17 juillet 1995, le « procès des 8000 » a ainsi été ouvert pour déterminer la véracité des preuves apportées. Le 27 février 1996, une enquête a été ouverte contre le Président en exercice et s'est soldée par un non lieu malgré les preuves de corruption. En parlant du procès des 8000, María Isabel Rueda a estimé que « fue una prueba de impunidad que convenció al país de que aquí podía pasar de todo sin que pasara absolutamente nada »⁶². Après quatre années de baisse de légitimité étatique, de scandales et d'impunité juridique, Pastrana est devenu le nouvel espoir pour la Colombie. Ayant été l'initiateur des accusations contre Samper, la population lui accordait son entière confiance. Après les changements politiques de la Constitution de 1991, le nouveau président voulait entamer des réformes structurelles en parvenant à un accord pour la paix avec Manuel Marulanda (Commandant des FARC).

Cependant, cette élection est arrivée pendant une année difficile où 194 massacres et 23 096 homicides ont été commis⁶³. Le nombre de déplacés s'est élevé à 726 000 entre août 1994 et juin 1998⁶⁴. L'État n'avait donc pas résolu le problème de l'insurrection et celui-ci était à son apogée en 1998. Le projet de Pastrana était donc très ambitieux dans ce contexte de violences extrêmes perpétuelles.

De plus, Pastrana s'était engagé à démilitariser une zone de 42 000 km² englobant 5 municipalités du sud du pays (Vistahermosa, La Macarena, Uribe, Mesetas et San Vicente del

⁶² María Isabel Rueda, « Que no se despelquen tanto », in *Semana*, 10 mai 2008. En ligne : http://www.semana.com/wf_InfoArticulo.aspx?idArt=111676, consulté le 20 octobre 2009.

⁶³ Fernán Gonzalez, « Colombia : una nación fragmentada », in *Cuadernos Bakeaz*, n° 36. En ligne : http://pdf.escueladepaz.efaber.net/publication/full_text/28/CB36_maqueta_PDF.pdf, consulté le 5 octobre 2009

⁶⁴ Ibid.

Caguán) pour pouvoir entamer les pourparlers avec les FARC (*voir* appendice B). Cette zone a été cédée sans contrepartie et sans que les activités de la guérilla au sein de ce territoire soient clairement définies. La faiblesse relative de l'État par rapport à la guérilla au début des négociations était donc bien visible. En parallèle, la problématique de l'autonomie militaire était toujours bien présente. Premièrement parce que l'institution a de nombreuses fois manifesté son désaccord avec la zone démilitarisée et la politique de paix en faisant des critiques ouvertes au gouvernement. Et deuxièmement, du fait de la continuelle activité paramilitaire et des liens présumés existants entre l'armée et les paramilitaires (*voir* chap. 2). Ainsi, ceux-ci ont-ils été la cause de deux suspensions des pourparlers pendant les négociations menées sous la présidence d'Andrés Pastrana. D'abord, entre le 19 janvier et le 20 avril 1999, du fait de massacres perpétrés par les AUC (Autodefensas Unidas Colombianas) dès le lendemain du début des négociations. Et ensuite, entre le 15 novembre 2000 et le 9 février 2001, les FARC réclamant des preuves d'action de l'État contre les paramilitaires.

En 1998, l'État semblait donc toujours inachevé, n'étant pas présent sur tout son territoire, n'ayant pas une armée capable de faire valoir la sécurité des citoyens, n'étant pas totalement souverain (puisque controversé par la guérilla), n'ayant pas le monopole légitime de la violence et se voyant malgré tout confronté à un processus de paix dont il ne semblait pas être le maître.

1.3 La structure du mémoire

1.3.1 – Un État inachevé à la source de la problématique colombienne

L'analyse de l'histoire de la Colombie montre que l'État colombien n'a pas toujours été démocratique et a souvent failli dans ses obligations et services étatiques. Mais malgré la violence et les défaillances d'un système politique mal défini, la tradition démocratique est présente. Le concept d'État inachevé s'applique donc au cas colombien. De fait, l'historique

de l'indépendance du pays à nos jours montre un État en construction et en redéfinition permanente.

Cependant, ce sont les conséquences de l'inachèvement de l'État qui font la crise colombienne. L'autonomie militaire, la présence d'une guérilla et la naissance des paramilitaires découlent de cette crise. Le fait que l'État ne soit pas parvenu à s'imposer a permis la création d'un système d'acteurs non étatiques pour régir la société. Mais, les conséquences négatives que l'État a provoquées sont aujourd'hui cause de sa faiblesse perpétuelle. Et c'est dans cette double perspective que l'on peut poser l'hypothèse selon laquelle l'État inachevé explique l'échec du processus de paix du mandat présidentiel d'Andrés Pastrana entre 1998 et 2002.

1.3.2 – Méthodologie

Tout d'abord, la première des conséquences de l'État inachevé est ce que les auteurs appellent l'« autonomie militaire ». Le chapitre 2 sera ainsi consacré aux relations entre l'État et l'armée et au rôle de l'État dans la création des paramilitaires. En effet, ces deux questionnements peuvent être vus comme le nœud du problème relatif aux négociations de paix en Colombie. Le fait de connaître les rapports existants entre ces trois acteurs permettra de comprendre l'intérêt qu'ils portent à la paix. Dans le cas de l'étude du processus de paix d'Andrés Pastrana, l'État peut-il être considéré comme l'initiateur des paramilitaires ? Si oui, ces derniers lui ont-ils obéi directement ? Y-a-t-il une continuité des liens entre les deux acteurs ? Une réponse positive remettrait en cause la volonté de paix du gouvernement. Mais dans le cas contraire, la perte de contrôle de l'État sur les acteurs qu'il a lui-même mis en place, ou en tout cas qu'il n'a pas empêché de se développer, constituerait un véritable défi pour la paix. De même, qu'en est-il vraiment de l'autonomie militaire ? Si la Constitution de 1991 a apporté des changements au statut de l'armée, ceux-ci sont-ils respectés et ont-ils les moyens d'être mis en place ? William Avilés⁶⁵ mettait ainsi en doute les avancées de la

⁶⁵ William Avilés, *Global Capitalism, Democracy, and Civil-Military Relations in Colombia*, Albany, State University of New York Press, 2006.

Constitution contre l'impunité militaire. Une étude plus approfondie des effets du texte constitutionnel sur le long terme s'impose.

Ensuite, l'impact de l'État inachevé sur les relations avec les FARC en vue d'une paix devra être étudié dans le troisième chapitre. Au-delà des militaires ou des paramilitaires, quelles sont les variables qui font que les FARC peuvent être réticentes à négocier avec l'État ? La faiblesse de l'État, qui fait ici référence à son manque d'unité, à son manque de continuité ou encore à la faiblesse relative de l'armée par rapport à la guérilla, peut-elle influencer sur le comportement de cette dernière ?

Mais, bien que ce travail se concentre sur l'État faible comme étant à la source de la crise colombienne, dans le cas de la période étudiée, il pourrait être utile de voir le rôle des FARC face à cet État. Si la naissance du mouvement de guérilla peut être imputée à la faiblesse de l'État, l'échec des négociations ne vient pas seulement de cet État mais également du jeu des FARC face aux militaires et au gouvernement. De fait, comment, les FARC parviennent-elles à accentuer la crise étatique ? Quelles ont été leurs réactions face aux initiatives du gouvernement et comment peut-on les expliquer ?

Enfin, dans un dernier chapitre, il semble nécessaire d'analyser la crise colombienne globale qui a débuté avec un État inachevé et qui se répand à l'ensemble de la société. L'existence de cette multitude d'acteurs qui vivent du conflit armé a fait dire à Nazih Richani qu'il existait un véritable « système de guerre » en Colombie. Pour l'auteur, « the failure of the state to channel, arbitrate, or resolve the agrarian question has contributed to the unleashing of violence ever since the 1940s, a process which has turned into a lucrative business with the advent of illicit drug plantations in the 1980s and 1990s »⁶⁶. Ce système qui s'autoalimente semble convenir aux différents acteurs en place. Ceux-ci se sont adaptés au conflit dans un contexte d'institutions faibles et semblent avoir un intérêt à ce que le conflit se perpétue tant que leurs bénéfices sont supérieurs aux coûts politiques et économiques que

⁶⁶ Nazih Richani, « The political economy of violence : the war system in Colombia », in *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, vol. 39, n° 2, 1997, p. 44.

la violence peut engendrer. Premièrement, la guérilla s'est consolidée grâce à l'économie de la drogue et à celle de la guerre (enlèvements, impôts, lutte pour zones stratégiques,..). Ensuite, le pouvoir de l'institution militaire est justifié grâce à l'existence du conflit. Enfin, la multiplication des groupes de paramilitaires et de sicarios (tueurs à gage) ne fait que compliquer la situation existante. Chaque acteur semble ainsi trouver son compte dans le contexte conflictuel actuel. Richani conclut que « the war system does not operate in a vacuum but is organically integrated with the environment (defined in political and socioeconomic terms) in which it operates »⁶⁷. L'analyse du « système de guerre » permettra de comprendre à quel point la violence est devenue un mode de fonctionnement de la société, et à quel point l'inachèvement de l'État entraîne la perpétuation du conflit.

Les réponses à ces questions permettront ainsi de mieux visualiser la situation colombienne et de comprendre ce qui a mené à l'échec du processus de paix de Pastrana et au processus de militarisation du gouvernement Uribe à partir de 2002.

Pour ce faire, mes sources seront multiples. Si l'usage des sources universitaires telles que des articles scientifiques ou des monographies me permettront de recouper des informations et d'avoir des pistes d'analyse, celles-ci ne suffisent pas. Des sources plus officielles devraient me permettre d'avoir une idée de la situation au travers du prisme des acteurs en place. Les comptes rendus des dialogues de paix sont ainsi disponibles sur le site du *Center for International Policy*⁶⁸. Enfin, les sites internet des quotidiens et hebdomadaires colombiens tels que *El Tiempo* et *Semana*, qui permettent d'accéder à leurs archives en ligne, sont également des sources très précieuses pour replacer les informations dans leurs contextes et pouvoir retracer les détails de certains événements.

⁶⁷ Nazih Richani, « The political economy of violence : the war system in Colombia », in *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, vol. 39, n° 2, 1997, p. 65.

⁶⁸ The Center for International Policy's. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/farc.htm>, consulté le 14 septembre 2009.

CHAPITRE 2

LES EFFETS DE L'AUTONOMIE MILITAIRE

Le précédent chapitre a à la fois permis de définir le concept d'État inachevé et de retracer le contexte historique colombien.

Ainsi, une des principales conséquences identifiées de l'État inachevé est l'autonomie militaire. Celle-ci s'est inscrite en quatre étapes tout au long de l'histoire récente du pays : la première pendant la Violencia et l'instrumentalisation de l'armée par les conservateurs ; la seconde avec l'instauration du Front National et la séparation établie entre le gouvernement civil et les activités militaires ; ensuite, l'année 1978 a marqué le point fort de l'autonomie des Forces Armées avec la proclamation du Statut de Sécurité ; enfin la période ouverte avec Betancur et qui s'est refermée avec la nouvelle Constitution de 1991, où l'objectif politique était la subordination des militaires aux civils. Mais alors, qu'en est-il des relations entre l'institution militaire et l'État sous la présidence de Pastrana ?

Il est à noter que, si la problématique de l'autonomie militaire met en scène les Forces Armées colombiennes et le gouvernement civil, elle induit également la question des groupes d'auto-défense et des paramilitaires qui en ont découlé. En effet, le décret 3398 de 1965 et la loi 48 de 1968² ont autorisé les militaires à organiser des groupes civils armés pour répondre à l'insurrection. Par la suite, ces groupes civils se sont développés et mêlés à d'autres acteurs non étatiques opposés à l'insurrection et financés par les cartels de la drogue, les propriétaires

² Julie Mazzei, « Precursors to Colombia's *autodefensas* », in *Death Squads or Self-Defense Forces? : How Paramilitary Groups Emerge and Challenge Democracy in Latin America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2009, p. 80.

terriens ou les exploitants de mines d'émeraudes⁷⁰. Sous la présidence de Belisario Betancur, ces groupes se sont consolidés en réponse à la volonté du gouvernement de négocier la paix avec les insurgés et de subordonner les militaires aux civils. En 1989, du fait de la perte de contrôle de l'État sur ces groupes armés, Virgilio Barco a mis fin à la loi 48 de 1968. Mais, les groupes paramilitaires n'ont pas disparu pour autant. La dérogation de la loi n'a pas suffi à briser l'identité contre-insurrectionnelle qui motivait leur existence et la volonté des paramilitaires d'anéantir le mouvement guérillero a été plus forte que leur confiance dans la capacité de l'État à contenir les insurgés. L'État étant incapable de faire respecter la loi, les groupes se sont multipliés sans qu'aucune action significative ne soit menée à leur rencontre⁷¹. L'État étant déjà investi dans une guerre contre la guérilla, la question des paramilitaires n'était pas sa principale priorité. Ceci a alors conduit à l'unification des groupes d'autodéfense dans le but de remporter la guerre contre la guérilla plus facilement. Les AUC ont ainsi vu le jour en 1997 et leur expansion a été significative dans les années suivantes⁷².

Il existe donc une corrélation entre la volonté étatique de réduire l'autonomie militaire, la consolidation des groupes paramilitaires et la naissance des AUC. Les groupes paramilitaires voulant poursuivre la lutte contre-insurrectionnelle, ils ont pris le relais de l'armée pendant que celle-ci était réformée et qu'elle n'avait pas tous les moyens nécessaires pour venir à bout du conflit. De plus, malgré le fait que les activités paramilitaires soient devenues illégales, la justice civile a trouvé des preuves de l'existence de liens persistants entre l'armée et les AUC jusqu'à nos jours⁷³. Il semble ainsi important d'analyser la nature de ces rapports. De même, 10 ans après les mesures de 1989, il semblerait que la problématique paramilitaire n'ait pas été résolue par l'État : « a pesar de haber sido declarados ilegales, no hubo una política de

⁷⁰ John C. Dugas, « The Colombian nightmare : human rights abuses and the contradictory effects of U.S. foreign policy », in *When States Kill*, sous la dir. de Cecilia Menjivar and Néstor Rodríguez, Austin, University of Texas Press, 2005.

⁷¹ Julie Mazzei, « Precursors to Colombia's *autodefensas* », in *Death Squads or Self-Defense Forces? : How Paramilitary Groups Emerge and Challenge Democracy in Latin America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2009, p. 92.

⁷² Ibid.

⁷³ Julie Mazzei, « Colombia's paramilitary triad », in *Death Squads or Self-Defense Forces? : How Paramilitary Groups Emerge and Challenge Democracy in Latin America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2009.

desmante o desmantelamiento de los grupos que habían sido legalmente creados.»⁷⁴. L'hypothèse des liens entre l'État et les AUC devra alors être soulevée.

Ce deuxième chapitre essayera donc d'apporter des éléments de réponse aux questions posées précédemment. Pour cela, une première partie consistera à présenter l'écart existant entre les discours et les actions de l'État sous la présidence Pastrana et pendant les négociations du Caguán. Une deuxième partie fera état de l'influence militaire persistante entre 1998 et 2002. Enfin, la troisième partie permettra de revenir sur la problématique paramilitaire avant de conclure sur les effets de l'autonomie militaire sur le processus de paix. Les relations entre l'État et les FARC seront abordées par la suite dans le chapitre 3.

2.1 L'État : entre discours et réalité

Depuis le début des années 1990, l'État a souvent été accusé de ne pas prendre les mesures nécessaires pour réussir à contrôler les activités de l'armée et la présence des paramilitaires. Si le nouveau texte constitutionnel de 1991 a voulu subordonner l'armée aux civils, dans les faits, le fonctionnement entre les deux acteurs est tout autre. L'influence militaire persiste (sect. 2.2) et l'État inachevé semble aider à cette autonomie. De même, si la loi rend les groupes paramilitaires illégaux, ceux-ci continuent de se consolider. La question est alors de savoir quelle est la part de responsabilité de l'État dans cette consolidation ? Met-il suffisamment de mesures en œuvre pour contrer les paramilitaires, omet-il l'existence de ces groupes illégaux, ou encore les soutient-il ? La réponse à cette question passe par la problématique de l'État inachevé qui ne parvient pas à imposer sa politique et ses lois. Dans cette section nous mettrons en relief l'inachèvement de l'État sous trois angles : la mise en place de la zone démilitarisée, les mesures contre les paramilitaires et la justice. Ceci permettra de faire ressortir le fossé existant entre discours et réalité de l'État.

⁷⁴ Daniel García Peña Jaramillo, « La relación del Estado colombiano con el fenómeno paramilitar : por el esclarecimiento histórico », in *Análisis Político*, no 53, 2005, p. 60.

2.1.1 La question de la zone démilitarisée

Le premier écart existant entre discours et réalité est relatif à la difficulté de mise en place de la zone démilitarisée. Deux évènements sont significatifs à cet égard.

Tout d'abord, le rapport entre l'État et l'armée. En effet, le 15 octobre 1998, Pastrana a annoncé la mise en place de la zone démilitarisée pour 90 jours et a reconnu le statut politique des FARC. La démilitarisation des 5 municipalités de Vistahermosa, La Macarena, La Uribe, Mesetas et San Vicente del Caguán a alors été effective à partir du 7 novembre de la même année. Le 9 novembre, Pastrana a déclaré à Manizales que le Bataillon Cazadores serait toujours présent administrativement et logistiquement à San Vicente del Caguán, mais serait désarmé⁷⁵. Le Président répondait ainsi à une exigence de l'armée qui refusait, pour des raisons stratégiques, que les FARC puissent librement visiter le bastion de la lutte contre-insurrectionnelle pendant la période de la démilitarisation⁷⁶. Cependant, voyant le président revenir sur ses premières déclarations de démilitarisation globale de la zone, les FARC ont réagi en dénonçant la présence militaire dans la zone de négociations. Pastrana a ainsi essayé de concilier les demandes des deux parties et le 15 décembre, il a été annoncé que les soldats postés à San Vicente del Caguán seraient remplacés par des membres du Servicio Nacional de Aprendizaje⁷⁷ (SENA)⁷⁸. Les militaires ont alors évacué leur bastion contre leur volonté en affichant leur opposition au retrait⁷⁹. Si le gouvernement a réussi, contre l'objection des Forces Armées, à imposer sa politique de démilitarisation, les négociations entre les deux instances ont été difficiles. Cette forme de protestation de la part des militaires est survenue à de nombreuses reprises pendant la présidence de Pastrana. De fait, l'armée s'est souvent

⁷⁵ « No serán retirados soldados del Batallón Cazadores » in *El Tiempo*, 10 novembre 1998, en ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-831507> (consulté le 2 décembre 2009)

⁷⁶ Juan Jose Ramirez et Jorge González, « El pulso por el Batallón Cazadores », in *El Tiempo*, 29 novembre 1998, en ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-826917> (consulté le 2 décembre 2009).

⁷⁷ Cette organisation est chargée de la formation professionnelle des travailleurs au service du développement social, économique et technologique du pays.

⁷⁸ « FARC verificarán despeje del Batallón Cazadores », in *El Tiempo*, 19 décembre 1998, en ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-824750> (consulté le 2 décembre 2009).

⁷⁹ « Jaque al rey », in *Semana*, 28 juin 1999, en ligne : <http://www.semana.com/noticias-nacion/jaque-rey/37896.aspx> (consulté le 26 novembre 2009).

permis de critiquer ouvertement la zone démilitarisée allant à l'encontre de l'idée selon laquelle l'armée doit être non délibérante et répondre à son chef suprême, le Président⁸⁰. On aperçoit déjà ici que les volontés étatiques sont confrontées à des obstacles qui peuvent influencer les décisions gouvernementales et faire basculer les politiques d'origine.

Ensuite, c'est le rapport entre l'État et les paramilitaires qui a posé problème quant à la zone démilitarisée. De fait, en janvier 1998, les paramilitaires ont ouvertement évoqué leur intention d'envoyer des troupes dans le Putumayo, département voisin de la zone démilitarisée. Le 8 janvier 1999, le lendemain de l'ouverture des pourparlers avec les FARC, les AUC ont fait leur première attaque dans le département en tuant 26 personnes et en faisant disparaître 40 autres dans le village de El Tigre⁸¹. Malgré l'annonce ouverte des paramilitaires et le début des négociations, l'État n'est pas parvenu, au travers de ses Forces Armées, à empêcher l'arrivée des AUC dans le Putumayo. Ce déplacement stratégique a permis aux paramilitaires de menacer le gouvernement d'entrer dans la zone démilitarisée si jamais les concessions faites aux FARC étaient trop importantes⁸². Ainsi, si le gouvernement s'est engagé auprès des FARC à lutter contre les paramilitaires, la réalité est tout autre (voir appendice C).

La zone démilitarisée est elle-même le symbole de l'inachèvement de l'État. D'une part du fait de la difficulté de l'État à négocier la démilitarisation avec ses Forces Armées et des critiques de ces dernières envers le gouvernement. D'autre part, du fait des groupes paramilitaires qui se sont immiscés dans la gestion politique des négociations. Malgré cela, l'État a réussi à mettre en place la démilitarisation, sans pour autant parvenir à réguler la zone, ce qui a provoqué de nombreuses dissensions avec les FARC (voir chap. 3). Mais le fait même que l'État accepte de démilitariser une partie de son territoire est un signe de son inachèvement. Par cette action, l'État perd le contrôle sur une région lui appartenant et laisse

⁸⁰ Francisco Leal Buitrago, « La seguridad nacional en la Constitución de 1991 », in *El oficio de la guerra*, Colombia, TM Editores, 1994.

⁸¹ Human Rights Watch, *The 'Sixth Division': Military-Paramilitary Ties and U.S. Policy in Colombia*, New York, Human Rights Watch, 2001.

⁸² Daniel García Peña Jaramillo, « La relación del Estado colombiano con el fenómeno paramilitar : por el esclarecimiento histórico », in *Análisis Político*, no 53, 2005.

un groupe paramilitaire armé régir cette zone. Il participe alors à l'exclusion territoriale, sociale et politique d'une région normalement sous son autorité.

2.1.2 L'État et les paramilitaires

En plus de la zone démilitarisée, parmi les conditions de la mise en place d'un processus de paix, le leader de la guérilla, Manuel Marulanda, demandait le démantèlement des groupes paramilitaires. En réponse, le gouvernement a énoncé la lutte contre les paramilitaires comme une priorité.

Cependant, l'État n'a pas réussi à faire cesser les activités des paramilitaires. Etant contre l'instauration d'un processus de paix qui se fasse sans eux, et considérant que la zone démilitarisée était utilisée par les FARC pour consolider leur armée, les paramilitaires ont immédiatement réagi au fait de voir l'État se plier aux demandes de la guérilla. Deux exemples montrent la capacité de nuisance des AUC sur la volonté de paix de l'État. D'abord, les événements du village de El Tigre du 8 janvier 1999 (*voir supra*). Cette action a été la cause d'une suspension des discussions de la part des FARC entre le 19 janvier et le 20 avril 1999. Les FARC ont alors demandé des résultats quant à la politique de démantèlement des AUC.

Par la suite, les paramilitaires ont été responsables d'une deuxième interruption des pourparlers. En effet, au mois d'octobre 2000, les AUC ont enlevé 7 parlementaires⁸³. Carlos Castaño, leur chef, a alors demandé au gouvernement d'envoyer le ministre de l'Intérieur, Humberto de la Calle, pour négocier la libération des otages. Celui-ci a d'abord publiquement refusé l'invitation devant le Congrès le 2 novembre, mais a ensuite rencontré Carlos Castaño le 6 novembre⁸⁴. Les deux hommes ont alors négocié la libération des otages. Cependant, les FARC ont considéré cette rencontre comme une reconnaissance politique des AUC de la part

⁸³ « Castaño : Jaque mate », in *El Tiempo*, 8 novembre 2000, en ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1248565> (consulté le 26 novembre 2009).

⁸⁴ Ibid.

de l'État et ont accusé Castaño d'avoir profité de cet entretien pour parler du processus de paix et du rôle de son organisation au sein de celui-ci⁸⁵. En conséquence, Marulanda a gelé les dialogues avec le gouvernement du 15 novembre 2000 au 9 février 2001, pendant que Humberto de la Calle se défendait de tout entretien politique avec le leader des AUC et soutenait que leur rencontre n'avait qu'un objectif humanitaire⁸⁶.

Ces deux exemples prouvent la capacité des AUC à mettre à mal le gouvernement. En faisant une attaque le lendemain du début des pourparlers et en réussissant à faire plier le gouvernement en organisant une rencontre entre le chef des AUC et le ministre de l'Intérieur, les AUC montrent à l'État que celui-ci n'a aucun pouvoir sur eux. Et ceci malgré les discours relatifs au démantèlement des paramilitaires. Ce sont deux signes forts de leur puissance. De plus, l'attaque de El Tigre montre que les AUC s'opposent à la politique de concessions pour la paix et que, malgré leur exclusion des pourparlers, leur présence et leur influence n'en sont pas moins importantes.

L'État colombien continue alors d'être inachevé dans ce sens où il ne parvient pas à contrôler les activités des AUC alors même que celles-ci vont à l'encontre de ses intérêts. Un dernier exemple du poids des AUC sur les négociations est le cas de la démission du Haut Commissaire pour la paix, Víctor Ricardo. En effet,

« Ricardo recibió el 23 de abril una carta de Carlos Castaño, líder de estos grupos, en la que le dice que vemos con preocupación como usted continúa entregando el país a la guerrilla. Las Farc, con su gestión en el actual Gobierno, se han fortalecido militar y económicamente mucho más que en las últimas dos décadas. Su laboratorio de paz sólo ha contribuido a incrementar el secuestro, el narcotráfico y el terrorismo guerrillero contra la nación y los colombianos. El país continúa esperando de las Farc un gesto de compasión que usted no reclama. »⁸⁷

⁸⁵ « Declaraciones de FARC son deplorables », in *El Tiempo*, 15 novembre 2000, en ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1215317> (consulté le 26 novembre 2009)

⁸⁶ « Son pretextos de la guerrilla : mininterior », in *El Tiempo*, 23 novembre 2000, en ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1231369> (consulté le 26 novembre 2009).

⁸⁷ « Camilo Gómez : nuevo comisionado de paz », in *El Tiempo*, 27 avril 2000, en ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1295413> (consulté le 26 novembre 2009).

Par cette lettre, le chef des AUC se permet de juger la gestion du processus de paix par l'État, et plus particulièrement par le Haut Commissaire à la paix. Suite aux menaces de mort des paramilitaires, celui-ci a démissionné de ses fonctions le 26 avril 2000 et a été remplacé par Camilo Gómez, l'ancien secrétaire de campagne et secrétaire privé de Pastrana. Cet épisode montre deux faits marquants. Le premier est l'influence paramilitaire sur les négociations. De fait, par leurs menaces, les AUC sont parvenues à écarter Ricardo du processus de paix alors que celui-ci était considéré comme l'homme de la situation. C'est lui qui a réglé les conditions de la mise en place des négociations, lui qui a conduit les dialogues avec les FARC et surtout lui qui avait la confiance de Marulanda⁸⁸. En deuxième lieu, cet épisode montre l'incapacité de l'État à protéger ses citoyens et les membres de son gouvernement face aux menaces des groupes armés.

De nombreuses critiques ont alors été faites à l'égard de la politique du gouvernement. Si celui-ci a affiché une volonté claire d'arriver à une solution négociée avec les FARC, pourquoi a-t-il laissé faire les paramilitaires ?

De fait, si le gouvernement a fait de nombreux discours contre les paramilitaires, les actions concrètes ont été plus rares :

« With the notable exception of the Attorney General's office, the CTI [Technical Investigation Unit of the Office of the Attorney General], a core of ranking CNP [Colombian National Police] officers, the office of the Public Advocate, and isolated government officials, the Pastrana administration has dedicated most of its time and energy to mounting a sophisticated public relations campaign that highlights its good intentions. But this campaign has yet to translate into effective action that addresses the sources of violence, particularly continuing ties between the military and paramilitary groups. »⁸⁹

⁸⁸ Harvey F. Kline, *Chronicle of a Failure Foretold : The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2007.

⁸⁹ Human Rights Watch, *The 'Sixth Division' : Military-Paramilitary Ties and U.S Policy in Colombia*, New York, Human Rights Watch, 2001, p. 66.

Le gouvernement aurait ainsi montré sa bonne volonté, sans la matérialiser. C'est ainsi que le 25 février 2000 le *Centro de coordinación de lucha contra las autodefensas* a été inauguré pour mener une campagne et des actions contre les AUC. Cependant, d'après un rapport de Human Rights Watch⁹⁰, un an après l'entrée en vigueur de ce centre, aucune action n'avait été enregistrée. Par la suite, dans un article du 4 juin 2001, l'hebdomadaire colombien *Semana* a fait état de l'arrestation de 60 paramilitaires accusés du massacre de plus de 50 personnes dans la région du Naya⁹¹. Le journaliste a alors vu cette opération comme une réponse aux critiques faites au *Centro de coordinación de lucha contra las autodefensas* et aux pressions internationales. De fait, de nombreuses organisations humanitaires et certains gouvernements se sont inquiétés de la consolidation des AUC et de l'incapacité de l'État colombien à recouvrer son monopole de la violence légitime alors que la paix tentait d'être négociée (sect. 2.3). Des actions ponctuelles auraient ainsi permis de montrer la bonne volonté du gouvernement.

Il semblerait que tout le problème de la présence des AUC vienne du fait qu'ils combattent le même ennemi que l'État. Ce dernier ne voit donc pas la nécessité de lutter contre les AUC puisque ceux-ci sont une aide. Mais cette aide n'est efficace qu'en temps de résolution militaire du conflit, les AUC faisant des offensives profitant à la lutte contre la guérilla et ne coûtant ni homme, ni matériel, ni responsabilité à l'État. Cependant, en temps de négociations, les AUC vont à l'encontre de la politique du gouvernement et participent à la difficulté de parvenir à un accord. Les AUC étant indépendantes de l'État, elles deviennent un obstacle à la politique gouvernementale et leur présence est la preuve de l'inachèvement de l'État. L'État ne sait pas comment les inclure, mais n'arrive pas non plus à lutter contre elles.

Pour mieux comprendre cette idée que l'État a essentiellement fait des communications contre les paramilitaires, plutôt que des actions, il est nécessaire de reprendre les chiffres des violences commises par les acteurs non étatiques entre 1998 et 2001. Pour ces dates, le

⁹⁰ Ibid.

⁹¹ « El golpe », in *Semana*, 4 juin 2001, en ligne : http://www.semana.com/wf_InfoArticulo.aspx?IdArt=17672 (consulté le 26 novembre 2009).

nombre d'homicides a augmenté notablement, passant de 23 096 homicides rapportés en 1998, à 27 841 en 2001⁹². Mais le taux d'homicides politiques a considérablement augmenté passant de 15,7% du total des homicides en 1998 à 27,4% en 2001⁹³. Ces homicides politiques sont souvent perpétrés contre les guérilleros des FARC, ou les personnes soupçonnées de collaborer avec la guérilla. De plus, de ces homicides politiques, certains sont commis pendant des périodes de combats entre acteurs armés (ils ne sont donc pas considérés comme des violations aux droits humains), alors que d'autres sont commis hors combat (et sont alors assujettis à la justice). Ces homicides politiques hors combat sont passés de 1668 en 1998 à 4925 en 2001, dont 75,7% ont été commis par les paramilitaires pour la première année étudiée et 78,2% pour 2001⁹⁴.

On constate donc une augmentation des violences politiques commises par les paramilitaires pendant la période des négociations du Caguán. Ces violences ne semblent pas freinées par l'État, ni par l'armée. Ici encore, on peut reprendre l'idée selon laquelle les activités des AUC sont en lien avec la volonté de paix du gouvernement. De fait, alors que le gouvernement veut négocier la paix et freine par conséquent sa politique répressive, les AUC poursuivent et augmentent leurs actions contre-insurrectionnelles.

Le problème de la lutte paramilitaire ne dépendrait donc pas de l'État qui affiche officiellement sa bonne volonté, mais plutôt de l'armée qui n'applique pas les politiques mises en place (sect. 2.2). L'État étant inachevé, il ne parvient pas à s'imposer face à une armée opposée au processus de paix et qui, ne pouvant plus intervenir, préfère déléguer ses opérations en n'intervenant pas contre les AUC. Tout le problème de la mise à mal des négociations par les AUC reposerait donc sur l'État inachevé et sur l'autonomie militaire qui en découle (sect. 2.3). Dans ce type d'État, la volonté ne suffit pas et l'action est difficile. La question de savoir si l'État couvre les paramilitaires ne se pose plus puisque c'est l'inachèvement qui rend l'État incapable de lutter pour ses objectifs. La question de la

⁹² John C Dugas, « The Colombian nightmare : human rights abuses and the contradictory effects of U.S foreign policy », in *When States Kill*, sous la dir. de Cecilia Menjivar and Néstor Rodríguez, Austin : University of Texas Press, 2005, p.229.

⁹³ Ibid, p. 229.

⁹⁴ Ibid, p. 230.

superposition des négociations, de la présence continuelle paramilitaire et de la volonté de les combattre trouve donc sa réponse au sein de la problématique de l'autonomie militaire (sect. 2.2) de même qu'au sein de la question du système de guerre (chap. 4).

2.1.3 Une justice à double vitesse

La différence entre les discours et les actions de l'État est également visible au niveau juridique. Une justice à double vitesse opère en parallèle de la volonté de subordonner les militaires aux civils. Si d'un côté l'État fait des réformes essayant d'aller à l'encontre de l'impunité et en faveur du contrôle des activités de l'armée, de l'autre côté il ne se donne pas les moyens de mettre en œuvre ces mesures. C'est le cas du jugement de la Cour Constitutionnelle du 5 août 1997.

Alors que le texte constitutionnel de 1991 énonçait à l'article 116 (Titre 5, chapitre 1) que la justice est faite par la Cour Constitutionnelle, la Cour Suprême de Justice et la Justice Pénale Militaire⁹⁵, l'article 221 (Titre 7, chapitre 7) complétait le précédent en spécifiant que les délits des forces armées étaient jugés en Cour Martiale ou au Tribunal Militaire⁹⁶. Si la Constitution de 1991 voulait subordonner l'armée aux civils, aucun acteur civil ne pouvant juridiquement contrôler les militaires, leur autonomie historiquement ancrée se perpétuait quelque peu. Les délits de l'armée ont ainsi été soumis à la justice militaire jusqu'en 1997. De fait, cette année là, un jugement de la Cour Constitutionnelle a modifié le fonctionnement juridique.

« en materia de justicia penal militar se recomendó que el tipo de delito al cual se refiere el caso en cuestión [graves violaciones a los derechos humanos] sea investigado y juzgado por la justicia penal ordinaria, conforme a los estándares establecidos por la Corte Constitucional de Colombia en la *Sentencia C-358 del 5 de agosto de 1997*. También se instó al Consejo Superior de la Judicatura, la Fiscalía General de la Nación, la

⁹⁵ Francisco Leal Buitrago, « La seguridad nacional en la Constitución de 1991 », in *El oficio de la guerra*, Colombia, TM Editores, 1994, p. 255-269.

⁹⁶ Ibid.

Procuraduría General de la Nación y el Tribunal Superior Militar a seguir estos preceptos cuyo acatamiento es obligatorio.»⁹⁷

L'objectif de cette décision de la Cour Constitutionnelle était de répondre aux accusations de violations de droits humains et d'impunité militaire. Les militaires devant être jugés par la justice civile, les dérives du système devaient être moins importantes que lorsque les civils n'avaient aucun contrôle sur les jugements et les enquêtes faites au sein de l'institution armée. Cette mesure allait en faveur de la subordination et dans la lignée des réformes pour le renforcement de l'appareil étatique.

Cependant, plusieurs problèmes sont à soulever avec l'énonciation et la mise en place de cet amendement.

Tout d'abord, la différenciation entre les délits « normaux » et les délits liés à des violations de droits humains. Si les seconds sont légalement soumis à la justice civile, les premiers restent jugés au niveau militaire. Mais cette distinction entre les deux a conduit à des dérives militaires permettant de contrer la loi. C'est l'exemple de la multiplication des « faux positifs ». Alors que les « positifs » sont les guérilleros tués au combat, les « faux positifs » sont des civils assassinés par les militaires et déguisés en guérilleros⁹⁸ pour contrer le système judiciaire et augmenter les statistiques de l'armée relatives à leurs réussites militaires. En maquillant des exécutions arbitraires, l'armée continue d'échapper à la justice civile et au contrôle civil.

Ensuite, l'État étant inachevé et ne parvenant pas à subordonner les Forces Armées, il n'a pas pu faire respecter la mesure de 1997.

⁹⁷ Organisation des États Américains, Commission Interaméricaine des droits humains, rapport n° 45, 1999, En ligne : <http://www.cidh.org/annualrep/98span/soluci%C3%B3n%20amistosa/colombia%2011.525.htm> (consulté le 30 novembre 2009)

⁹⁸ Marie Delcas, « En Colombie, la politique de récompenses dans la lutte contre la guérilla aurait favorisé l'assassinat de civils », in *Le Monde*, 17 juin 2009.

« In 2000, defense minister Luis Ramírez contended that military tribunals had transferred 533 cases to civilian jurisdiction since August of 1997, when the Constitutional Court ruling requiring this took effect. [...]

However, when Human Rights Watch reviewed the material provided to support this claim, a very different picture emerged. The Defense Ministry provided documentation on only 103 cases, not 533. Of those 103, only fifty-one related to members of the military (the rest were police officers). Of that number, twelve had been accused of common crimes like allowing prisoners to escape, theft, and drug trafficking. Only thirty-nine related in some way to crimes that could be construed as human rights violations, like murder. Most of these cases involved low-ranking personnel, including sergeants and lieutenants.

In other words, fewer than ten cases per year are being transferred from military to civilian jurisdiction, and these rarely involve senior officers who may have ordered or orchestrated gross violations. »⁹⁹

Malgré l'amendement constitutionnel, on constate donc que l'armée poursuit son autonomie en ne respectant pas les décisions du pouvoir civil.

Ainsi, si les militaires doivent légalement être soumis à la justice civile, l'inachèvement de l'État ne permet pas que cette règle soit respectée. En ce qui a trait aux négociations de paix, cette incapacité de l'État est importante puisque l'impunité juridique des militaires ne permet pas de les poursuivre pour leurs exactions, ce qui va à l'encontre de l'idée de « réconciliation nationale ». De plus, le système juridique a du mal à enquêter sur les supposés liens entre l'armée et les paramilitaires (sect. 2.2.2), ce qui va à l'encontre de l'exigence des FARC qui demandaient des preuves de lutte contre les AUC.

2.2 L'influence militaire persistante

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, l'autonomie militaire s'est imposée au gouvernement et aux Forces Armées pendant la période du Front national. Le gouvernement a alors chargé l'institution militaire des questions d'ordre et de sécurité nationale en

⁹⁹ Human Rights Watch, *The 'Sixth Division': Military-Paramilitary Ties and U.S Policy in Colombia*, New York, Human Rights Watch, 2001, p. 81.

établissant une séparation entre les activités militaires et le gouvernement civil. Au fur et à mesure de l'apparition et de la consolidation des groupes insurrectionnels, l'armée a acquis le monopole de la sécurité nationale et de l'organisation de la défense de la Nation. Mais cela a également donné un certain poids à l'institution qui a souvent influencé les politiques gouvernementales budgétaires ou stratégiques. Depuis les années 1990, l'État a voulu subordonner les militaires aux civils et a donc entamé une série de réformes allant dans ce sens. Cependant, même si l'armée n'a pas le pouvoir en Colombie, elle continue d'avoir une certaine influence et une certaine autonomie, et ce, même sous la présidence d'Andrés Pastrana.

2.2.1 Au niveau politique

2.2.1.1 Des tensions de plus en plus palpables

La promesse d'une zone démilitarisée de plus de 42 000 km² accordée aux FARC et la volonté de mettre en place un processus de paix ont été la clé de la victoire de Pastrana à la présidentielle de 1998, mais ont également fait l'objet de nombreuses réticences et critiques ouvertes de la part de l'institution militaire. La nomination du ministre de la Défense a ainsi été un choix très stratégique de la part de Pastrana. Celui-ci voulant parvenir à un accord négocié malgré le poids de l'armée et son opposition, il a concilié les deux en désignant Rodrigo Lloreda Caicedo au ministère de la Défense. Ce faisant, Pastrana nommait à la fois un proche, mais surtout un fervent défenseur de la cause militaire. Lloreda a très vite acquis la confiance de l'institution armée¹⁰⁰, permettant ainsi à Pastrana de poursuivre sa politique sans trop de résistance. Face à cet homme d'influence, le président a nommé Víctor Ricardo, son directeur de campagne, au Haut Commissariat pour la paix. Ricardo avait quant à lui l'entière confiance du président mais également celle de Marulanda pour mener à bien les pourparlers. Les conditions semblaient alors réunies pour parvenir à un accord.

¹⁰⁰ « Jaque al rey », in *Semana*, 28 juin 1999, en ligne : <http://www.semana.com/noticias-nacion/jaque-rey/37896.aspx> (consulté le 26 novembre 2009).

Mais les différends entre l'armée et le gouvernement ont été révélés au grand jour au début de l'année 1999. En effet, au mois de janvier, un scandale mettant en cause le Haut Commissaire pour la paix a éclaté et a mis à mal les relations entre l'institution militaire et Ricardo. Alors que les FARC ont gelé les négociations le 19 janvier dans l'attente de résultats concrets de la part du gouvernement en ce qui a trait à la lutte contre les paramilitaires, le 20 janvier, Ricardo « pidió al Fiscal, al Procurador y al propio Ministro de Defensa, un balance inmediato de la labor de cada una de sus dependencias en la lucha contra el paramilitarismo.¹⁰¹ ». Le soir même, Ricardo a reçu une liste de militaires liés à des activités avec les paramilitaires et le 31 janvier, l'armée a appris que cette liste était parvenue aux FARC et en a immédiatement accusé Ricardo¹⁰².

Le mois de février s'est donc ouvert sur une crise politique où les militaires ont accusé Ricardo de céder trop facilement aux demandes des FARC, allant même jusqu'à mettre en cause certains militaires pour faciliter les négociations, pendant que Ricardo a nié avoir divulgué cette liste. Les tensions ont atteint leur apogée le 3 février, date à laquelle Pastrana a demandé au ministre de la Défense de réunir les chefs militaires et Ricardo pour que chaque partie s'explique et que les dissensions s'estompent avant la reconduction de la zone démilitarisée le 5 février¹⁰³. Les deux parties se sont alors rencontrées et ont rédigé une communication commune dans laquelle il était spécifié que « Es decisión cancelar la controversia y promover un ambiente de armonía que permita fortalecer las instituciones y avanzar en el proceso de paz »¹⁰⁴. Cependant, cela n'a pas empêché l'institution militaire de perdre toute confiance en Ricardo alors même qu'elle était déjà réticente aux négociations.

Les rapports n'étaient pas seulement tendus entre Ricardo et l'armée, mais également avec le ministre de la Défense. Pourtant, en pleines négociations de paix, le gouvernement

¹⁰¹ « Se enreda la pita de la lista », in *El Tiempo*, 3 février 1999, en ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-874938> (consulté le 26 novembre 2009).

¹⁰² « Le entregué la lista al comisionado : Bernal », in *El Tiempo*, 3 février 1999, en ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-874944> (consulté le 26 novembre 2009).

¹⁰³ « Baja la tensión entre Víctor G. y generales », in *El Tiempo*, 4 février 1999, en ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-873428> (consulté le 26 novembre 2009).

¹⁰⁴ Ibid.

aurait dû éviter d'afficher ses discordances, les FARC pouvant profiter du désordre. De fait, le manque de cohésion du gouvernement, la remise en cause de l'autorité de Pastrana, l'intrusion de l'armée dans le débat politique et les critiques faites à la politique gouvernementale sont le symbole de l'inachèvement de l'État et marquent la difficulté de mener à bien des négociations de paix dans de telles conditions. De plus, suite à la prise de connaissance de la liste des militaires liés à des activités paramilitaires, Pastrana a remercié deux généraux le 9 avril 1999¹⁰⁵. Mais, l'exclusion de Rito Alejo del Río et Fernando Millán Pérez a été perçue par l'armée comme une nouvelle concession faite aux FARC. Le 15 avril, Lloreda a alors adressé un message à Ricardo en lui faisant part des abus des FARC au sein de la zone démilitarisée et du fait que l'on ne pouvait pas faire de concession sans contrepartie¹⁰⁶. Les différends entre les deux hommes sont peu à peu devenus une affaire publique, mettant ainsi à mal la cohésion du gouvernement et le processus de paix. De la même manière, l'autorité de Pastrana a été remise en cause, ses propres ministres et l'armée normalement sous ses ordres mettant en cause sa politique. Pourtant, l'opposition de Lloreda n'a pas modifié la ligne directrice de Pastrana qui a poursuivi sa politique malgré la multiplication des critiques.

2.2.1.2 Des militaires au cœur du politique

Cependant, les relations entre Andrés Pastrana, Rodrigo Lloreda, Víctor G. Ricardo et l'institution militaire vont considérablement se modifier au mois de mai 1999.

En effet, le 21 mai 1999, alors que les pourparlers entre le gouvernement et les FARC n'avaient repris que depuis un mois, Víctor Ricardo a annoncé publiquement son point de vue selon lequel la zone démilitarisée devrait être illimitée dans le temps. Le 24 mai, de retour d'un voyage personnel aux États-Unis, Lloreda a été mis au courant de l'annonce de Ricardo

¹⁰⁵ « Jaque al rey », in *Semana*, 28 juin 1999, en ligne : <http://www.semana.com/noticias-nacion/jaque-rey/37896.aspx> (consulté le 26 novembre 2009).

¹⁰⁶ Ibid.

et l'a rencontré pour lui signifier son désaccord. Il s'est ensuite entretenu avec Pastrana qui lui a explicitement demandé de ne pas faire d'allocution publique à ce sujet¹⁰⁷.

« Pero en una rueda de prensa que otorgó el Ministro esa misma tarde la última pregunta hizo referencia al tema del despeje indefinido y Lloreda dijo que él no estaría de acuerdo con un despeje de esa naturaleza, sobre todo porque eliminaría todo estímulo para el avance de las negociaciones por parte de la guerrilla. »¹⁰⁸

Suite à cette prise de position, le 25 mai,

« a la salida del Hotel Tequendama luego de una reunión entre Lloreda y los altos mandos, el general Fernando Tapias Stahelin, comandante de las Fuerzas Militares, apoyó la posición del funcionario y aseguró que el Ministerio de Defensa es una institución jerárquica, donde las decisiones se toman de común acuerdo.

"Si no apoyáramos al Ministro de Defensa habría una crisis terrible, porque habrían unas fuerzas actuando en forma independiente. Las fuerzas son una sola, monolíticas, y el Ministro es la cabeza de la Fuerzas Militares y de la Policía Nacional", dijo.

[...]

Por su parte, el general Jorge Enrique Mora Rangel, comandante del Ejército, fue el más vehemente defensor de la posición de Lloreda.

"El Ministro tiene el total y absoluto respaldo de los soldados del Ejército", dijo.

Y agregó: "Lo respaldamos íntegramente, estamos identificados plenamente con sus conceptos y con el peligro que representa la aprobación en forma indefinida del despeje de la zona de distensión" »¹⁰⁹

L'armée étant en profond désaccord avec la politique de Pastrana et se sentant humiliée par les négociations de paix, l'instauration de la zone démilitarisée et le remerciement des deux généraux soupçonnés d'avoir eu des liens avec les paramilitaires, les généraux se sont permis de prendre part au débat politique provoqué par la démission du ministre de la

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ « Víctor G. y Lloreda: cada quien con la razón », in *El Tiempo*, 26 mai 1999, en ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-883723> (consulté le 26 novembre 2009).

Défense. L'institution militaire est alors sortie de sa fonction dans la mesure où la Constitution colombienne de 1991 considère que le Président est le chef suprême de l'armée et qu'il en a la responsabilité absolue (Titre 7, chapitre 1, article 189 de la Constitution de 1991)¹¹⁰. Elle ne doit donc pas intervenir dans les affaires politiques, ni dans la participation à la vie quotidienne.

De fait, d'après la Constitution, «Las Fuerzas Militares tendrán como finalidad primordial la defensa de la soberanía, la independencia, la integridad del territorio nacional y del orden constitucional.»¹¹¹ (Titre 7, chapitre 7, article 217), en fonction des ordres du président. De plus, «La Fuerza Pública no es deliberante; no podrá reunirse sino por orden de autoridad legítima, ni dirigir peticiones, excepto sobre asuntos que se relacionen con el servicio y la moralidad del respectivo cuerpo y con arreglo a la ley.»¹¹² (Titre 7, chapitre 7, article 219). En prenant position en faveur de Lloreda, l'institution militaire a non seulement bafoué l'autorité du président colombien, mais elle n'a pas respecté le texte constitutionnel. La participation de l'armée dans la vie politique colombienne a non seulement été visible tout au long des critiques adressées au gouvernement depuis l'investiture de Pastrana, mais est arrivée à son apogée à la fin du mois de mai 1999. On comprend alors que l'autonomie militaire participe à l'inachèvement de l'État puisque les Forces Armées s'immiscent dans ce qui relève du politique.

Ainsi, le 26 mai, suite aux nombreuses dissensions qui ont eu lieu entre Pastrana, Ricardo et Lloreda, ce dernier a démissionné de son poste de ministre de la Défense. Cette démission a alors été suivie de celle de seize généraux, trente colonels et de nombreux officiers et sous-officiers¹¹³. L'armée a ainsi publiquement soutenu la décision de son ministre de la Défense

¹¹⁰ Francisco Leal Buitrago, «La seguridad nacional en la Constitución de 1991», in *El oficio de la guerra*, Colombia, TM Editores, 1994, p. 255-269.

¹¹¹ Colombie, *Constitución política de la República de Colombia*, 1991, en ligne : <http://pdba.georgetown.edu/Constitutions/Colombia/col91.html#mozTocId715483> (consulté le 26 novembre 2009).

¹¹² Ibid.

¹¹³ «Lloreda, precursores de la Seguridad Democrática», in *El País*, 13 janvier 2005, en ligne : http://www.seguridadydemocracia.org/news_desc.asp?s_year=2005&s_news_id=113 (consulté le 26 novembre 2009).

de s'opposer à la politique du gouvernement et de ne plus y participer. Face à cette situation de crise, Pastrana a rencontré les généraux de l'armée à Carthagène. Cette rencontre a permis à Pastrana de prendre rendez-vous avec les généraux pour discuter des préoccupations militaires et de rassurer la population quant aux rumeurs d'une éventuelle crise politique et dérive militaire qui aurait pu conduire à un coup d'État d'après le Général de la Police National Rosso José Serrano¹¹⁴.

Le 28 mai 1999, la rencontre entre les généraux de l'armée et le président colombien a permis aux premiers de faire part de leurs inquiétudes face à la politique du gouvernement, et au second de répondre et de parvenir à un accord avec l'institution militaire. Cette rencontre fait état du poids de l'armée dans la vie politique colombienne, le président colombien négociant avec les militaires pour pouvoir poursuivre sa politique.

Les militaires ont ainsi fait une liste de 10 points de désaccord avec le gouvernement¹¹⁵. Parmi ceux-ci, ils ont remis en question le mandat du Haut Commissaire à la paix en avouant à Pastrana qu'ils n'avaient pas confiance en Ricardo. Ils ont ensuite dénoncé le manque de contrôle et de réglementation de la zone démilitarisée en réclamant la création d'une commission mandatée par la communauté internationale pour vérifier les activités de la guérilla au sein du secteur. L'armée a également fait part de sa volonté de faire partie de la table des négociations et de la nécessité de parvenir à un accord pour la nomination du successeur de Lloreda. De la même manière, « Los militares le dijeron al Presidente que sentían que la Procuraduría y la Fiscalía los estaban persiguiendo injustamente sin permitirles a los oficiales demostrar su inocencia. »¹¹⁶. De plus, les militaires ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'organisme de contrôle de l'armée qu'est la *Defensoría del Pueblo* et qui selon eux peut limiter leurs fonctions. Enfin, les Forces Armées ont remis en question la réforme du code pénal militaire discutée au Congrès.

¹¹⁴ « Los secretos del general », in *Semana*, 16 octobre 2000, en ligne : <http://www.semana.com/noticias-nacion/secretos-del-general/15060.aspx> (consulté le 25 janvier 2010).

¹¹⁵ « Jaque al rey », in *Semana*, 28 juin 1999, en ligne : <http://www.semana.com/noticias-nacion/jaque-rey/37896.aspx> (consulté le 26 novembre 2009).

¹¹⁶ Ibid.

Les points ici énoncés et abordés par le haut commandement de l'armée le 28 mai montrent bien ce que représente le concept d'autonomie militaire. De fait, ce qui est sous-entendu par le terme d'autonomie, ce n'est pas que l'armée a le pouvoir, mais qu'elle a de l'influence sur le pouvoir et qu'elle se permet de participer indirectement aux décisions politiques. Par exemple, en faisant part du manque de confiance qu'elle accorde à Ricardo, l'armée peut signifier à Pastrana qu'un changement de Haut Commissaire à la paix serait le bienvenu. De même, en énonçant le fait de se sentir oppressé par la Fiscalía et la Procuraduría, l'armée signifie au président qu'il est difficile de vouloir conduire le pays à la paix d'un côté, tout en poursuivant la guerre dans les territoires extérieurs à la zone démilitarisée et en délégitimant l'armée du fait de supposées exactions. L'armée demande indirectement au président de faire pression sur la Fiscalía pour qu'elle laisse l'institution militaire gérer sa part du travail comme elle le souhaite. Ce ne sont pas tant les méthodes qui comptent que les résultats.

Mais, le plus important reste la nomination du nouveau ministre de la Défense. Deux points sont à noter ici. Premièrement, le fait que le poste ait été proposé au général Tapias. En 1991, avec sa volonté de subordination des militaires aux civils, César Gaviria avait coupé avec la tradition selon laquelle le ministre de la Défense devait être un militaire. Dès lors, seuls des civils ont été nommés à ce poste. Ainsi, le retour à un ministre de la Défense militaire aurait été un signe fort de l'autonomie, mais la proposition de Pastrana marque à quel point celui-ci se sentait tiraillé par l'armée. Deuxièmement, malgré le refus du général Tapias d'accéder à ce poste, celui-ci a quand même réclamé d'être consulté avant la nomination du successeur de Lloreda, ce qui marque l'influence des militaires sur la politique.

De plus, cette influence est remarquable dans le fait que Pastrana ait répondu aux inquiétudes des militaires en acceptant leurs requêtes. Ainsi, en réponse à la volonté de réguler et de contrôler les activités de la zone démilitarisée, le gouvernement a gelé les négociations de paix le 18 juillet 1999 dans l'attente de faire des vérifications relatives aux

crimes perpétrés au sein de la zone¹¹⁷. De la même manière, au début de l'année 2000, des représentants de la communauté internationale ont pris place à la table des négociations pour réguler les débats entre les deux parties. Ensuite, le nouveau ministre de la Défense a été nommé en accord avec l'institution militaire. Ainsi, Andrés Pastrana et son ministre de l'Intérieur, Néstor Humberto Martínez, ont choisi le successeur de Lloreda. Par la suite ils ont communiqué leur décision au Commandant des Forces Armées et « Tapias dijo que estaba totalmente de acuerdo con el nombramiento, y en ese momento le dieron la noticia al país. »¹¹⁸. Est-ce à dire que si Tapias s'était opposé à cette décision, Pastrana aurait nommé quelqu'un d'autre ? Quoiqu'il en soit, le choix de Luis Fernando Ramírez n'est pas anodin puisque le général Tapias lui-même a reconnu que « "Ramírez es una persona muy cercana a las Fuerzas Militares y es una garantía para el proceso de paz". »¹¹⁹.

Encore une fois, le compromis entre armée et paix a été respecté. Pastrana s'est vu dans l'obligation de répondre aux inquiétudes de l'armée pour pouvoir poursuivre sa politique de négociations avec les FARC. Cette décision interviendrait donc pour faire des concessions à l'armée dans l'espoir qu'elle ne perturbe pas le processus de paix. Enfin, même si la réforme du code pénal militaire a été votée au Congrès, celle-ci a été suivie d'une mesure permettant au commandant des forces armées de remercier un officier ou un soldat sans justification. Cette réponse n'est-elle pas un moyen pour Pastrana de faire croire à un nouveau code pénal militaire, de même qu'à un contrôle du judiciaire sur l'armée, tout en accordant l'impunité aux militaires mis en cause dans des accusations de violations de droits humains ? Nous y reviendrons dans la section suivante (sect. 2.2.2).

À l'inverse, malgré les critiques ouvertes faites à Ricardo, Pastrana a poursuivi sa politique de paix avec le même homme de confiance, tout en disant qu'il s'efforcera de rendre les relations entre les deux acteurs plus cordiales. De plus, si la justice envers les militaires (supervisée par la *Fiscalía* et la *Procuraduría*), ainsi que le contrôle de la

¹¹⁷ Harvey F. Kline, *Chronicle of a Failure Foretold : The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2007.

¹¹⁸ « El nuevo ministro », in *Semana*, 28 juin 1999, en ligne : <http://www.semana.com/noticias-nacion/nuevo-ministro/39564.aspx> (consulté le 26 novembre 2009).

¹¹⁹ Ibid.

Defensoría del Pueblo ne sont pas du ressort de la présidence, Pastrana a promis de faire part des inquiétudes de l'armée à ces institutions. Ainsi, suite à la crise politique provoquée par la démission du ministre de la Défense Rodrigo Lloreda, et aux requêtes des militaires, il semblerait que Pastrana ait négocié avec les militaires alors même qu'une telle situation ne devrait pas se produire si l'État n'était pas inachevé. L'autonomie militaire et l'influence politique de l'institution armée a donc été visible pendant les négociations de paix, obligeant le Président à faire des compromis à l'armée pour qu'elle ne perturbe pas ses objectifs.

2.2.2 Au niveau juridique

L'influence militaire sur le politique et sur le fonctionnement du système juridique est perceptible avec la réforme du code pénal militaire du mois d'août 1999. Ce nouveau code pénal était destiné à renforcer le contrôle des civils sur les activités militaires et à répondre aux accusations de violations de droits humains impunies du fait des enquêtes internes à l'armée. « The new military penal code specifically prohibited the military justice system from investigating the crimes of disappearance, genocide, and torture. »¹²⁰. De fait, malgré l'amendement C-358 du 5 août 1997 (*voir* sect. 2.1.3), concernant le jugement civil des militaires accusés de violations de droits humains, de nombreux militaires n'ont pas été jugés civilement. Une telle réforme arrivait donc à point nommé pendant les négociations et les accusations des FARC selon lesquelles l'armée faisait une guerre sale envers les militants ou les sympathisants de gauche.

Cependant, ce texte a été accompagné d'une mesure beaucoup plus ambiguë qui autorisait le commandant des Forces Armées à remercier un officier ou un soldat sans justification¹²¹. La question se pose alors de savoir qu'elle était la véritable intention de l'État en adoptant cette mesure ? Pour l'organisation Human Rights Watch, il ne fait aucun doute que cette pratique a permis à de nombreux officiers liés à des affaires de violations de droits humains

¹²⁰ William Avilés, *Global Capitalism, Democracy, and Civil-Military Relations in Colombia*, Albany, State University of New York Press, 2006, p. 129.

¹²¹ *Ibid.*

ou de soutien aux groupes paramilitaires d'être déchargés de tout soupçon. En remerciant les militaires de cette manière, l'institution permettait l'impunité de ces hommes sous couvert de la légalité et d'une mesure étatique. À l'inverse, pour le ministre de la Défense, une telle mesure est destinée à ce que « salgan una Fuerzas Militares modernas, más unidas, más profesionales »¹²² au dessus de tout soupçon de violations de droits humains. Quoi qu'il en soit, une telle pratique a sûrement permis au gouvernement de faire baisser les statistiques relatives aux cas de militaires liés à des violations de droits humains, et par conséquent de faire croire à la défense des droits humains et au bon fonctionnement du système juridique. De la même manière, l'institution armée était en quelque sorte blanchie et ne perdait pas sa crédibilité face à la société civile et aux FARC qui ne cessaient de les accuser de faire une guerre sale¹²³.

Ainsi, le 16 octobre 2000, ce sont 388 membres des Forces Armées qui ont été destitués par Luis Fernando Ramírez¹²⁴. De la même manière, « In March 2001, the Defense Ministry announced another purge, this time including twenty officers and fifty enlisted men, most from the Colombian Army.»¹²⁵.

Les associations de défense des droits humains accusent ainsi l'État colombien de prendre des mesures qui fassent croire à la communauté internationale que la Colombie est préoccupée par les droits humains tout en aidant à l'impunité militaire. Les préoccupations relatives à l'impunité sont d'autant plus grandes que les militaires parviennent à contourner la justice en usant de moyens illégaux. En effet, dans deux rapports, le premier de l'année 2000¹²⁶ et le second de 2001¹²⁷, l'Association de défense des droits humains, Human Rights Watch, dénonce de nombreuses entraves à la justice. Celles-ci peuvent venir des militaires

¹²² « Destituidos 388 militares », in *El Tiempo*, 17 octobre 2000, en ligne : <http://www.cltiempo.com/archivo/documento/MAM-1298013> (consulté le 12 janvier 2010).

¹²³ Ibid.

¹²⁴ Ibid.

¹²⁵ Human Rights Watch, *The 'Sixth Division': Military-Paramilitary Ties and U.S Policy in Colombia*, New York, Human Rights Watch, 2001, p. 77.

¹²⁶ Human Rights Watch, « The ties that bind : Colombia and Military-paramilitary links », *A Human Rights Watch Short Report*, vol. 12, n°1B (février), 2000.

¹²⁷ Human Rights Watch, *The 'Sixth Division': Military-Paramilitary Ties and U.S Policy in Colombia*, New York, Human Rights Watch, 2001.

eux-mêmes puisqu'ils ne semblent pas respecter leur code pénal et qu'ils ont recours aux « faux positifs » (*voir* sect. 2.1.3), mais elles peuvent également venir d'autres acteurs qui n'ont pas intérêt à ce que la justice fasse son travail et à ce que certaines enquêtes aboutissent.

Dans le premier cas, l'armée est si puissante face aux volontés politiques et aux règles juridiques, qu'elle ne respecte pas les textes de lois. Ainsi,

« in 2000, Gen. Fernando Tapias, commander of the Colombian Armed Forces, announced in a public conference that the security forces are tough on allegations of human rights violations by their own members. As proof, Tapias said that in 1999 and 2000, the Superior Military Tribunal prosecuted eighty-five cases of possible human rights violations that concluded with guilty sentences, twenty-five for murder, forty for battery (*lesiones personales*), and twelve for arbitrary arrest.

However, this is not evidence of progress, but of the military's continuing refusal to fully embrace a ruling of the Constitutional Court, which ordered that all cases of alleged human rights cases under military jurisdiction be transferred to civilian courts. This statistic acknowledges that the military -- and its highest-ranking officer -- continues to flout the law and wrongly assert jurisdiction over cases that should be adjudicated in the civilian court system. »¹²⁸

Ce fonctionnement est facilité par l'inachèvement de l'État, puisque, plutôt que de s'imposer face aux Forces Armées, l'État fait preuve de son incapacité à faire respecter la loi et la justice.

Mais l'autonomie juridique des Forces Armées ne s'arrête pas là. De nombreux enquêteurs, juges, avocats, reçoivent des menaces les obligeant à démissionner de leurs fonctions ou même à s'exiler de peur de voir les menaces mises à exécution¹²⁹. Ils voient également leur travail annulé du fait de manque de preuves, de retrait de plaintes ou de disparition de témoins. « Le taux de probabilité de voir un homicide faire l'objet d'une procédure judiciaire, qui dépasse 35% dans les années 1970, est actuellement légèrement

¹²⁸ Ibid, p. 80-81.

¹²⁹ Ibid, p. 75.

supérieur à 6% »¹³⁰. Mauricio Rubio dénonce ainsi le fait que les groupes armés exercent des pressions de plus en plus fortes sur le judiciaire lors des procès et des mises en examen. Pour Human Rights Watch, les menaces sont une manière de ne pas enquêter sur les exactions commises par l'armée ou par les paramilitaires :

« On February 4, 2000, for instance, the Puerto Asís mayor called a special meeting to discuss a wave of killings. Martínez [the mayor] publicly stated that part of the problem was that paramilitaries were "untouchable" even though he had personally informed the police about their role in at least four forced disappearances. The Colombian Army and Puerto Asís police, he said, reacted to his reports not by investigating and carrying out arrests, but by denying his information and threatening him »¹³¹

De la même manière, l'Association de droits humains accuse certains militaires de payer des groupes mandatés par les AUC pour éliminer des fonctionnaires judiciaires trop encombrants¹³².

La problématique des relations entre l'armée et les paramilitaires doit donc être étudiée pour comprendre l'intérêt des acteurs à entraver la justice.

2.3 La problématique paramilitaire

Si l'inachèvement de l'État a provoqué l'autonomie militaire et les conséquences politiques qui en découlent, ces deux phénomènes ont participé à l'apparition des groupes paramilitaires. Les groupes d'auto-défense sont nés de la loi 48 de 1968. Ces groupes de protection étaient financés par l'élite pour protéger leurs intérêts et ils étaient armés et

¹³⁰ Mauricio Rubio, « Colombie : groupes armés et justice pénale », in *Problèmes d'Amérique latine*, n°34, p. 90.

¹³¹ Human Rights Watch, *The 'Sixth Division': Military-Paramilitary Ties and U.S Policy in Colombia*, New York, Human Rights Watch, 2001, p. 20.

¹³² Human Rights Watch, « The ties that bind : Colombia and Military-paramilitary links », *A Human Rights Watch Short Report*, vol. 12, n°1B (février), 2000.

entraînés par le corps militaire. Par la suite, l'apparition d'acteurs illégaux liés aux trafics de drogue ou d'émeraudes a fait dévier la fonction première de protection, et ces groupes armés sont devenus des justiciers qui défendaient les intérêts économiques des trafiquants. C'est la multiplication de ces groupes, et l'impossibilité de l'État de les contrôler, qui a conduit à la fin de leur légalisation en 1989. Par la suite, en 1997, les groupes paramilitaires se sont unifiés pour former les AUC et mieux s'organiser dans leur lutte contre-insurrectionnelle. Ainsi, si les groupes paramilitaires sont devenus illégaux en 1989, ils n'ont pas disparus pour autant et à l'inverse ont continué de croître. L'État aurait dû les combattre comme il combat la guérilla, et la logique aurait voulu qu'ils rompent leurs liens avec les militaires. Mais, comme nous l'avons vu, l'inachèvement de l'État le rend incapable de véritablement s'opposer aux paramilitaires (sect. 2.1.1). La question se pose alors de savoir ce qu'il en est des interactions entre militaires et paramilitaires sous la présidence de Pastrana.

2.3.1 Les rapports directs entre l'armée et les paramilitaires.

Les années 1990 correspondent à une seconde phase dans le développement de ces groupes paramilitaires. De fait, pendant que les gouvernements civils de la fin des années 1980 veulent limiter l'autonomie militaire et prennent des mesures concrètes en ce sens, les paramilitaires se consolident. L'élite ayant peur que le processus de paix entamé par Betancur nuise à ses intérêts et l'armée étant contre une solution négociée au conflit, les paramilitaires sont restés le seul moyen de se défendre contre les guérillas. Par la suite, les présidences successives de Virgilio Barco et de César Gaviria ont mis fin à la légalisation des paramilitaires et ont voulu subordonner l'armée. C'est ce double phénomène qui a inquiété les courants d'extrême droite et qui a permis la création et le développement des AUC malgré leur interdiction¹³³. De fait, la confiance dans la capacité de l'État et de l'armée à lutter contre la guérilla étant limitée, l'existence d'organisations fonctionnant comme des milices privées a rassuré certaines franges de la population qui se sont tournées vers les paramilitaires pour assurer leur protection. Ces groupes se sont ainsi multipliés. De même, l'arrivée au pouvoir

¹³³ William Avilés, *Global Capitalism, Democracy, and Civil-Military Relations in Colombia*, Albany, State University of New York Press, 2006.

d'Ernesto Samper et son incapacité à gouverner le pays, du fait des nombreux scandales qui lui étaient liés, a contribué à cette consolidation. Samper n'ayant pas la légitimité requise pour s'imposer face à la guérilla et l'armée n'ayant ni les effectifs, ni les moyens matériels de lutter contre les FARC, les AUC ont remplacé l'État en devenant un obstacle à la guérilla et en l'affrontant dans le but de l'anéantir¹³⁴. Il y a donc un lien entre la consolidation des AUC, la baisse de l'autonomie militaire et l'inachèvement de l'État¹³⁵.

Les chiffres approximatifs du nombre d'hommes enrôlés au sein de cette organisation sont significatifs à cet égard. Alors que les AUC comptaient 6 400 hommes en 1998, au début du mandat présidentiel d'Andrés Pastrana, ils étaient 12 100 en 2002¹³⁶. D'après Mackenzie, ce doublement des effectifs serait dû à l'opposition à la paix. Les AUC étant contre le phénomène guérillero et ne croyant pas en la possibilité d'une paix négociée, de nouvelles recrues s'associent à cette idée pour poursuivre la lutte contre l'insurrection. La croissance importante d'un tel groupe armé luttant contre les guérillas alors que le gouvernement voulait négocier la paix a été une des raisons des complications des négociations. Mais les liens établis entre les AUC et l'armée pendant le processus de paix sont une autre des raisons de l'échec des pourparlers.

En effet, alors que l'État a rompu ses liens avec les groupes d'auto-défense en 1989, l'armée n'en a pas fait autant. De fait, l'armée ayant gagné en autonomie et ne voulant pas d'une paix négociée avec les guérillas, elle a conservé ses liens avec ces groupes pour pouvoir poursuivre sa lutte contre les insurgés au travers des paramilitaires. Il y aurait donc des liens directs entre les deux acteurs et certains vont même jusqu'à appeler les paramilitaires la 6^{ème} division de l'armée pour signifier l'ampleur du rapprochement¹³⁷.

¹³⁴ Peter Waldmann, « Colombia and the FARC : Failed Attempts to Stop Violence and Terrorism in a Weak State », in *Democracy and Counterterrorism : Lessons from the Past*, sous la dir. de Robert J. Art et Louise Richardson, Washington DC, United State Institute of Peace, 2007.

¹³⁵ Fernando C. Cubides, « Colombie : la violence des paramilitaires », in *Problèmes d'Amérique latine*, numéro 34, 1999, p. 61-75.

¹³⁶ Eduardo Mackenzie, *FARC, ou, L'échec d'un communisme de combat : Colombie 1925-2005*, Paris, Publibook, 2005.

¹³⁷ Human Rights Watch, *The 'Sixth Division' : Military-Paramilitary Ties and U.S Policy in Colombia*, New York, Human Rights Watch, 2001.

Ceux-ci se traduisent par des échanges de renseignements, ou des approvisionnements en armes. Ces échanges sont importants dans la mesure où l'armée sort de ses fonctions en passant des accords avec les AUC. La couleur politique affichée des AUC ne respecte pas la fonction non belligérante des Forces Armées. De plus, ces liens entravent le monopole de la violence légitime de l'État.

Mais les liens supposés entre les deux acteurs ne s'arrêtent pas là et un rapport de Human Rights Watch de l'année 2001 accuse même les militaires de soutenir et de coordonner les actions des paramilitaires en les aidant matériellement et en échangeant des informations :

« [...] the relationships described in this report involve active coordination during military operations between government and paramilitary units; communication via radios, cellular telephones, and beepers; the sharing of intelligence, including the names of suspected guerrilla collaborators; the sharing of fighters, including active-duty soldiers serving in paramilitary units and paramilitary commanders lodging on military bases; the sharing of vehicles, including army trucks used to transport paramilitary fighters; coordination of army roadblocks, which routinely let heavily-armed paramilitary fighters pass; and payments made from paramilitaries to military officers for their support. »¹³⁸

Les échanges de renseignements seraient donc monnaie courante. Alors que la loi 48 de 1968 a institutionnalisé les liens entre l'armée et les groupes d'autodéfense, 1989 n'aura pas permis de rompre ces liens et l'armée poursuit sa politique de lutte contre la guérilla malgré le changement de politique énoncé par Bogotá. Non seulement l'armée ne veut pas agir contre les paramilitaires mais elle s'oppose aux tentatives d'arrestation de leurs membres. Human Rights Watch accuse l'institution armée d'avoir dévoilé ou d'avoir fait faillir certaines opérations d'arrestation de membres des AUC¹³⁹.

Un dernier point montrant le rapprochement entre paramilitaires et armée est ce témoignage où « Felipe told Human Rights Watch that he worked with soldiers who spent their vacations moonlighting as paramilitaries to obtain extra cash. »¹⁴⁰. Cette accusation est

¹³⁸ Ibid, p.1.

¹³⁹ Ibid.

¹⁴⁰ Ibid, p. 40.

grave puisque cela voudrait dire que les militaires qui ont été formés par l'armée, et par delà par l'État lui-même, mettent leur savoir en tant que professionnels au service d'une armée paramilitaire qui profite alors de cette formation. De la même manière, Carlos Castaño a souvent parlé de militaires qui avaient quitté l'armée pour rejoindre les AUC car ils ne trouvaient pas la politique militaire assez répressive à l'égard des FARC¹⁴¹.

Tous ces témoignages confortent l'idée selon laquelle des liens existent entre l'armée et les paramilitaires. Ces liens peuvent être d'ordre matériel, les militaires fournissant des armes aux AUC. Ils peuvent être humains, certains militaires quittant l'armée pour rejoindre les AUC de manière définitive ou ponctuelle. Mais ils sont aussi tactiques et stratégiques de part les échanges de renseignements.

2.3.2 La guerre sale

Les relations entre les paramilitaires et l'armée ne s'arrêtent pas là. De nombreuses associations de droits humains, représentants de la société civile, journalistes et représentants de la communauté internationale ont également dénoncé la « guerre sale » menée en Colombie. De fait, si l'armée poursuit ses liens avec les AUC, c'est qu'elle y trouve un intérêt. Un intérêt pour la lutte contre-insurrectionnelle d'abord, puisque l'objectif premier des Forces Armées est de mettre fin aux mouvements de guérillas et que les AUC sont nées pour parvenir à ce même objectif. Les deux acteurs se permettent donc d'unir leurs forces pour arriver à leurs fins. Puis un intérêt dans les agissements, puisque l'armée peut faire une guerre sale à la guérilla au travers des paramilitaires sans être responsable des exactions et sans mettre en cause l'État¹⁴². Les paramilitaires faisant de toute manière partie d'une organisation illégale aux yeux de l'État, ils n'ont rien à perdre à commettre des massacres, des crimes ou des tortures qui, selon eux, vont repousser la guérilla.

¹⁴¹ John C Dugas, « The Colombian nightmare : human rights abuses and the contradictory effects of U.S foreign policy », in *When States Kill*, sous la dir. de Cecilia Menjívar and Néstor Rodríguez, Austin : University of Texas Press, 2005.

¹⁴² Hernando Calvo Ospina, « La 'guerre sale' », in *Colombie, derrière le rideau de fumée : histoire du terrorisme d'État*, Pantin, Le Temps des cerises, 2008.

Les témoignages de massacres commis par les paramilitaires et tolérés, voire appuyés par l'armée ne manquent pas. Pour ce travail, il est intéressant d'en retracer deux d'entre eux. Le premier a été perpétré en juillet 1997 et la justice a rendu son jugement quant à la responsabilité du général de la région en novembre 2009, tandis que le second a été commis en janvier 2001 et que les procédures judiciaires sont toujours en cours.

Le premier massacre faisant état de liens entre l'armée et les paramilitaires est celui de Mapiripán :

Situé dans le territoire des FARC, au cœur de l'économie de la coca, près de la frontière du Meta et du Guaviare, Mapiripán fut en quelque sorte un cas de morts sur ordonnance. Le 12 juillet 1997, deux vols charters de cinquante 'soldats' paramilitaires décollèrent de l'Urabá pour atterrir dans l'aéroport situé à San José de Guaviare. L'aéroport était sous contrôle militaire, proche de la base antidrogue du bataillon Joaquín Paris (à l'époque la seule base colombienne d'où étaient conduites les opérations de fumigation menées par les États-Unis). Avec l'aide du sergent en charge de la sécurité de l'aéroport et d'un officier du renseignement de l'armée, les paramilitaires déchargèrent des armes, des uniformes et de l'équipement de communication, que les soldats aidèrent alors à charger sur des camions qui allaient les emmener jusqu'à des bateaux. Pour se rendre à Mapiripán depuis San José par la rivière, ils passèrent par le poste de contrôle de l'école d'entraînement spécial de l'armée colombienne de Barracón, situé sur une île juste en aval de San José.

Des instructeurs du VIIème groupe de forces spéciales (Special Forces Group) américain aidaient à former leurs homologues colombiens de la 2^{ème} brigade mobile dans le domaine de la planification militaire. La présence paramilitaire renforcée par 180 soldats recrutés localement, ne fut pas 'remarquée' car le commandant de Barracón, le colonel Lino Sánchez, diplômé de l'Ecole des Amériques, avait aidé à planifier le massacre. À leur arrivée à Mapiripán, les paramilitaires entamèrent cinq jours de tortures et de meurtres, emmenant les victimes de leur liste de 'sympathisants des guérillas' vers les abattoirs de la ville. La parmi les hurlements et les appels au secours perçus de toute la ville, on leur arracha les entrailles de manière à ce que leurs corps ne puissent plus flotter une fois qu'ils seraient jetés dans la rivière. Le juge Leonardo Iván Cortés (qui dut ensuite s'enfuir de Colombie car il recevait des menaces de mort), contacta l'armée par courrier et par téléphone. Le colonel Hernán Orozco affirma qu'il n'avait pas de soldats disponibles mais promit d'en toucher un mot à son supérieur, le général Uscátegui, qui dirigeait la 7^{ème} brigade dans le Meta et le Guaviare, et dont le quartier général se trouvait à Villavicencio.

Comme à l'accoutumée, la police et l'armée arrivèrent sur les lieux seulement après la fin du massacre.¹⁴³

Ce témoignage montre les rapports établis entre les paramilitaires et le bataillon Joaquín París d'une part, l'école d'entraînement spécial de l'armée de Barracón et le général Uscátegui de la 7^{ème} brigade d'autre part.

En 2001, le général a été condamné par la Justice Pénale Militaire pour omission du massacre. Cependant, le 10 mars 2003, la *Fiscalía General de la Nación* l'accuse d'omission de délits d'homicides aggravés, d'enlèvements aggravés et de faux et d'usage de faux. Une procédure judiciaire est alors en cours et en 2007, le Tribunal spécialisé ne condamne pas Uscátegui en estimant qu'il n'est pas prouvé que la 7^{ème} brigade ait le commandement du bataillon Paris. Dans ce cas là, le général ne pouvait pas contrôler les activités du dit bataillon. Mais la *Fiscalía* fait appel du jugement et en novembre 2009, le Tribunal Supérieur de Bogotá a condamné le général à 40 ans de prison pour culpabilité dans des délits d'homicides aggravés, enlèvements, faux et usage de faux. Uscátegui a ainsi été accusé d'être le co-auteur du massacre qui a coûté la vie à 49 personnes « por no impedir el crimen cometido por un grupo de paramilitares que envió Carlos Castaño desde Urabá con la complicidad de miembros de la Fuerza Pública. »¹⁴⁴. Le général Uscátegui ayant été mis au courant par le juge Novoa Cortés des exactions commises à Mapiripán, il aurait dû intervenir plutôt que de laisser faire les paramilitaires.

Ce jugement permet de noter plusieurs points. D'abord, pour appuyer l'idée selon laquelle les militaires ne tiennent pas compte des normes constitutionnelles régissant leur institution, faisons remarquer que pour une accusation reliée à un massacre, et donc à une violation des droits humains, la Justice Pénale Militaire est la première à avoir jugé le général Uscátegui. Ensuite, la chronologie de la procédure judiciaire permet également de constater

¹⁴³ Forrest Hylton, « Paix fragmentaire et souveraineté parcellaire, 1990-98 », in *Colombie les heures sombres*, Paris, Éditions Imho, 2008, p. 131-132.

¹⁴⁴ « El fallo que condenó a Uscátegui por Mapiripán », in *Verdadabierta.com*, 25 novembre 2009, en ligne : <http://www.verdadabierta.com/parapolitica/1997-condena-de-40-anos-a-general-uscategui-por-masacre-de-mapiripan> (consulté le 30 novembre 2009).

que c'est uniquement grâce à la persévérance de la *Fiscalía* que le général a été condamné. Le poids de l'armée dans les procédures judiciaires est tel que le général a été acquitté par deux fois avant d'être condamné. Enfin, l'organisation de ce massacre et le jugement rendu sont explicites quant à la responsabilité des Forces Armées dans la guerre sale colombienne et la poursuite de leurs liens avec les paramilitaires. Ici les militaires n'ont pas tenu compte des appels à l'aide étant ainsi tenus responsables par omission. Mais, pour un cas de violation des droits de l'homme jugé et menant à une condamnation, combien ne sont pas punis ? Les enquêtes ne peuvent pas toujours aboutir du fait de menaces, de manque de preuves, de disparition de témoin, d'annulation de procédures¹⁴⁵,...

Si le massacre de Mapiripán n'a pas eu lieu sous le mandat d'Andrés Pastrana, les témoignages relatifs à ce genre de pratique n'ont pas cessé entre 1998 et 2002. De plus, les militaires ne sont pas toujours responsables par simple omission, ils peuvent également être mis en cause dans des massacres du fait de l'aide directe apportée aux AUC. Celle-ci peut être matérielle, financière ou alors elle peut juste être faite en instaurant des barrages sur les routes pour empêcher quelque témoin que ce soit d'entrer dans la zone de combat. Ainsi, la responsabilité de l'armée dans le cas du massacre de Chengue ne semble pas être due uniquement à l'omission :

« In the early morning hours of January 17, 2001, a large group of armed men belonging to the right-wing paramilitary group Autodefensas Unidas de Colombia (AUC) entered the village of Chengue in the northern province of Sucre. The paramilitaries forced the villagers to the town center, where they proceeded to kill a number of the village men using axes, machetes, sledgehammers, and heavy stones to crush their skulls. They subsequently fled, setting fire to the majority of the houses in the village. In the course of this paramilitary incursion, twenty-four men were killed, thirty-five houses were incinerated, and eight-hundred persons were displaced from the area. Although the killing was carried out directly by paramilitary forces, the Colombian military was apparently complicit in the massacre. Survivors recounted that the military provided safe passage to the paramilitaries and 'effectively sealed off the area by conducting what villagers described as a mock daylong battle with leftist guerrillas who dominate the area'. Two

¹⁴⁵ Human Rights Watch, « The ties that bind : Colombia and Military-paramilitary links », *A Human Rights Watch Short Report*, vol. 12, n°1B (février), 2000.

active-duty marine sergeants were implicated in the Chengue massacre, charged with supplying weapons to the paramilitaries and helping them to coordinate the attack. »¹⁴⁶

Les liens avec les paramilitaires permettent donc à l'armée de coordonner des actions plus violentes que ce que la Constitution et le Code Pénal Militaire autorisent. Cette « alliance » cachée entre les paramilitaires et l'armée a aussi lieu au niveau juridique. Comme il a été dit précédemment, l'armée couvre les paramilitaires dans leurs exactions (sect 2.2.2). Ces liens lui permettent de poursuivre sa politique de lutte contre l'insurrection plutôt que de suivre la politique gouvernementale. Pendant le processus de paix de Pastrana, l'objectif de l'armée n'était donc pas de suivre le gouvernement, mais plutôt de s'allier aux AUC pour poursuivre la guerre contre la guérilla. Mais, si l'armée n'obéit pas aux ordres du gouvernement, comment l'État peut-il diriger un processus de paix sans avoir de contrôle sur ses instances ?

2.4 Conclusion

Les faits énoncés tout au long de ce chapitre montrent bien la difficulté pour l'État d'imposer sa politique, et donc, de pouvoir diriger les négociations de paix comme il le souhaite. Historiquement, l'inachèvement de l'État a conduit à l'autonomie militaire, mais aujourd'hui, c'est cette autonomie qui participe à l'inachèvement dans une spirale sans fin. Cette problématique de l'autonomie a entraîné des conséquences néfastes sur le processus de paix.

Premièrement, l'influence politique de l'armée n'a pas permis au Président Pastrana de mener à bien sa politique comme il le souhaitait. L'État a sans cesse dû concilier les exigences des FARC avec celles de l'armée, tout en essayant de ne pas perdre de vue ses objectifs. Comme il a été remarqué plus haut, l'armée a de nombreuses fois fait des demandes à l'État qui ont contribué à la difficulté de parvenir à un accord de paix avec la guérilla.

¹⁴⁶ John C Dugas, « The Colombian nightmare : human rights abuses and the contradictory effects of U.S foreign policy », in *When States Kill*, sous la dir. de Cecilia Menjivar and Néstor Rodríguez, Austin : University of Texas Press, 2005, p. 227.

Deuxièmement, la perte du monopole de la violence légitime par l'État a eu de graves conséquences sur les pourparlers. De fait, l'État colombien n'ayant pas trop d'autorité sur ces acteurs, à moins de tous les inclure dans un même processus, il y aura toujours un acteur pour ruiner les tentatives de paix. Ici, le problème est double. Non seulement les FARC ont demandé à l'État des preuves de démantèlement des AUC, mais elles ont refusé que toutes négociations entre l'État et les AUC puissent avoir lieu. L'État étant incapable de lutter militairement contre les AUC et respectant la demande des FARC de ne pas entamer de dialogue avec les AUC, le monopole de la violence légitime n'était pas retrouvé et les AUC ont poursuivi leurs attaques sans rencontrer trop d'opposition.

En dernier lieu, c'est la question judiciaire qui pose problème. Les instances juridiques ne parviennent pas toujours à enquêter sur des sujets sensibles tels que les violations de droits humains commises par l'armée ou encore les liens entre l'armée et les paramilitaires. De ce fait, l'armée reste autonome et poursuit ses liens avec les AUC. Mais alors, comment parvenir à un accord de paix dans ces conditions ? La guerre sale que mène l'armée au travers des AUC ne permet pas aux FARC d'avoir confiance en l'État. Comment croire les représentants de l'État qui, à la table des négociations, promettent une inclusion politique et sociale aux guérilleros, pendant que les sympathisants de gauche ou les membres des FARC continuent de se faire assassiner par les AUC sous couvert de l'armée ? Et ceci sans que, ni la justice, ni l'État ne puissent rien faire. Il est donc maintenant nécessaire de se pencher sur les rapports entre les FARC et l'État pendant la période des négociations.

CHAPITRE 3

LES FARC ET L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS

Nous avons vu dans le chapitre précédent que le problème de l'insurrection ne concernait pas seulement l'État et les insurgés, mais comprenait également l'armée et les paramilitaires. L'autonomie de l'institution militaire et la présence paramilitaire sont donc des éléments explicatifs de l'incapacité de l'État à résoudre la situation insurrectionnelle. De plus, ces deux éléments se perpétuent. Si l'autonomie militaire et les paramilitaires sont nés de l'inachèvement de l'État, c'est ce même inachèvement qui empêche l'État de reprendre le rôle qui est le sien, de contrôler son territoire en ayant le monopole de la violence légitime et de parvenir à négocier la paix avec les guérillas.

Mais qu'en est-il de la relation entre les FARC et l'État depuis la création du mouvement guérillero? La tentative de négociation d'Andrés Pastrana n'était pas une première en la matière. Depuis le régime militaire de Rojas Pinilla en 1953 jusqu'à aujourd'hui, les présidents colombiens ont tous été confrontés au phénomène guérillero et ont tous essayé de le résoudre à leur manière. Mais alors, comment expliquer cet échec permanent à régler ce phénomène? La problématique de l'inachèvement de l'État s'applique ici dans une double perspective. Si l'inachèvement de l'État permet de comprendre la naissance et la consolidation des guérillas colombiennes, ces dernières participent, par leur présence, à la poursuite de cet inachèvement. La guérilla est à la fois cause et conséquence de la faiblesse étatique. Bien que les FARC ne soient pas la seule guérilla colombienne, dans ce travail, nous mettons l'emphase sur elles puisque l'initiative de paix de Pastrana ne concernait qu'elles.

Ce troisième chapitre traitera donc des relations entre l'État colombien et les FARC. Dans une première partie, il s'agira d'explicitier la responsabilité de l'État inachevé dans la naissance et la consolidation des FARC. En effet, ces dernières sont nées en 1964 des suites de l'opération Marquetalia et il est nécessaire de comprendre comment un mouvement d'une trentaine d'hommes a pu se transformer en une armée de plus de 20 000 personnes¹⁴⁷. Il est également important de comprendre pourquoi aucun processus de paix entamé avec le mouvement guérillero n'a pu aboutir à un cessez-le-feu et à la paix. À la lumière de ces éléments, la seconde partie permettra d'analyser les obstacles aux pourparlers de 1998 à 2002. Comment expliquer qu'après 4 ans de négociations les deux acteurs en présence n'aient pas pu signer un quelconque accord favorable à la paix ? Ici il s'agira d'insister sur quatre points clés du processus de paix : la campagne électorale de 1998, l'impossibilité de signer un cessez-le-feu, la complexité de parvenir à un accord et la problématique de la zone démilitarisée.

3.1 Un État responsable de la naissance et de la consolidation des guérillas

3.1.1 Des groupes d'auto-défense à la création des FARC

Pour comprendre la responsabilité de l'État dans la création des guérillas, il est nécessaire de revenir à la période de la Violencia. Dans le premier chapitre, nous avons vu que l'État colombien s'est construit sur le principe de l'exclusion, autant territoriale que sociale et politique. La Violencia a été le symptôme le plus marquant de cette réaction à l'exclusion perpétuelle (voir sect. 1.2.1.2). À cause de cette violence, et du fait du harcèlement des conservateurs envers les libéraux, des groupes de Colombiens ont commencé à s'organiser pour prendre le maquis et vivre de manière autonome. Ils se sont créés en réaction à la violence mais leur existence a été facilitée par l'inachèvement de l'État. Ce dernier ne contrôlant pas son territoire, excluant politiquement une partie de sa population et ne pouvant

¹⁴⁷ Pietro Lazzeri, « Caractéristiques du conflit armé colombien », in *Le conflit armé en Colombie et la communauté internationale*, Paris, L'Harmattan, 2004.

protéger cette même population, de nombreuses personnes ont préféré rejoindre ces groupes plutôt que de se laisser violenter par les conservateurs. Les mouvements d'autodéfense se sont alors multipliés en Colombie¹⁴⁸.

Timothy Wickham-Crowley explique l'apparition des groupes d'autodéfense, et plus généralement des guérillas, en arguant de l'incapacité de l'État à respecter le « contrat social » qu'il a établi avec la population¹⁴⁹. Les autorités ne parvenant pas à remplir leurs fonctions, à défendre la population et à maintenir l'ordre, les conditions étaient réunies pour que d'autres mouvements prennent le relais de l'État et s'organisent pour se défendre eux-mêmes. Des foyers de résistance sont alors apparus en parallèle du pouvoir étatique. C'est donc l'incapacité de l'État à réguler son territoire et à respecter ses fonctions qui est à la base de la création des mouvements de guérilla.

Cette situation s'est propagée et les guérillas rurales se sont multipliées au fil du temps. Malgré l'offre d'amnistie faite par le général Gustavo Rojas Pinilla en juillet 1953, certaines guérillas libérales ont persisté, ces groupes n'ayant qu'une confiance limitée dans le général. De la même manière, l'instauration du Front National n'a pas permis à ces guérillas de se réinsérer dans la vie civile (*voir* sect. 1.2.2.1). Si l'on peut dire que la Violencia a été le déclencheur de l'organisation des guérillas, le Front National a été leur moteur. De fait, le pacte de Benidorm ayant instauré une coalition entre libéraux et conservateurs pour venir à bout de la dictature militaire de Rojas Pinilla, les autres tendances politiques se sont vues exclues de l'échiquier politique. Certains mouvements de guérillas se sentant trahis par l'alliance entre les conservateurs et les libéraux, ils se sont rapprochés des communistes et ont poursuivi leur opposition au gouvernement¹⁵⁰. Cette opposition était de plus en plus justifiée du fait de l'exclusion politique induite par le Front National. En établissant un

¹⁴⁸ Phyllis Greene Walker, « National security », in *Colombia a Country Study*, sous la dir. de Dennis M. Hanratty et Sandra W. Meditz, Washington, Federal Research Division, Library of Congress, 1990, p. 251-311.

¹⁴⁹ Timothy P. Wickham Crowley, « The rise (and sometimes fall) of guerrilla government in Latin America », *Sociological Forum*, volume 2, numéro 3, 1987, p. 473-499.

¹⁵⁰ Daniel Pécaut, « Discours et pratiques politiques », *Les FARC, une guérilla sans fins?* Paris, Lignes de repères, 2008.

système d'alternance du pouvoir entre leurs deux partis, les libéraux et les conservateurs ont empêché toute nouvelle mouvance politique d'exprimer ses idées et de se faire entendre. La seule solution a alors été de poursuivre l'opposition dans la clandestinité. C'est ainsi que,

« El 23 de octubre de 1961, durante el gobierno de Alberto Lleras Camargo, en el marco del Frente Nacional, en sesión del Senado de la República, el entonces congresista Alvaro Gómez Hurtado haría célebre la noción de 'Repúblicas independientes', para referirse a estas zonas que 'no reconocen la soberanía del Estado colombiano, donde el ejército colombiano no puede entrar, donde se le dice que su presencia es nefanda'¹⁵¹. »

Le gouvernement d'Alberto Lleras Camargo a alors décidé d'en finir avec la présence de ces Républiques indépendantes et de reprendre le contrôle du territoire national. Pour cela, un premier plan a été élaboré sous la direction du général Ruiz Novoa et mis en place au début de l'année 1962. Celui-ci, intitulé Plan Lazo, était constitué de deux phases. La première était assimilée à une guerre psychologique, qui consistait à éliminer les soutiens aux guérillas en apeurant leurs sympathisants et en dissuadant les combattants de poursuivre leur opposition. La deuxième phase, nommée « action civique » consistait à ce que « army personnel participated in building roads, bridges, and public housing as well as in such projects as literacy instruction and health care. »¹⁵². L'action civique était alors un projet qui visait non pas à vaincre les combattants, mais plutôt à éliminer les origines de la création des Républiques indépendantes. En montrant aux populations des régions éloignées que l'État venait jusqu'à elles (au travers de l'armée) pour apporter les services publics, participer au développement économique, construire des infrastructures qui les relient aux grands axes du pays, le gouvernement espérait détruire le moteur de ces foyers d'autodéfense et restaurer une image positive de l'armée et de l'État¹⁵³. L'objectif était alors de poursuivre la construction de l'État colombien en procédant à une inclusion sociale de toutes les populations du

¹⁵¹ Maria De la Luz Vasquez, « *De Repúblicas independientes a zona de despeje. Identidades y Estado en los márgenes* », in *Identidades culturales y formación des Estado en Colombia*, sous la direction de Bolívar, Ingrid Johanna, Bogota, Universidad de los Andes, 2006, p. 127.

¹⁵² Phyllis Greene Walker, « National security », in *Colombia A Country Study*, sous la dir. de Dennis M. Hanratty et Sandra W. Meditz, Washington, Federal Research Division, Library of Congress, 1990, p. 267

¹⁵³ Carlos Miguel Ortiz Sarmiento, « L'armée » in *La violence en Colombie : racines historiques et sociales*, Paris, L'Harmattan, 1990.

territoire et en ayant le contrôle de l'ensemble des zones géographiques du pays. L'État cherchait donc à limiter son inachèvement.

Cependant, après quelques mois de mise en pratique du plan Lazo, le général Ruiz Novoa a démissionné car il ne considérait pas que l'investissement de l'armée dans le développement économique et social soit suffisant. Il a été remplacé par le général Gabriel Revaiz Pizarro qui a immédiatement changé d'approche envers les Républiques indépendantes. Celui-ci considérant que l'action civique était incompatible avec la fonction première de l'armée, la défense du territoire, il a entamé une politique de répression¹⁵⁴. En 1964, l'opération militaire Marquetalia a alors permis la destruction de tous les foyers d'autodéfense. Cette opération a été une véritable réussite quant à l'élimination des Républiques indépendantes mais a marqué le début de la « guerre populaire » colombienne¹⁵⁵.

En effet, une poignée d'hommes, dont Manuel Marulanda et Jacobo Arenas ont décidé de poursuivre leur résistance et ont créé le Bloque Sur, qui deviendra FARC en 1966¹⁵⁶. Pour que l'opération Marquetalia atteigne ses objectifs d'élimination des noyaux de résistance, il aurait fallu que la stratégie militaire soit liée à une stratégie de développement sur le long terme. De fait, en ne répondant pas aux revendications des guérilleros, et en poursuivant l'exclusion existante, les mouvements étaient condamnés à se perpétuer et à se reformer malgré les actions militaires. L'État n'ayant pas pris ses responsabilités, les noyaux de résistance se sont peu à peu consolidés, défiant un État déjà inachevé.

3.1.2 1964-1998 : une consolidation indéniable

¹⁵⁴ Phyllis Greene Walker, op. cit.

¹⁵⁵ Eduardo Mackenzie, *FARC, ou, L'échec d'un communisme de combat : Colombie 1925-2005*, Paris, Publibook, 2005.

¹⁵⁶ Eduardo Pizarro Leongómez, « Los actores armados no estaiales : hacia un callejón sin salida ? », *Una democracia asediada : balance y perspectivas del conflicto armado en Colombia*, Published Bogotá, Grupo Editorial Norma, 2004.

L'année 1964 marque donc le début des guérillas colombiennes. Quatre facteurs permettent d'expliquer la poursuite du conflit colombien et la consolidation des FARC. Premièrement, c'est le laissez-faire de l'État qui peut être remis en cause. Suite à une première conférence qui a vu la naissance du Blocus Sur et qui revendiquait une réforme agraire, Manuel Marulanda et Jacobo Arenas ont organisé une deuxième conférence en 1966 pour renommer leur guérilla FARC et pour créer l'État major de ce mouvement¹⁵⁷. Les FARC se sont structurées de manière hiérarchique et ont continué d'organiser des conférences pour mettre en place leur stratégie. Si les débuts du mouvement ont été difficiles du fait du peu d'hommes engagés, les politiques gouvernementales n'auront pas réussi à mettre fin à la guérilla. Le gouvernement a adopté une politique de laissez-faire emblématique de son incapacité à contrôler certaines zones de son territoire. Pis encore, la seule mesure prise par l'État est un symbole de son inachèvement. De fait, l'adoption de la loi 48 de 1968 autorisant l'existence d'acteurs d'autodéfense formés par l'armée pour l'aider à lutter contre les guérillas n'a pas permis d'enrayer le problème et a plutôt eu tendance à l'aggraver (*voir* chap. 2). Ainsi, plutôt que de réguler le problème dès son origine, et à sa source, l'État a préféré ne pas s'y attaquer, ce qui a envenimé la situation. De fait, des négociations entre le gouvernement et un mouvement d'une centaine d'hommes sont plus faciles qu'avec une armée de 20 000 guérilleros. L'État ne voyant pas la menace que pouvaient représenter une poignée d'hommes opposés au régime, il s'est laissé dépasser par les événements lorsque le mouvement d'opposition s'est amplifié.

Deuxièmement, le gouvernement colombien a poursuivi sa politique de répression sans l'accompagner de politiques de développement économique et social. Ceci a eu deux effets. D'abord, les FARC faisant le constat de la passivité du gouvernement face à leurs revendications, le mouvement s'est peu à peu étendu et a réussi à intégrer de nouvelles recrues. Ensuite, l'insurrection prenant de l'ampleur, l'institution armée s'est elle aussi développée pour prévenir les débordements des insurgés (*voir* sect. 1.2.2.2). Ce double phénomène a participé à la poursuite de l'inachèvement de l'État colombien. La politique de répression a légitimé la présence de la guérilla tout en affaiblissant la capacité étatique. Entre

¹⁵⁷ Daniel Pécaut, « L'évolution des FARC de 1968 à 2008 », in *Les FARC, une guérilla sans fins ?* Paris, lignes de repères, 2008.

1975 et 1982, les FARC sont passées de 5 à 24 fronts¹⁵⁸. Chaque front étant composé d'une centaine d'hommes, la multiplication des fronts permettait de mieux quadriller le pays¹⁵⁹. Fortes de leur expansion, en 1982, elles ont organisé leur 7^{ème} conférence pendant laquelle il a été convenu que leur nombre de fronts passe à 48 et que le mouvement accède au pouvoir dans une période de 8 ans¹⁶⁰. Après un piétinement jusqu'au milieu des années 1970, le mouvement s'est donc amplifié tout au long des années 1980. Ceci a été facilité par un climat social tendu, un contexte politique difficile, un contexte international favorable aux rébellions et la multiplication des ressources financières des FARC¹⁶¹.

Troisièmement, c'est l'épisode de l'Union Patriotique qui a favorisé la poursuite du conflit. L'arrivée au pouvoir de Belisario Betancur en 1982 a modifié les relations entre le gouvernement et la guérilla. Le nouveau président a reconnu l'échec de la solution militaire et a entamé un processus de paix en parallèle de réformes pour négocier avec les guérillas¹⁶². Ainsi, le 28 mai 1984, l'accord de La Uribe a permis la signature d'un cessez-le-feu entre l'État et les FARC et a conduit à la naissance du parti politique de la guérilla en 1985, l'Union Patriotique¹⁶³.

Cependant, le lancement de ce parti politique n'a fait que creuser le fossé existant entre les deux acteurs. De fait, si l'UP devait être la représentation politique des FARC au niveau civil et auprès de la population, les membres du parti sont vite devenus les victimes d'une

¹⁵⁸ Ibid.

¹⁵⁹ Juan Guillermo Ferro Medina et Graciela Uribe Ramón, « Organigrama de las FARC-EP », in *El orden de la guerra. Las FARC-EP : entre la organización y la política*, Bogotá, CEJA, Centro Editorial Javeriano, 2002.

¹⁶⁰ Daniel Pécaut, « L'évolution des FARC de 1968 à 2008 », in *Les FARC, une guérilla sans fins ?* Paris, lignes de repères, 2008.

¹⁶¹ Daniel Pécaut, « Discours et pratiques politiques », *Les FARC, une guérilla sans fins ?* Paris, Lignes de repères, 2008.

¹⁶² Jesus Antonio Bejarano A., « Colombie : rétrospective de la politique de paix », *Problèmes d'Amérique latine*, numéro 16, 1995, p. 41-61.

¹⁶³ Eduardo Mackenzie, *FARC, ou, L'échec d'un communisme de combat : Colombie 1925-2005*, Paris, Publibook, 2005.

campagne d'extermination massive de la part des paramilitaires¹⁶⁴. L'État ayant favorisé la légalisation des groupes d'autodéfense formés par l'armée depuis 1968, peu à peu ces groupes se sont étendus et sont devenus de plus en plus autonomes, agissant ainsi non pas en fonction de l'État, mais en fonction de leurs intérêts propres et de leurs idéaux politiques. Les FARC et leur parti politique étant apparentés aux communistes, l'élite n'avait pas intérêt à ce que le mouvement perce dans l'opinion publique. Ainsi, entre 1985 et 1989, ce sont plus de 3000 membres de l'UP qui ont été assassinés « par un secteur des forces armées, lié à de grands propriétaires terriens, à des narcotrafiquants et à des dirigeants d'extrême droite. »¹⁶⁵. Cet épisode marque un profond sentiment d'échec pour la tentative de négociations de paix du gouvernement Betancur. Ces assassinats sont le signe de l'impuissance de l'État face aux groupes armés non étatiques. Si l'État est parvenu à un accord avec les FARC, il a été incapable de protéger les sympathisants politiques des FARC face aux groupes paramilitaires pour mener à bien les négociations. De fait, en assassinant ces représentants civils, le mouvement guérillero était condamné à rester caché et à poursuivre sa lutte contre l'armée et contre l'État, non pas politiquement (puisque'il ne pouvait être protégé par l'État malgré quelque accord que ce soit) mais militairement (pour essayer de se faire entendre) et dans la clandestinité.

L'échec de l'UP marque donc une rupture dans les relations entre l'État et les FARC. Le premier s'est rendu compte de son incapacité à contrôler son propre territoire et sa propre politique. Les acteurs qu'il avait lui-même mis en place en 1968 et incité à l'aider à combattre la guérilla se sont retournés contre lui en ne respectant pas sa politique. Alors qu'il tentait de pallier son inachèvement en voulant régler le conflit avec les FARC, l'État s'est confronté à ce même inachèvement en constatant qu'il était impuissant face aux acteurs armés non étatiques (*voir* chap. 2). Quant aux FARC qui étaient prêtes à s'asseoir à la table des négociations malgré l'expansion de leur mouvement, elles se sont senties trahies et ont perdu toute confiance en l'État. Les politiques de paix conduites depuis lors semblent se faire

¹⁶⁴ Carlo Nasi, « Spoilers in Colombia : actors and strategies » in *Challenges to Peacebuilding : Managing Spoilers During Conflict Resolution*, sous la dir. de Edward Newman et Oliver P. Richmond, Tokyo, United Nations University Press, 2006.

¹⁶⁵ Alain Labrousse, « Colombie : le rôle de la drogue dans l'extension territoriale des FARC-EP (1978-2002) », *Hérodote*, n°112, (1^{er} trimestre 2004), p. 35

dans la méfiance. Et ce fut encore le cas des négociations sous la présidence Pastrana. Les FARC étant conscientes de l'incapacité de l'État à les protéger face aux paramilitaires, elles ont refusé de signer un cessez-le-feu pour pouvoir se protéger elles-mêmes face aux attaques des acteurs armés.

C'est donc le problème de confiance qui a miné les relations entre l'État et les FARC à partir des années 1990. Alors qu'en 1990, le nouveau président élu, César Gaviria, a organisé une Assemblée Constituante pour réformer la Constitution colombienne de 1886, plutôt que de subir une nouvelle fois une campagne d'extermination, les FARC ont préféré ne pas participer à la Constituante et ne pas se démobiliser. Depuis l'épisode catastrophique de l'UP, les négociations entre les deux acteurs sont délicates puisque la confiance est ruinée. Par ailleurs, la continuelle expansion du mouvement armé ne permet pas non plus à l'État de se fier aux promesses des FARC. La délégitimation du président Samper entre 1994 et 1998 (voir sect. 1.2.3.3) et l'union des groupes paramilitaires sous le nom d'AUC ont également favorisé l'expansion des FARC. La guérilla refusant de dialoguer avec un gouvernement délégitimé et voulant organiser sa défense face aux paramilitaires, elle a poursuivi son expansion jusqu'en 1998. Mais alors, suite à la volonté affichée de paix, quels ont été les obstacles aux négociations sous Pastrana ?

3.2 Les obstacles aux pourparlers

Si l'inachèvement de l'État peut être considéré comme le facteur responsable de la naissance des guérillas et de leur consolidation au fil du temps, ce même phénomène a contribué à la difficulté de parvenir à un accord pour la paix entre 1998 et 2002. L'État n'étant pas maître de la situation du pays et ne parvenant pas à contrôler l'activité des acteurs armés non étatiques agissant sur son territoire, son inachèvement a engendré l'échec des négociations. En parallèle, les FARC étant conscientes de ce phénomène, elles en ont profité pour user de leur puissance militaire relative pour essayer de conduire les négociations comme elles le voulaient. Quatre différents points clés des pourparlers peuvent témoigner du jeu de pouvoir qui a existé entre les deux acteurs: les promesses électorales de 1998,

l'impossibilité de signer un cessez-le-feu, la complexité de parvenir à un accord et la problématique de la zone démilitarisée.

3.2.1 La paix entre symbolisme et stratégie électorale.

Après 4 années du gouvernement Samper et suite aux échecs de l'armée face à la guérilla des FARC, la population colombienne était consciente que l'armée ne pourrait pas résoudre la problématique de la guérilla militairement et qu'il valait mieux entamer des pourparlers¹⁶⁶. Cette volonté de paix s'est transformée en demande officielle quand, le 26 octobre 1997, profitant des élections locales, plus de 10 millions de Colombiens ont déposé un vote pour la paix¹⁶⁷. Les candidats à la présidentielle de 1998 ont alors tous tenu compte de cette votation populaire pour établir un programme électoral qui puisse répondre aux inquiétudes des citoyens. De fait, la paix est devenue un point important de la campagne. Les deux favoris, Horacio Serpa (le candidat libéral) et Andrés Pastrana (le candidat conservateur), ont organisé leurs campagnes respectives en conséquence.

Le 31 mai 1998, le premier tour de l'élection présidentielle n'a pas permis de départager les deux candidats. Leur écart n'était que de 43 286 votes en faveur d'Horacio Serpa¹⁶⁸. La campagne du deuxième tour devait donc être un sans faute pour les deux hommes s'ils voulaient avoir des chances d'être élu à la tête de leur pays. Pour ce faire, Pastrana a utilisé tous les moyens. Lui qui bénéficiait déjà d'une certaine légitimité aux yeux des Colombiens (ayant été l'instigateur du procès intenté à l'encontre d'Ernesto Samper) a su séduire les électeurs en utilisant la paix comme élément primordial de la campagne du deuxième tour. À

¹⁶⁶ Daniel Pécaut, « Sobre las perspectivas del conflicto armado y del proceso de negociación », *Guerra contra la sociedad*, Bogotá, Editorial Planeta Colombiana, 2001.

¹⁶⁷ Comisión Colombiana de Juristas, « Conversaciones de paz entre el Gobierno y las guerrillas de las Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (Farc) y del Ejército de Liberación Nacional (Eln) », in *Colombia, derechos humanos y derecho humanitario : 1997-2001. Tomo II*, Bogotá, Comisión Colombiana de Juristas, 2004.

¹⁶⁸ « Horacio Serpa le ganó a Andrés Pastrana por 43 286 votos », in *El Tiempo*, 10 juin 1998. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-758110> (consulté le 29 janvier 2010).

cet égard, trois dates sont très importantes et marquent la symbolique et l'espoir que représentait Pastrana pour conclure un accord de paix avec la guérilla.

Le 8 juin 1998, une semaine après le premier tour de l'élection, Andrés Pastrana a donné une conférence de presse dans laquelle il exposait son plan intégral pour la paix. Celui-ci était composé, entre autres, de projets de réformes économiques, sociales et politiques ; de la création d'une zone démilitarisée qui permettrait aux négociateurs de l'État, de la guérilla, de la société et de la communauté internationale de discuter d'un accord de paix ; et de la résolution de la question paramilitaire¹⁶⁹.

Cependant, les différentes propositions de paix énoncées par les deux présidentiables n'étaient pas des politiques d'État, comme devrait l'être un projet aussi ambitieux, mais des politiques électorales. De fait, ces plans représentaient le moyen populaire d'arriver à la présidence et de susciter l'espoir des Colombiens, plus que de véritables projets élaborés sur le long terme : « Los hechos demuestran que no había un plan para negociar la paz ; que los equipos negociadores no conocían la historia, el discurso ni la lógica insurgente ; y que el Gobierno no tenía claro lo que estaba dispuesto a negociar. »¹⁷⁰. Pourtant, au milieu de cette improvisation, Pastrana a poursuivi sa campagne dans cette voie électoraliste.

Le 10 juin 1998, le congressiste conservateur Jairo Rojas a rencontré Manuel Marulanda et Jorge Suárez Briceño, membres du Secrétariat des FARC. Les trois hommes ont alors regardé l'enregistrement d'un débat télévisé entre Andrés Pastrana et Horacio Serpa et les deux guérilleros ont déclaré que Pastrana était l'interlocuteur idéal pour mener à bien des négociations de paix. Marulanda a alors invité Pastrana à venir discuter avec lui pour établir

¹⁶⁹ « Pastrana recogió los consensos » in *El Tiempo*, 14 juin 1998. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-770968> (consulté le 29 janvier 2010).

¹⁷⁰ Comisión Colombiana de Juristas, « Conversaciones de paz entre el Gobierno y las guerrillas de las Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (Farc) y del Ejército de Liberación Nacional (Eln) », in *Colombia, derechos humanos y derecho humanitario : 1997-2001. Tomo II*, Bogotá, Comisión Colombiana de Juristas, 2004, p. 135.

les modalités d'un éventuel accord entre la guérilla et l'État¹⁷¹. Cette désignation du meilleur interlocuteur par le commandant des FARC est un geste qui a pu influencer le vote des électeurs qui espéraient la paix avec impatience. En élisant Pastrana, ils étaient sûrs qu'il avait l'assentiment de Marulanda et que les négociations pourraient être entamées rapidement.

Mais cette désignation du « meilleur interlocuteur » est également une décision stratégique de la part des FARC. D'après Bert Ruiz, les membres du Secrétariat des FARC n'ont pas choisi de soutenir Andrés Pastrana sans raison¹⁷². Alors que le candidat libéral Horacio Serpa avait promis des réformes sociales et avait une certaine crédibilité auprès des classes moyennes et basses, Andrés Pastrana était plus proche de l'oligarchie. Ainsi, Bert Ruiz estime qu'en montrant leur préférence pour le candidat conservateur et en favorisant son élection, les FARC allaient pouvoir utiliser Pastrana à leur profit¹⁷³. Ce dernier ayant un projet politique moins « social » que Serpa, les FARC espéraient accroître la légitimité de leur programme en s'accaparant le soutien de la population et ainsi sortir glorieuses des négociations.

Suite à cela, le 15 juin 1998, une semaine avant le deuxième tour de l'élection présidentielle, c'est Víctor Ricardo, le directeur de campagne de Pastrana, qui a rencontré Manuel Marulanda et qui a conclu avec le chef historique de la guérilla que si Pastrana était élu, le processus de paix commencerait immédiatement. Les FARC ont alors émis un communiqué délégitimant la candidature de Serpa. Cette rencontre a été très médiatisée en Colombie. De fait, le lendemain, une photographie représentant Víctor Ricardo et Manuel Marulanda, portant au poignet la montre aux couleurs du parti de Pastrana, faisait la une des journaux colombiens. Non seulement cette rencontre faisait état du degré de confiance établi entre Ricardo (et par delà entre Pastrana) et le chef des FARC, mais la montre de Marulanda

¹⁷¹ Harvey F. Kline, « The FARC negotiations begin (june 1998-january 1999) », in *Chronicle of a Failure Foretold: The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2007.

¹⁷² Bert Ruiz, « The red carpet » in *The Colombian Civil War*, London, McFarland, 2001.

¹⁷³ Ibid.

était le symbole que l'heure était venue de construire la paix et que Pastrana était l'homme de la situation¹⁷⁴.

Suite à ces trois événements, Andrés Pastrana a été élu à la tête du pays le 21 juin 1998 avec une différence de 465 788 votes. « Pastrana obtuvo 6 086 507, equivalente al 50,39 por ciento de la votación, en tanto que Horacio Serpa registró 5 620 719, el 46,53 por ciento, escrutado el 98,62 de las mesas. »¹⁷⁵. Après sa victoire, et avant même son investiture le 7 août 1998, Pastrana a réalisé son dernier coup d'éclat favorable à sa popularité et à l'acquisition de la confiance des Colombiens.

Le 9 juillet 1998, sans prévenir ni les renseignements généraux, ni l'armée, ni la police, ni son parti, ni la population, le nouveau président élu est allé à la rencontre de Manuel Marulanda dans la jungle colombienne¹⁷⁶. Les deux hommes se sont rencontrés pour organiser un accord concernant la démilitarisation des cinq municipalités promises par Pastrana pendant sa campagne, de même que pour parler du début des dialogues, des actions contre les paramilitaires, de la décriminalisation des manifestations sociales, du plan de substitution de la coca et de la fin des mandats de recherches contre les FARC¹⁷⁷.

Ce déplacement était très risqué pour le président nouvellement élu mais la médiatisation de la rencontre lui a permis d'accroître sa légitimité et d'avoir l'entière confiance des Colombiens quant à sa politique de paix. Le fait qu'avant même son entrée en fonction Pastrana respecte ses engagements en ayant la problématique de la paix très à cœur a rassuré les Colombiens quant à leur choix et leur a permis de constater le revirement de politique entre le nouveau président engagé et le président sortant abattu par les scandales dont il

¹⁷⁴ Guillermo Fernández de Soto, « La diplomacia por la paz », *La ilusión posible. Un testimonio sobre la política exterior colombiana*, Bogotá, Grupo Editorial Norma, 2004.

¹⁷⁵ « Nítido triunfo de Pastrana », in *El Tiempo*, 22 juin 1998. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-794338> (consulté le 29 janvier 2010).

¹⁷⁶ Guillermo Fernández de Soto, « La diplomacia por la paz », *La ilusión posible. Un testimonio sobre la política exterior colombiana*, Bogotá, Grupo Editorial Norma, 2004.

¹⁷⁷ Harvey F. Kline, « The FARC negotiations begin (june 1998-january 1999) », in *Chronicle of a Failure Foretold: The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2007.

faisait l'objet. Cependant, toute cette orchestration n'a pas tenu compte des conditions de la mise en place des pourparlers. De fait, le nouveau gouvernement élu a voulu aller trop vite dans la création d'un climat de confiance avec la guérilla et avec la population et a oublié de nombreux détails qui n'ont pas permis l'aboutissement des négociations¹⁷⁸. Par exemple,

« Ni las partes de común acuerdo, ni el Gobierno unilateralmente sometieron la zona de distensión a determinadas reglas que regularan las actividades de las Farc y las facultades del Gobierno y de los órganos del Estado en la zona. [...] desde noviembre de 1998 el Gobierno intentó introducir limitaciones y controles a la zona desmilitarizada ; controles que, si bien eran necesarios, no habían sido pactados con las Farc, lo cual acentuó en dicha guerrilla su natural desconfianza hacia el Gobierno.»¹⁷⁹

De la même manière, Pastrana s'étant engagé, pendant la campagne électorale, à débiter le processus de paix sans condition, les FARC n'ont eu à faire aucune concession au gouvernement pour obtenir la démilitarisation de la zone de 42 000 km².

Du point de vue des FARC, cette rencontre du mois de juillet 1998 a été une première victoire face à Pastrana. Mais elle a également permis de montrer la bonne foi du mouvement quant à la paix. La médiatisation du déplacement de Pastrana a permis aux Colombiens d'accroître leur confiance dans la guérilla. Tant la société civile, l'État et la communauté internationale avaient confiance dans le bon déroulement des négociations. Les FARC avaient donc réussi à gagner la sympathie des citoyens et de la communauté internationale pour ensuite pouvoir négocier la paix en position de force face au gouvernement.

Le symbolisme et les promesses de la campagne électorale de 1998 ont donc primé sur la possibilité réelle de mettre en œuvre les plans annoncés et sur leurs conséquences. En usant d'une politique électoraliste pendant la campagne présidentielle, Pastrana n'a eu d'autre

¹⁷⁸ Daniel Pécaut, « Colombie : une paix insaisissable », *Problèmes d'Amérique latine*, numéro 34, 1999.

¹⁷⁹ Comisión Colombiana de Juristas, « Conversaciones de paz entre el Gobierno y las guerrillas de las Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (Farc) y del Ejército de Liberación Nacional (Eln) », in *Colombia, derechos humanos y derecho humanitario : 1997-2001. Tomo II*, Bogotá, Comisión Colombiana de Juristas, 2004, p. 143.

choix que de respecter ses engagements. Mais ceux-ci étant inconsidérés, on peut dire que la stratégie électorale est elle-même une raison de l'échec des négociations. Les hommes politiques étant tiraillés entre leurs devoirs envers la population et leurs soucis d'élection et de popularité, il semblerait qu'en 1998, ce soit ce dernier point qui ait primé. De la même manière, il semblerait que le seul objectif des FARC en vue des négociations ait été d'être victorieuses face à un État affaibli.

De fait, l'investiture d'Andrés Pastrana s'est faite dans un contexte de supériorité de la guérilla face à l'État dans la mesure où ce dernier s'est plié aux promesses électorales qu'il avait faites sans se soucier de la puissance relative qu'il conférait aux FARC. Cette puissance relative n'est pas seulement due aux promesses électorales, mais également à la capacité militaire. D'après Daniel Pécaut, en 1998, les FARC étaient capables de faire jeu égal avec l'armée colombienne qui était quant à elle mal préparée pour affronter la guérilla¹⁸⁰. En signe de leur puissance militaire, les FARC ont ainsi réalisé des attaques symboliques pour prouver à Pastrana que seule la solution négociée pouvait éviter d'ébranler l'État.

En effet, le 3 août 1998, quatre jours avant l'investiture de Pastrana à la présidence du pays, la guérilla a attaqué la base anti-narcotique de Miraflores. « Murieron 35 soldados y más de cien se sumaron a los prisioneros de la guerrilla. »¹⁸¹. Par la suite, malgré les intentions d'ouvrir les négociations de paix, les FARC n'ont pas cessé leurs attaques contre l'armée et le 4 août 1998 il y eut 29 morts, 38 blessés et 7 enlèvements à La Uribe ; le 14 août de la même année, l'attaque de Tamborales de Mutatá fit 50 morts et 100 enlèvements et le même jour, l'attaque d'un autre bataillon fit 14 morts, 14 blessés et 9 enlèvements¹⁸².

¹⁸⁰ Daniel Pécaut, « Colombie : une paix insaisissable », *Problèmes d'Amérique latine*, numéro 34, 1999.

¹⁸¹ Guido Piccoli, « El terror de la paz », in *El sistema del pájaro : Colombia, laboratorio de barbarie*, Tafalla, Nafarroa, Txalaparta, p. 200-201, 2004.

¹⁸² César Torres del Río, « Conflicto interno y Fuerzas Armadas colombianas, 1982-2002 », in *De milicias reales a milicias contrainsurgentes. La institución militar en Colombia del siglo XVIII al XXI*, Bogotá, Pontificia Universidad Javeriana, 2008.

Les négociations de paix de Pastrana se sont donc ouvertes sur une asymétrie entre le pouvoir militaire des FARC et la capacité militaire de l'armée à contrôler les actions de la guérilla. Ainsi, d'après William Zartman,

« One of the basic findings about the negotiation process in general is that it functions best under conditions of equality, and indeed only takes place when the parties have some form of veto over each other's outcomes. Generally there must be a basic power equivalence of the parties themselves even if their sources of power differ. This condition can favor conflict resolution when it takes the form of a mutually hurting stalemate, where the countervailing power of each side, though insufficient to make the other side lose, prevents it from winning. »¹⁸³

De fait, le *mutually hurting stalemate* n'est atteint que si aucune des deux parties en présence ne pense pouvoir gagner la guerre militairement et si les deux parties voient le coût de la poursuite de la guerre comme étant supérieur à celui de la paix¹⁸⁴.

Dans le cas colombien, le fait que ce point d'égalité n'ait pas été atteint alors que les négociations débutaient peut être vu comme l'une des explications de l'échec des pourparlers. Face à un État inachevé avec une capacité militaire relative moindre que celle de la guérilla, les FARC pouvaient imposer les conditions des négociations plus facilement qu'en cas d'égalité des deux acteurs. Non seulement les FARC étaient méfiantes vis-à-vis du gouvernement et de sa capacité à protéger les guérilleros démobilisés, mais elles pouvaient n'être que très peu incitées à faire la paix puisque leur victoire militaire n'a jamais été aussi proche qu'en 1998. Malgré cela, le 7 novembre 1998, une zone de 42 000 km² a été démilitarisée pour mener à bien les pourparlers qui se sont ouverts le 7 janvier 1999 à San

¹⁸³ I. William Zartman, « The unfinished agenda : negotiating internal conflicts », in *Stopping the Killing : How Civil Wars End*, sous la dir. de Roy E. Licklider, New York, New York University Press, 1993, p. 24-25.

¹⁸⁴ Harvey F. Kline, « Why the Pastrana peace process failed ? », in *Chronicle of a Failure Foretold : The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2007.

Vicente del Caguán¹⁸⁵. Mais alors quelles ont été les barrières au bon déroulement du processus de paix ?

3.2.2 Un cessez-le-feu impossible

Le 9 juillet 1998, lors de la rencontre entre Manuel Marulanda et Andrés Pastrana, les deux hommes ont donc discuté des conditions de l'ouverture des négociations. La signature d'un cessez-le-feu entre les deux parties ne figurait pas parmi celles-ci. De fait, le président nouvellement élu ayant promis que les pourparlers commenceraient sans compromis préalable de la part de la guérilla, le cessez-le-feu n'était pas une priorité. Cela impliquait donc que les négociations devraient se dérouler dans un climat de violences perpétuelles¹⁸⁶. L'objectif initial de l'équipe des négociateurs de Pastrana devait sûrement être d'établir une relation de confiance avec la guérilla avant de faire une proposition de cessez-le-feu, mais ce stade n'a jamais été atteint, ce qui a conduit à une instabilité chronique entre les deux acteurs¹⁸⁷. Les affrontements se poursuivant, les avancées dans les négociations étaient difficiles. Quand bien même les parties en présence parvenaient à un accord, une attaque, un enlèvement ou tout autre affrontement pouvait ruiner les efforts faits au préalable. Et c'est ce qui se produisit tout au long des quatre années de la présidence de Pastrana.

Le début des négociations a suscité l'espoir quant à une possible signature d'un accord de trêve. Le 7 janvier 1999, le jour de l'ouverture des négociations de paix, les FARC se sont dit prêts à signer un cessez-le-feu si le gouvernement s'engageait à lutter contre les paramilitaires et montrait des résultats dans ce sens¹⁸⁸. Pourtant, malgré cette démonstration

¹⁸⁵ Harvey F. Kline, « The FARC negotiations begin (june 1998-january 1999) », in *Chronicle of a Failure Foretold: The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2007.

¹⁸⁶ Daniel Pécaut, « Sobre las perspectivas del conflicto armado y del proceso de negociación », *Guerra contra la sociedad*, Bogotá, Editorial Planeta Colombiana, 2001.

¹⁸⁷ Pietro Lazzeri, « Processus de paix et participation internationale », in *Le conflit armé en Colombie et la communauté internationale*, Paris, L'Harmattan, 2004.

¹⁸⁸ Harvey F. Kline, « The FARC negotiations begin (june 1998-january 1999) », in *Chronicle of a Failure Foretold: The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2007.

de bonne volonté, et suite aux massacres perpétrés par les paramilitaires pendant tout le début du mois de janvier 1999, les FARC ont suspendu les pourparlers le 19 janvier 1999, décourageant ainsi les partisans d'un cessez-le-feu rapide¹⁸⁹. Suite à ce premier échec, le 24 octobre 1999, les FARC ont annoncé qu'elles étudiaient la possibilité d'une trêve. Après une série d'offensives, la guérilla a procédé à un cessez-le-feu unilatéral du 20 décembre 1999 au 10 janvier 2000. Mais dès la fin de la trêve, les combats entre les deux parties ont repris. Cette décision de faire un cessez-le-feu unilatéral n'est pas anodine de la part des FARC. De fait, en agissant ainsi, la guérilla montrait sa bonne volonté au gouvernement. Si les deux acteurs se sont révélés incapables d'établir les modalités d'un cessez-le-feu commun, la guérilla montrait que cette impossibilité n'était pas de son ressort, accusant ainsi indirectement le gouvernement d'être responsable de la non-signature d'un accord.

Cependant, pour pouvoir parvenir à un accord de cessez-le-feu, il aurait d'abord fallu qu'il y ait une relation de confiance entre les deux parties. C'est d'abord, la présence paramilitaire qui a empêché les FARC de promettre de déposer leurs armes. Les paramilitaires ayant comme objectif annoncé d'anéantir l'insurrection, les FARC ne pouvaient signer un cessez-le-feu sachant qu'elles devraient se défendre des attaques paramilitaires. Par ailleurs, les liens entre les AUC et l'armée (institution étatique) étant révélés dans de nombreuses affaires et de nombreux massacres (*voir* chap. 2), la guérilla avait du mal à faire confiance à une armée représentant l'État dans des régions reculées où rien ne pouvait être contrôlé alors que cette même armée avait des rapports avec les AUC. C'est donc l'inachèvement de l'État qui a empêché un accord de cessez-le-feu. L'État ne pouvait ni réguler l'autonomie de son armée, ni la présence paramilitaire, ni les liens entre AUC et militaires, et il ne pouvait par conséquent pas garantir la sécurité des guérilleros désarmés en cas de cessez-le-feu.

Cependant, les FARC sont elles-mêmes responsables de cette incapacité de l'État à les protéger contre les AUC et l'armée. En refusant que les AUC participent aux négociations de paix et en refusant que le gouvernement mène des pourparlers en parallèle de ceux entamés

¹⁸⁹ Ibid.

avec la guérilla, les FARC ont elles-mêmes ruiné les possibilités de cessez-le-feu. De fait, en excluant les AUC de toute négociation et en réclamant que l'État s'engage à les combattre, la guérilla était sûre de s'attirer les foudres des paramilitaires. Or, les activités de ces derniers ne permettaient pas aux FARC de renoncer aux armes. Cela nous amène au deuxième élément qui a empêché la confiance entre les deux acteurs : la mauvaise expérience de l'Union Patriotique. Entre 1985 et 1990, l'État n'ayant pas réussi à protéger les membres du parti politique des FARC et ceux-ci ayant connu une véritable extermination de la part des paramilitaires, il était difficile pour le mouvement insurrectionnel de croire en la capacité de l'État à faire respecter les droits des guérilleros et à contrôler l'armée et les paramilitaires dans leurs objectifs d'anéantissement.

Enfin, la confiance nécessaire au cessez-le-feu a été ruinée par la hausse des capacités militaires des deux acteurs. D'un côté, la guérilla a souvent été accusée d'utiliser la zone démilitarisée à des fins stratégiques et militaires. Le ministre de la Défense Rodrigo Lloreda a ainsi dénoncé les activités illicites des FARC au sein de cette zone¹⁹⁰. L'armée en a fait tout autant au fil des négociations (*voir infra*). De fait, les FARC poursuivant les enlèvements et ayant une zone démilitarisée à leur disposition, la guérilla a souvent été accusée d'utiliser cette région pour garder les personnes séquestrées. De même, les FARC ayant enfin une zone stable, non contrôlée, elles en ont profité pour en faire leur « base » sans avoir à s'inquiéter des attaques militaires¹⁹¹, et ont essayé de mettre en place leur idéal de société en créant ainsi un État dans l'État (*voir sect. 3.2.4*).

D'un autre côté, le gouvernement Pastrana a également eu un comportement ambigu face à la politique de paix. Si l'armée manquait d'équipement, d'hommes et de moyens au début du mandat de Pastrana, le Plan Colombia signé avec l'administration Clinton, aura permis de pallier ces lacunes. Ce projet, initialement conçu pour être un plan Marshall pour la

¹⁹⁰ « Luto nacional por muerte de Rodrigo Lloreda Caicedo », in *Semana*, 7 février 2000. En ligne : <http://www.semana.com/noticias-nota-diaria/luto-nacional-muerte-rodrigo-lloreda-caicedo/12370.aspx> (consulté le 30 janvier 2010).

¹⁹¹ « Discurso de Pastrana », 20 février 2002. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/02022002.htm> (consulté le 1er février 2010).

Colombie¹⁹², s'est transformé en un plan militaire. De fait, lors de la signature de la mise en place du plan le 13 juillet 2000 par le président étatsunien Clinton dont le pays finançait le Plan Colombia, ce sont 952,3 millions de dollars sur un total de 1 190 millions (soit 80%) qui ont été alloués à l'assistance militaire¹⁹³. Pendant ce temps, les 20% restant étaient alloués aux droits humains à hauteur de 7%, au renforcement de la justice à 5,5%, à la paix à 0,25% et au développement d'une économie alternative à la coca à 7,25%.

Si les États-Unis et la Colombie se défendaient de préparer la Colombie à la guerre, les FARC étaient inquiètes de voir Pastrana dialoguer pour la paix et accroître en parallèle les capacités militaires de l'armée. Le fait que Pastrana organise un plan de secours pour préparer le pays à une sortie honorable en cas d'échec des négociations a participé au manque de confiance de la guérilla envers l'État :

« Si el gobierno del presidente Andrés Pastrana lleva adelante la idea de implantar el llamado Plan Colombia, ese país tendrá como respuesta el peor conflicto de su historia, afirmó el comandante Raúl Reyes, principal negociador de las Farc, al diario Folha de Sao Paulo. »

Reyes, [...], dijo que el gobierno de Pastrana habla de paz, pero actúa como si quisiera la guerra. Creen que el Plan Colombia acabará con nosotros, pero estamos luchando hace 36 años, y no van a derrotarnos, aseguró¹⁹⁴. »

Le manque de confiance entre l'État et les FARC a donc entraîné une spirale ne pouvant permettre la signature d'un cessez-le-feu. Dès le début des négociations, c'est le fait qu'il n'y ait pas de cessez-le-feu et que les pourparlers se fassent en parallèle d'affrontements qui a empêché d'établir la confiance entre les deux acteurs. En ne posant pas comme priorité des négociations de cesser les affrontements, l'État n'a pas pu reprendre le contrôle de la situation par la suite. Cependant, celui-ci ne pouvant garantir la sécurité des insurgés pour

¹⁹² Arlene Tickner, « La « guerra contra las drogas » : las relaciones Colombia-Estados Unidos durante la administración Pastrana », in *Plan Colombia : Ensayos críticos*, sous la dir. de J. Estrada Alvarez, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia, 2001.

¹⁹³ Adam Isacson, « The colombian aid package by the numbers, 5 juillet 2000. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/aidcompare.pdf> (consulté le 30 janvier 2010).

¹⁹⁴ « Anuncian Dura Réplica A Plan Colombia », in *El Tiempo*, 21 août de 2000. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1238088>, consulté le 14 mars 2010.

favoriser la signature d'un cessez-le-feu et le dépôt des armes des guérilleros, la fin des violences était impossible du fait de la présence paramilitaire.

Par la suite, ce manque de confiance a contribué à la volonté des deux acteurs de se préparer à une éventuelle reprise du conflit¹⁹⁵. Les FARC ont donc continué leur expansion militaire et stratégique pendant que l'État a été aidé par les États-Unis à renforcer sa capacité militaire. Mais ces deux stratégies militaires n'ont pas favorisé la confiance entre les deux parties et n'ont pas été favorables à la signature d'un cessez-le-feu. L'État et les FARC ont également eu des difficultés à signer un accord qui puisse mener à l'arrêt total des conflits, à la réinsertion des guérilleros, aux réformes de l'État et plus généralement à un accord pour la paix. C'est ce que nous allons aborder maintenant.

3.2.3 La complexité d'un accord

À l'occasion de l'ouverture des négociations le 7 janvier 1999, les deux parties ont énoncé leur volonté de paix, leur décision de rendre les pourparlers transparents aux yeux de la population en faisant des communiqués publics, mais n'ont pas élaboré d'agenda concret avec un échéancier de dialogues¹⁹⁶. « Chacun pensait que ses propres propositions serviraient de base au dialogue »¹⁹⁷ et personne ne savait comment les négociations allaient se dérouler puisque aucun accord, ni aucun agenda n'avait été établi. Les négociations se sont donc ouvertes sur une improvisation de la part du gouvernement. Non seulement les possibles conséquences néfastes de la mise en place de la zone démilitarisée sans règles définies n'ont pas été prises en compte, mais le gouvernement et les FARC n'avaient pas discuté des modalités des négociations. Le flou qui régnait sur les modalités des dialogues était favorable

¹⁹⁵ Bert Ruiz, « They fought like lions » in *The Colombian Civil War*, London, McFarland, 2001.

¹⁹⁶ Harvey F. Kline, « The FARC negotiations begin (june 1998-january 1999) », in *Chronicle of a Failure Foretold : The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2007.

¹⁹⁷ Pascal Drouhaud, « Du bon usage du dialogue de paix », in *FARC : confessions d'un guérillero*, Paris, Choiseul, 2008.

aux FARC dans la mesure où elles n'étaient pas contraintes de respecter des règles et pouvaient ainsi poursuivre leur double jeu militaire et politique.

Le 7 janvier 1999, la question n'était pas de savoir comment les deux parties allaient négocier la paix mais plutôt de montrer la volonté de signer la paix. Cette rencontre était plus un symbole qu'une avancée dans les pourparlers. Pourtant, sans établir les modalités des dialogues, aucun accord n'avait de chance d'être signé. Pour cela, Peter Waldmann considère que

« Betancur and Pastrana failed in their efforts to end the conflict because they neglected important questions of technical, tactical, and political nature, pinning their hopes entirely on the dynamics of the peace process itself. [...] Their peace agenda [...] suffered from a lack of order, of establishing clear priorities. They put together a catalog of questions without reaching a consensus on the problems that had to be resolved in the first place. »¹⁹⁸.

C'est ce que démontrent les accords signés tout au long des négociations entre 1999 et 2002.

Après un gel des négociations entre le 19 janvier 1999 et le 20 avril de la même année, le 25 avril, les deux parties se sont mises d'accord pour élaborer un agenda commun sur lequel baser les négociations. Le 2 mai 1999, Pastrana et Marulanda se sont rencontrés et ont signé l'accord de Caquetania pour entériner cet agenda et permettre le début des débats le 6 mai. Cet accord, compromis entre les agendas respectifs des deux camps, a été le premier à être signé entre l'État et la guérilla. Il comprenait un agenda de 12 points sur lesquels les deux parties allaient travailler pour parvenir à la paix. Ces 12 points étaient : la recherche d'une solution politique négociée à travers des réformes politiques, économiques et sociales pour la construction d'une nouvelle Colombie ; la responsabilité de l'État dans la protection des droits humains (*voir* chap.2) ; l'élaboration d'une politique agraire ; l'exploitation et la conservation des ressources naturelles ; l'élaboration d'une nouvelle structure économique et

¹⁹⁸ Peter Waldmann, « Colombia and the FARC : Failed Attempts to Stop Violence and Terrorism in a Weak State », in *Democracy and Counterterrorism : Lessons From the Past*, sous la dir. de Robert J. Art et Louise Richardson, Washington DC, United State Institute of Peace, 2007, p. 240-241.

sociale ; une réforme de la justice et la lutte contre la corruption et le narcotrafic ; une réforme politique qui favorise la démocratie ; des réformes de l'État ; un accord sur le droit humanitaire international ; un accord sur le rôle des forces armées ; des discussions sur les relations internationales ; et la formalisation de tous les accords entre le gouvernement et la guérilla¹⁹⁹.

Cependant, les dialogues entre les négociateurs du gouvernement et ceux des FARC étaient très difficiles pour différentes raisons. D'abord, si les deux partis ont réussi à élaborer un agenda commun, les points de discussion étaient trop généraux pour qu'ils puissent véritablement faire l'objet de négociations²⁰⁰. Les négociations ayant été improvisées pendant la campagne présidentielle de 1998, le gouvernement ne savait pas ce qu'il était prêt à discuter avec les FARC et c'est pour cela que les objectifs des négociations n'ont pas été posés clairement dès le début des pourparlers²⁰¹. Ensuite, il semblerait que « las indicaciones del Gobierno a sus negociadores se habían reducido a 'generar confianza' »²⁰².

Le témoignage de Esteban Ávila (guérillero actuellement condamné par la justice colombienne), qui a fait l'objet d'un livre, est significatif à cet égard. Dans cet ouvrage il écrit : « nous nous rendîmes compte que certains des représentants du gouvernement étaient inquiets. Beaucoup remplissaient une mission à laquelle ils n'étaient pas préparés. L'absence de coordination conduisait même certains à se contredire »²⁰³. Cela va de pair avec l'idée de Carlo Nasi de dire que les négociateurs du gouvernement n'avaient pas assez d'expérience

¹⁹⁹ « Agenda Común Negociaciones FARC-Gobierno », 6 mai 1999 ». En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/comagend.htm> (consulté le 1er février 2010).

²⁰⁰ David Garibay, thèse de doctorat « Des armes aux urnes : processus de paix et réinsertion politique des anciennes guérillas en Colombie et au Salvador », Paris, Institut d'Etudes Politiques de Paris.

²⁰¹ Eduardo Mackenzie, « L'échec d'un dialogue au milieu de la guerre », *Les FARC, ou, L'échec d'un communisme de combat : Colombie 1925-2005*, Paris, Publibook, 2005.

²⁰² Comisión Colombiana de Juristas, « Conversaciones de paz entre el Gobierno y las guerrillas de las Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (Farc) y del Ejército de Liberación Nacional (Eln) », in *Colombia, derechos humanos y derecho humanitario : 1997-2001. Tomo II*, Bogotá, Comisión Colombiana de Juristas, 2004, p. 152.

²⁰³ Pascal Drouhaud, « Du bon usage du dialogue de paix », in *FARC : confessions d'un guérillero*, p. 153.

pour mener à bien les pourparlers avec la guérilla²⁰⁴. Enfin, les débats entre les représentants de l'État et ceux de la guérilla étaient difficiles du fait de leur différence de perception de la situation. Esteban Ávila montre ainsi le fossé existant entre les deux parties :

Les différents membres de l'administration, en contact avec nous, étaient intimidés. Beaucoup cherchaient à établir une distance entre le sujet à débattre et la voie politique. Nous, au contraire, nous utilisons un discours simple, en cherchant à évaluer le problème et en proposant des solutions en accord avec le projet économique, social et politique.²⁰⁵

Le dialogue est donc difficile entre les deux acteurs. D'un côté il y a des négociateurs du gouvernement qui font de la politique depuis quelques années mais qui n'ont jamais été confrontés à la guérilla et qui ont une formation théorique de la paix. Et d'un autre côté, il y a des guérilleros qui vivent la plupart du temps cachés dans la jungle et qui n'ont aucune expérience des problèmes urbains, économiques et politiques auxquels est confronté le gouvernement. À cela, il faut ajouter l'idée de Daniel Pécaut d'inertie politique des FARC²⁰⁶. L'auteur considère que la stratégie politique des FARC perd de sa crédibilité et que le mouvement est plus militaire que politique. Si la cohésion du mouvement a en partie été favorisée par l'inexistence de stratégie politique qui a évité aux FARC de se positionner sur des sujets sensibles, à partir de 1998, cette absence de cohérence politique a été néfaste à la guérilla²⁰⁷. L'absence d'alternative politique au système existant, liée à la lassitude de la population, a discrédité le mouvement et n'a pas permis le dialogue avec l'État (*voir* sect. 4.1.2).

Malgré ces difficultés, le 9 février 2001, Andrés Pastrana et Manuel Marulanda se sont à nouveau réunis pour signer l'accord de Los Pozos. Dans ce texte, les deux chefs ont réaffirmé leur volonté de parvenir à la paix en poursuivant le dialogue et ont conclu un accord

²⁰⁴ Carlo Nasi, « Spoilers in Colombia : actors and strategies » in *Challenges to Peacebuilding : Managing Spoilers During Conflict Resolution*, sous la dir. de Edward Newman et Oliver P. Richmond, Tokyo, United Nations University Press, 2006.

²⁰⁵ Pascal Drouhaud, *op.cit.*, p. 154.

²⁰⁶ Daniel Pécaut, « Les FARC : longévité, puissance militaire, carences politiques », in *Hérodote*, n°12 (4^{ème} trimestre), 2006, p. 34-35.

²⁰⁷ *Ibid.*

humanitaire. Ce dernier a été un véritable succès et a relancé l'espoir des négociations pour quelques mois. Cependant, le 5 octobre 2001, suite à la signature de l'accord de San Francisco de la Sombra et aux complications qui ont suivi (*voir infra*), c'est la lassitude du gouvernement et des Colombiens quant à l'espoir de paix qui l'a emportée sur la signature d'un accord.

Près de trois années après le début des pourparlers et sans avancée significative dans les dialogues, ni signature de cessez-le-feu, les Colombiens ne pouvaient percevoir aucun changement avec la situation d'avant 1998. Les violences, les enlèvements, les extorsions et les déplacements de population se poursuivant, les citoyens ont cessé de croire dans le processus de paix. Pour cela, malgré l'accord du 20 janvier 2002 pour la signature d'un cessez-le-feu, le 20 février 2002, le président colombien a mis fin à la zone démilitarisée et au processus de paix qui y était lié.

Comme tout au long des négociations, les deux acteurs se sont rejetés mutuellement la faute de l'échec des dialogues et se sont refusés à analyser comment et pourquoi les négociations ont pu échouer. Le discours de clôture des négociations prononcé par Andrés Pastrana le 20 février 2002 et le communiqué des FARC du 21 février 2002, répondant au président, ont poursuivi dans ce sens.

C'est d'abord Pastrana qui a accusé :

« Yo le dí mi palabra y la cumplí, siempre la cumplí, pero usted [Manuel Marulanda] me ha asaltado en mi buena fe, y no sólo a mí, sino a todos los colombianos. Desde el primer momento usted dejó vacía la silla del diálogo cuando yo estuve ahí, custodiado por sus propios hombres, listo para hablar. Decretamos una zona para sostener unas negociaciones, cumplimos con despejarla de la presencia de las Fuerzas Armadas, y usted la ha convertido en una guarida de secuestradores, en un laboratorio de drogas ilícitas, en un depósito de armas, dinamita y carros robados. Yo le ofrecí y le cumplí con el plazo de las 48 horas, pero usted, y su grupo, no han hecho otra cosa que burlarse del país. »²⁰⁸

²⁰⁸ « Discurso de Pastrana », 20 février 2002. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/02022002.htm> (consulté le 1er février 2010).

Et qui s'est excusé de toute responsabilité dans l'échec du dialogue de paix:

« [...] desde el primer día de mi Gobierno no he cesado de trabajar por cumplir la misión que ustedes me entregaron, ¡la misión que me confió la democracia! Me la jugué íntegramente por alcanzar la paz. He hecho todo lo posible para consolidar un proceso que nos llevara a ella. »²⁰⁹

Puis, dans leur réponse au gouvernement, les FARC ont procédé de la même manière en accusant le gouvernement :

« El presidente Andrés Pastrana Arango, en la alocución del día 20 de febrero del 2002, tomó la decisión unilateral de dar por terminado el proceso de diálogo con las FARC-EP en momentos en que nos disponíamos a continuar la discusión sobre cese de fuego y hostilidades. »²¹⁰

Et profitant du communiqué, la guérilla s'est également déresponsabilisée quant à la fin du processus de paix : « Durante tres años buscamos soluciones por la vía del diálogo y la negociación para los graves problemas que aquejan a 30 millones de colombianos sin que el Gobierno respondiera a estas necesidades del pueblo. Siempre se hizo el de los oídos sordos. »²¹¹.

On se demande alors comment la paix était possible entre ces deux acteurs alors même qu'ils s'accusaient mutuellement d'être responsable de l'impossibilité de parvenir à un accord et d'avancer dans les pourparlers. Mais les acteurs sont allés plus loin et n'ont pas été francs envers les Colombiens. Ils se sont faits des reproches sur des actes qu'ils ont tous les deux commis. C'est le cas de la militarisation par exemple. Pastrana s'est félicité d'avoir accru les capacités militaires de l'armée alors même qu'il accusait les FARC d'être responsables de l'échec des négociations du fait de l'augmentation de leur puissance:

²⁰⁹ Ibid.

²¹⁰ Communiqué des FARC, 21 février 2002. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/02022103.htm> (consulté le 1er février 2010).

²¹¹ Ibid.

« Además -todos ustedes lo saben-, no hemos sido ingenuos durante todo el desarrollo del proceso. Hemos apostado por la paz mediante el diálogo pero, simultáneamente, hemos fortalecido nuestro poder militar. Hoy, gracias a las instrucciones que yo mismo impartí y vigilé desde el primer día de mi Gobierno, Colombia cuenta con las Fuerzas Armadas más grandes, más profesionales, más capacitadas y mejor dotadas de toda su historia. Si alguna vez los colombianos hemos tenido cómo defendernos de la agresión de los violentos es hoy, y las Fuerzas Armadas están listas para cumplir su misión de defender la vida, honra y bienes de los colombianos²¹². »

De la même manière, les FARC ont fait état des infrastructures qu'elles ont mises en place dans la zone démilitarisée en omettant de parler de l'utilisation de cette zone à des fins militaires :

« Acusar a las FARC-EP de violación de los acuerdos por haber construido puentes y carreteras para el servicio de la comunidad es de por sí un despropósito que sólo busca ocultar las verdaderas razones de su decisión. En los tres años de despeje en los cinco municipios, las Farc-EP construyeron con esfuerzos propios puentes y carreteras que el estado no quiso construir en 36 años. Más de mil kilómetros construidos con sus respectivos puentes y alcantarillas en las vías La Sombra-Macarena; Macarena-Vistahermosa; La Julia-La Uribe; Llanos de Yarí-Cartagena del Chairá; Las Delicias Guayabero y la pavimentación de la mayoría de calles del casco urbano de San Vicente del Caguán con apoyo de la comunidad. No son acciones terroristas como la mostró por la televisión el señor Presidente haciendo eco de los altos mandos militares²¹³. »

La confrontation des deux discours permet de mieux comprendre pourquoi les deux acteurs ne sont pas parvenus à signer un accord de paix. Les visions respectives de la société étaient si différentes et le climat de confiance si éloigné que l'incompréhension primait sur la tolérance et le compromis.

3.2.4 Une zone démilitarisée problématique.

3.2.4.1 Un signe de l'inachèvement de l'État

²¹² « Discurso de Pastrana », 20 février 2002. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/02022002.htm> (consulté le 1er février 2010).

²¹³ Communiqué des FARC, 21 février 2002. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/02022103.htm> (consulté le 1er février 2010).

Dès la première allusion à la mise en place d'une éventuelle zone démilitarisée qui favoriserait le dialogue avec les FARC, l'idée n'a pas fait l'unanimité ni au sein du gouvernement, ni au sein de la population. Cette zone peut être vue comme un signe de l'inachèvement de l'État. De fait, elle a été accordée sans aucun compromis de la part des FARC. L'État n'étant pas en position de supériorité pour faire plier les FARC à ses exigences, il a accepté de concéder une région de 42 000 km² sans rien obtenir en retour. De plus, la perte de la souveraineté étatique sur toute une région marque également l'inachèvement de l'État.

Cette démilitarisation a eu un impact sur l'exclusion territoriale, politique et sociale des habitants de la région. En établissant une frontière entre la zone démilitarisée et le reste du territoire, l'État a instauré un fossé entre cette zone et le reste du pays²¹⁴. La stigmatisation relative à cette zone s'est donc accrue. De fait, la population a été apparentée aux sympathisants de la guérilla, puisque vivant et acceptant ses principes. Mais le fait le plus significatif de la marginalisation de cette zone par l'État réside dans le fonctionnement même de la région :

« Durante la zona de distención, el Estado local estaba representado por los alcaldes democráticamente elegidos. Se retiraron la rama judicial y las Fuerzas Armadas y en lugar de éstas se constituyó un cuerpo de 'Policía Cívica' conformado por miembros de la comunidad y miembros o milicianos de las Farc ; armada sólo con bolillos, la Policía Cívica tenía como misión velar por el orden público en las cabeceras municipales. En la zona rural, la autoridad era ejercida por la junta de Acción Comunal de cada vereda y por el comandante del respectivo frente, por parte de las Farc. [...] La ingerencia del grupo armado tanto en la zona rural como en la urbana limitó y determinó la acción del Estado local, al punto que estableció políticas específicas con respecto a la convivencia, la solución y tramitación de los conflictos, el aseo público y privado, la cacería, la pesca y la extracción de madera, entre otros. Hay que recordar que las juntas de Acción Comunal han tenido una relación cercana con las Farc desde su configuración »²¹⁵

²¹⁴ María De la Luz Vasquez, « De Repúblicas independientes a zona de despeje. Identidades y Estado en los márgenes » in *Identidades culturales y formación des Estado en Colombia*, sous la dir. de Ingrid Johanna Bolívar, Bogota, Universidad de los Andes, 2006.

²¹⁵ Ibid, p. 157.

En instaurant la zone démilitarisée, l'État a favorisé la création d'un État dans l'État. La zone n'ayant pas été assujettie à des règles précises dès le départ, la guérilla a pu en profiter pour la modeler à l'image de sa vision de la société et de l'État. Les seuls représentants de l'État acceptés étaient les maires.

Les FARC ont donc assuré les fonctions judiciaires et policières pendant les trois années de démilitarisation marquant ainsi l'exclusion de la zone du territoire étatique, de même que la faiblesse du pouvoir étatique au sein de la région :

« En Vistahermosa, por la misma debilidad de la administración, la población acudía con mayor frecuencia a la guerrilla para la solución de conflictos, la denuncia de situaciones o la petición de bienes y servicios. La injerencia de la guerrilla reforzaba la idea de que los servicios del Estado eran favores y, en consecuencia, podían exigirse por vías diferentes de las estatales²¹⁶ »

À travers cette région démilitarisée de 42 000km², les FARC ont donc contribué à l'accentuation de l'inachèvement de l'État. En prenant le contrôle de la zone et en la faisant vivre à l'image de son idéal, la guérilla continuait d'affaiblir l'État en s'appropriant une part de son territoire.

3.2.4.2 La démilitarisation : un objet de controverses

Avant même le début de sa mise en place, la zone démilitarisée a fait l'objet de controverses, et ce pour deux raisons. D'abord, de nombreuses questions ont été soulevées du fait de la démilitarisation sans contrepartie et sans règle prédéfinie²¹⁷ (voir sect. 3.2.1). Ensuite, alors que le président colombien avait annoncé le 15 octobre 1998 qu'il mettrait en place la zone démilitarisée à partir du 7 novembre, et ce pour 90 jours, tout en reconnaissant

²¹⁶ Ibid, p. 160-161.

²¹⁷ Carlo Nasi, « Spoilers in Colombia : actors and strategies » in *Challenges to Peacebuilding : Managing Spoilers During Conflict Resolution*, sous la dir. de Edward Newman et Oliver P. Richmond, Tokyo, United Nations University Press, 2006.

le statut politique des FARC et en suspendant les avis de recherche des leaders guérilleros²¹⁸, le 1^{er} novembre, les FARC ont organisé une attaque importante. Plus de 700 guérilleros ont attaqué Mitú, la capitale régionale du Vaupés²¹⁹ et en ont pris le contrôle pendant 48 heures, avant que les forces spéciales contre-insurrectionnelles ne contre-attaquent pour récupérer la ville. Cette attaque sanglante, réalisée six jours avant le commencement de la démilitarisation de la zone de 42 000 km², a été fortement critiquée par le gouvernement et par la population. De fait, comment faire confiance à un mouvement qui commet une telle exaction six jours avant le jour symbolique qui permettra le lancement des négociations de paix ? Pour cela, la société civile a quelque peu remis en cause les conditions du dialogue²²⁰. Pourtant, la zone démilitarisée étant une exigence des FARC pour s'asseoir à la table des négociations, et le rapport de force étant en faveur de la guérilla, si Pastrana voulait respecter sa promesse électorale, il était obligé de respecter cette condition, quelque soit le contexte conflictuel. Ce faisant, les FARC restaient en position de force par rapport au gouvernement.

C'est pour cette même raison que le président a cédé aux exigences des FARC de retirer le Bataillon Cazadores de San Vicente del Caguán (sect. 2.1.1) malgré la réticence de l'armée. Et c'est également du fait de cette faiblesse relative, que par deux fois pendant les négociations, Pastrana a accepté de reconduire la zone démilitarisée alors même que les dialogues avaient été gelés par les FARC. Ainsi, le 5 février 1999, alors que les dialogues avaient été suspendus depuis le 19 janvier, Pastrana a reconduit la zone démilitarisée pour quatre mois²²¹. Et le 6 décembre 2000, alors que les négociations avaient été gelées depuis le 15 novembre, le président a reconduit la zone jusqu'au 31 janvier 2001.²²² Ici encore, l'État est perçu comme étant le plus faible des deux acteurs puisque c'est lui seul qui se plie aux

²¹⁸ Harvey F. Kline, « The FARC negotiations begin (june 1998-january 1999) », in *Chronicle of a Failure Foretold: The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2007.

²¹⁹ « Las FARC arrasaron Mitú », in *El Tiempo*, 2 novembre 1998. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-809458> (consulté le 2 février 2010)

²²⁰ Alfredo Rangel Suarez, « Las advertencias de Mitú », in *El Tiempo*, 8 novembre 1998. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-814143> (consulté le 2 février 2010)

²²¹ Harvey F. Kline, « the first agreements of the FARC negotiations (january 1999-january 2001) », in *Chronicle of a Failure Foretold: The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2007.

²²² Ibid.

demandes des FARC sans parvenir à imposer ses exigences de cessez-le-feu et d'avancement dans les dialogues.

Ces controverses relatives à la zone démilitarisée se sont accrues avec les accusations de mauvais usages de la région par les FARC. D'après Eduardo Mackenzie, la guérilla aurait utilisé cette zone pour renforcer ses capacités militaires et augmenter ses effectifs²²³. De la même manière, dans son discours de clôture des négociations, Pastrana fait allusion à ces dérives en disant :

« Precisamente hoy el comandante de las Fuerzas Militares me entregó el seguimiento de inteligencia ordenado hace meses. En este documento se ha podido comprobar que las FARC ha utilizado la zona para fines totalmente diferentes de los definidos. Hemos comprobado que las FARC han construido nuevas pistas clandestinas, se ha comprobado la existencia de nuevos cultivos de coca, hemos comprobado la relación directa en la zona con terroristas internacionales, en pocas palabras, las FARC no cumplió con su palabra. »

Cette gestion de la zone à d'autres fins que celle de négocier la paix nous permet de relever deux points. D'abord, si les FARC ont profité des 42 000 km² qui leur étaient attribués pour augmenter leur capacité militaire, former des guérilleros ou encore profiter du trafic de drogue, cela montre leur manque de confiance dans l'État. Or ce manque de confiance a obligé la guérilla à se préparer à une éventuelle reprise du conflit alors même que le processus de paix était ouvert. D'un autre côté, en agissant comme bon leur semblait au sein de la zone démilitarisée, les FARC explicitaient l'inachèvement de l'État qui était incapable de contrôler ce qu'il se passait sur l'ensemble de son territoire.

3.2.4.3 La zone démilitarisée responsable de la fin des négociations

C'est précisément la question des contrôles des alentours de la zone démilitarisée qui a mené à la fin des pourparlers. Le 5 octobre 2001, les deux parties ont signé l'accord de San

²²³ Eduardo Mackenzie, *FARC, ou, L'échec d'un communisme de combat : Colombie 1925-2005*, Paris, Publibook, 2005.

Francisco de la Sombra pour faire face à l'impasse que vivaient les négociations. Mais, le lendemain, Pastrana a reconduit la zone démilitarisée sous la seule condition que l'armée puisse procéder à des contrôles terrestres et aériens de la région laissée aux FARC depuis plus de deux ans²²⁴. Le 16 octobre 2001, Marulanda a alors envoyé une lettre à ses négociateurs pour leur demander d'interrompre tout dialogue en attendant que les contrôles de l'armée cessent²²⁵. La réponse de Camilo Gómez, le Haut Commissaire à la paix, spécifiant que les contrôles n'étaient en rien un obstacle aux négociations n'a pas permis à celles-ci de reprendre²²⁶. Chaque partie a alors campé sur ses positions.

Après deux jours de pourparlers, les 3 et 4 janvier 2002, aucun progrès n'a été fait. Le 8 janvier 2002, les FARC ont alors envoyé une lettre à James Lemoyne (Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Colombie) pour demander sa participation dans la relance des négociations. Le lendemain, Andrés Pastrana a annoncé la fin des pourparlers et a donné 48 heures aux FARC pour évacuer la zone. Suite à la venue de James Lemoyne, le 10 janvier, le président colombien a finalement accepté de donner quatre jours supplémentaires au représentant des Nations Unies pour relancer les négociations. Le 14 janvier, celles-ci ont donc repris sous la condition de signer un cessez-le-feu. Malheureusement, la confiance entre les deux acteurs étaient définitivement rompue et le 20 février 2002, suite à un détournement d'avion et à la prise d'otage du sénateur Jorge Gechem Turbay par les FARC, Pastrana a définitivement mis fin aux négociations et a ordonné la reprise immédiate de la zone par l'armée²²⁷. En voulant faire pression sur le gouvernement pour que les négociations se poursuivent, les FARC ont elles-mêmes provoqué la fin des pourparlers.

²²⁴ Harvey F. Kline, « The negotiations in 2001 : agreements on process but not on substance », in *Chronicle of a Failure Foretold : The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2007.

²²⁵ « Carta de Manuel Marulanda a los voceros de las FARC », 16 octobre 2001. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/101607.htm> (consulté le 2 février 2010)

²²⁶ « Declaración de Camilo Gómez », 17 octobre 2001. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/101702.htm> (consulté le 2 février 2010)

²²⁷ Peace Timeline : 2002. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/timeline.htm> (consulté le 2 février 2010)

En analysant la chronologie de la fin des négociations, on voit bien que c'est la zone démilitarisée qui a été une des causes principales de la fin des pourparlers. C'est le fait même qu'il n'y ait pas eu de règles définies dès le début quant aux droits et aux devoirs des deux acteurs relativement à cette région qui est la cause de l'incompréhension entre l'État et les FARC. L'État ayant attribué cette région sans contrepartie et sans règles, les FARC l'ont considéré comme une zone leur appartenant et sur laquelle elles avaient tous les droits. C'était une sorte d'État dans l'État. Cependant, à partir de 2001, le gouvernement ayant accru sa capacité militaire grâce au Plan Colombia, l'État était en mesure de se confronter aux FARC et a voulu imposer certaines de ses conditions pour les négociations. La zone démilitarisée faisant l'objet de controverses depuis le début des pourparlers, Pastrana a décidé d'imposer un contrôle sur les actions des FARC en son sein, et c'est ce qui a rompu la confiance entre les deux acteurs et par delà la possibilité de dialogue.

3.3 Conclusion

Le processus de paix a donc fait l'objet d'une stratégie électorale suite à la votation populaire pour la paix du 26 octobre 1997. Cependant, cette stratégie électorale n'a pas permis de véritablement penser la politique de paix et d'étudier les conséquences d'éventuelles promesses de campagne électorale. C'est pour cette raison que les deux parties en présence ont dû commencer les pourparlers malgré la poursuite des affrontements. Mais l'impossibilité de signer un cessez-le-feu a rendu les négociations difficiles, d'autant plus que la population n'a pas soutenu le Président car elle continuait de souffrir de la violence et des déplacements forcés.

De la même manière, l'armée n'a pas cru en la paix du fait de la poursuite des attaques. Le Président Pastrana n'a donc pas su instaurer un climat qui fasse croire en la signature d'un accord de paix, alors qu'en parallèle, les FARC continuaient de contribuer à l'inachèvement de l'État. Cela revient-il à valider la théorie d'une guerre perpétuelle ? C'est ce que nous allons aborder dans le dernier chapitre en commençant par faire état des obstacles

institutionnels de l'État et organisationnels des FARC quant à la possibilité de mener à bien des négociations.

CHAPITRE 4

UNE GUERRE PERPÉTUELLE

Après avoir étudié les trois principales conséquences de l'État inachevé en Colombie, à savoir, l'autonomie militaire, l'expansion des paramilitaires et la longévité des FARC, il est nécessaire de se poser la question de l'existence d'un éventuel « système de guerre ». Cette théorie développée par Nazih Richani consiste à dire que dans certaines situations de conflit, les comportements des différents acteurs mènent à l'impasse et conduisent à la perpétuation de la violence puisque chaque acteur s'accommode du conflit et développe une économie politique qui y est liée et qui perpétue la guerre³. En d'autres termes, en plus de l'inachèvement de l'État, l'adaptation politique et économique des acteurs contribue à favoriser la guerre. D'après l'auteur, cette dynamique existe en Colombie. Nous expliquerons donc les tenants et aboutissants de cette théorie et nous tenterons de démontrer son bien-fondé dans le cas colombien.

De fait, suite aux trois premiers chapitres de ce mémoire, il est possible de postuler l'existence d'un système qui favorise la perpétuation de la violence en Colombie. Pour Richani, cette perpétuation tient principalement à l'économie politique qui est liée au conflit. Cependant, d'après tout ce qui a été vu précédemment, on peut postuler que ce système existe d'une part du fait de cette économie politique, mais également du fait de l'inachèvement de l'État et des conséquences que cela engendre. Parmi celles-ci on retrouve les problèmes liés à

³ Nazih Richani, *Systems of violence : the political economy of war and peace in Colombia*, Albany, NY, State University of New York Press, 2002.

la justice, la persistance de l'influence militaire, la présence des AUC, ou encore l'ensemble des obstacles aux pourparlers énoncés plus haut (*voir* sect. 3.2).

Mais il est encore un point qu'il est nécessaire d'aborder pour expliquer la perpétuation de la violence dans le cadre d'un État inachevé, et c'est le contexte des négociations. Ce que nous entendons par contexte, ce sont les obstacles liés au fonctionnement politique colombien et à l'organisation de la guérilla des FARC.

De fait, les structures générales du gouvernement et des FARC sont des entraves au bon déroulement des discussions. Le fonctionnement normal de l'État colombien et l'organisation des FARC ne semblent pas permettre la signature d'un accord, favorisant ainsi la poursuite du conflit. Autant les conditions de négociations que les comportements des acteurs participent à l'existence d'un cycle conflictuel. Nous étudierons donc dans une première partie l'impact de ces facteurs sur les négociations avant d'analyser le système de guerre colombien et de revenir sur le concept de guerre perpétuelle.

4.1- Des conditions de négociations difficiles

Si les comportements de l'armée, des paramilitaires, de l'État et de la guérilla ont été des obstacles importants pour les pourparlers de paix qui ont eu lieu entre 1999 et 2002, les négociations ont connu d'autres difficultés qui ont contribué à la poursuite de la violence. Les conditions de négociations n'ont pas été idéales du fait du manque d'unité du gouvernement, ainsi que des FARC, du manque de cohérence politique des deux côtés, ou encore de la volonté du gouvernement d'aller trop vite dans les pourparlers. Expliquons ces entraves.

4.1.1- Un gouvernement aux pouvoirs limités

4.1.1.1- Un manque de continuité et d'unité du gouvernement

La première difficulté des gouvernements colombiens successifs est l'absence de politique d'État pour résoudre le conflit²²⁹. De fait, il n'y a pas de politique cohérente quant au problème guérillero et un changement de gouvernement rime souvent avec un changement de politique. Ainsi, Jesús Antonio Bejarano estime que depuis les années 1970, la politique de paix a oscillé entre dialogue et recours à la force²³⁰. Entre 1974 et 1978, López Michelsen a ainsi proposé l'amnistie aux insurgés alors que par la suite, Turbay Ayala a appliqué une politique répressive en instaurant le Statut de Sécurité Nationale. En 1982, l'élection de Belisario Betancur a permis la mise en place de négociations et le début de réformes. Les deux présidents qui lui ont succédé, Virgilio Barco et César Gaviria ont poursuivi cette politique de paix en permettant la politisation de certaines guérillas et en réformant la Constitution en 1991²³¹. Mais en 1994, l'élection de Ernesto Samper a mis à mal les efforts fournis puisque dès le début de son mandat, le nouveau président a été discrédité à cause d'une affaire de corruption (*voir* sect. 1.2.3.3). Samper n'étant pas soutenu par l'armée et les FARC refusant de dialoguer avec un homme politique corrompu, les quatre années n'ont pas permis de faire avancer le pays vers la paix. La discontinuité des politiques participe à la faiblesse de l'État qui est sans cesse changeant à l'égard de la guérilla.

L'inconstance des politiques gouvernementales face au phénomène de la violence ne peut que complexifier la résolution du conflit. En effet, « mientras no exista una política de Estado, es muy difícil, si no imposible, que un gobierno pueda darle una solución al conflicto armado²³². ». La précarité politique gouvernementale, les changements de gouvernements, les changements de personnels liés aux instances qui s'occupent du dialogue avec la guérilla empêchent la continuité et la cohérence politique ce qui va à l'encontre d'une éventuelle paix

²²⁹ Juan Tokatlian, « Colombia en guerra : las diplomacias por la paz », in *Globalización, narcotráfico y violencia : siete ensayos sobre Colombia*, Santafé de Bogotá, Grupo Editorial Norma, 2000.

²³⁰ Jesús Antonio Bejarano A., « Colombie : rétrospective de la politique de paix », in *Problèmes d'Amérique latine*, numéro 16 (janvier-mars 1995)

²³¹ Ibid.

²³² Luis Alberto Restrepo, « Los dilemas de la paz en Colombia : las políticas de los dos últimos gobiernos ante el conflicto armado », in *Colombia, caminos para salir de la violencia*, sous la dir. de Linda Helfrich et Sabine Kurtenbach, Madrid, Iberoamericana, 2006, p.47

négociée. De fait, la résolution du conflit passe par une politique de long terme qui soit construite dans l'intérêt de tous, et non pour répondre à des enjeux électoraux.

La précarité des politiques gouvernementales est d'autant plus visible que la continuité des politiques des FARC est importante. Les deux acteurs s'opposent quant à leur longévité. Si l'État colombien est instauré depuis longtemps, les gouvernements n'ont de cesse de changer. D'autant plus que jusqu'en 2006, le mandat présidentiel n'était pas renouvelable. Face à cette succession de gouvernements, les FARC s'inscrivent dans la durée²³³. Si leur politique évolue, leurs revendications ne changent pas. De la même manière, alors que les représentants de l'État auprès de la guérilla et les ministres changent, le Secrétariat des FARC conserve une certaine continuité. Les sept hommes qui constituent ce Secrétariat changent au fur et à mesure des arrestations ou des décès de chacun. Le commandant en chef des FARC, Manuel Marulanda, est ainsi resté à ce poste de la création du mouvement à 2008, année où il serait mort d'un arrêt cardiaque²³⁴. Si Marulanda est épaulé par d'autres hommes forts de la guérilla, il reste tout de même le symbole de la continuité du mouvement dans la mesure où il a survécu aux politiques de dix présidents. La guérilla garde donc un avantage sur l'État, celui de la longévité et de l'acquisition d'expérience quant au déroulement d'un processus de paix. À l'inverse, comment peut-elle avoir confiance dans l'État alors qu'elle ne sait pas combien de temps le gouvernement va appliquer sa politique avant d'en changer ?

Mais au-delà de la continuité gouvernementale sur le long terme, sous la présidence Pastrana on peut parler de problème de continuité à court terme. De fait, alors que pendant la campagne électorale et le début de son mandat, Pastrana parlait de réformes politiques et économiques avec l'aide de la communauté internationale, très vite ce plan s'est transformé en plan militaire. Le président colombien a ainsi obtenu l'aide financière des États-Unis dans l'élaboration du Plan Colombia (*voir* sect. 3.2.2). C'est pourquoi la guérilla a très vite accusé Pastrana de jouer un double jeu : celui de la paix avec les FARC, tout en préparant la guerre

²³³ Ibid.

²³⁴ Daniel Pécaut, « le moment bolivarien », in *Les FARC, une guérilla sans fins?* Paris, Lignes de repères, 2008.

avec l'aide des États-Unis²³⁵. L'ambiguïté de la stratégie de Pastrana n'a donc pas permis à l'État de gagner la confiance des FARC qui ont eux-mêmes réagi en augmentant leurs capacités militaires (*voir* sect 3.2.2). Le manque de continuité, autant sur le long terme que sur le court terme ne permet donc pas d'établir des conditions favorables au dialogue entre les deux acteurs, participant ainsi à la poursuite du conflit.

Après la continuité, c'est l'unité qui fait défaut au gouvernement colombien. De fait, dans le chapitre 2, nous avons vu que la politique n'était pas uniforme. Cela concerne notamment le problème de l'autonomie militaire et celui des divergences au sein du gouvernement.

« La política ante el conflicto no depende sólo de la voluntad del presidente o de su gobierno. Este requiere del apoyo del resto del poder ejecutivo, del legislativo y el jurisdiccional, y sobre todo del respaldo incondicional de la fuerza pública, en especial de los militares. De tal manera que todo presidente, antes que negociar con las guerrillas, debe negociar su política con el resto del Estado y estos arreglos deben prolongarse, día a día, a lo largo de todo su período de gobierno²³⁶. »

Le gouvernement n'est donc pas seul à décider de sa politique. D'abord, c'est l'autonomie militaire qui ne permet pas au gouvernement de faire sa politique comme il le souhaite puisqu'il peut être confronté à l'opposition de l'armée comme ce fut le cas pendant la crise de mai 1999 (*voir* sect 2.2). Ensuite, il existe des divergences de points de vue au sein même de l'équipe gouvernementale. L'exemple des frictions entre Víctor Ricardo et Rodrigo Lloreda empêche de construire une image de gouvernement unifié pour une même cause, la paix (*voir* sect 2.2.1). Enfin, la décentralisation de 1991 a augmenté l'écart entre la politique nationale et la politique régionale. Ainsi, le gouvernement central ayant du mal à garantir la sécurité de ses régions, celles-ci gagnent d'autant plus en indépendance que les maires et les gouverneurs sont responsables de leurs actes devant leur population²³⁷. Mais les politiques locales ne sont pas forcément en accord avec la politique gouvernementale. Pourtant, considérant la situation de négociation dans laquelle se trouvait le gouvernement, celui-ci aurait dû unifier sa

²³⁵ « Paramilitarismo, parte de Plan Colombia : Reyes », in *El Tiempo*, 21 novembre 2002. En ligne : <http://www.cltiempo.com/archivo/documento/MAM-1227588>, consulté le 4 mars 2010.

²³⁶ Luis Alberto Restrepo, op.cit, p. 59

²³⁷ Ibid.

politique et parler d'une seule voix afin d'éviter d'afficher les discordances. Cela aurait favorisé le sentiment de cohérence et de planification plutôt que de donner une image d'improvisation face aux pourparlers²³⁸.

Du point de vue du gouvernement, les conditions de négociations ont été d'autant plus difficiles que les instances liées aux pourparlers ont été nombreuses. En effet, les dialogues ont été divisés sous la responsabilité de différentes institutions. L'organe central des pourparlers était la *Mesa Nacional de Negociación y Diálogo* qui supervisait l'ensemble des avancées et qui dirigeait les rencontres²³⁹. Ensuite,

« El comité temático nacional es un órgano anexo, auxiliar y dependiente de la mesa nacional de diálogos y negociación, creado por ésta de manera paritaria con hasta veinte integrantes para que, con base en las instrucciones y los lineamientos que de común acuerdo se definan en ella, sirva de puente entre todos los sectores de la sociedad colombiana que han de aportar propuestas e ideas en torno a los temas de la Agenda Común por el Cambio Hacia una Nueva Colombia, que se sometan a su consideración, a través de las audiencias públicas²⁴⁰. »

Le *Comité Tématico Nacional* était donc « chargé d'organiser des audiences publiques et d'amener à la table de négociation les idées provenant des discussions avec les représentants de la société civile colombienne²⁴¹. ». En plus de ces organes, des discussions ont été organisées entre des représentants du gouvernement et des délégués guérilleros pour négocier des thèmes de l'agenda commun²⁴². Enfin, des réunions ont été organisées entre Manuel Marulanda et/ou Raúl Reyes et Andrés Pastrana et/ou le Haut Commissaire pour la Paix.

²³⁸ Hans R. Blumenthal, « Diplomacia para la paz de Colombia : estructura, logros y desafíos », in *El proceso de paz en Colombia y la política exterior de los Estados Unidos*, The Latin American Program, 2000.

²³⁹ Pietro Lazzeri, « Processus de paix et participation internationale », in *Le conflit armé en Colombie et la communauté internationale*, Paris, L'Harmattan, 2004

²⁴⁰ « Comunicado número 3 : acuerdo sobre las audiencias públicas ». En ligne : <http://www.derechos.org/nizkor/colombia/doc/paz/3.html>, consulté le 4 mars 2010.

²⁴¹ Pietro Lazzeri, « Processus de paix et participation internationale », in *Le conflit armé en Colombie et la communauté internationale*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 133.

²⁴² Pascal Drouhaud, « Du bon usage du dialogue de paix », in *FARC : confessions d'un guérillero*, Paris, Choiseul, 2008.

Cependant, la diversité des instances de négociations n'a pas été favorable au bon déroulement des pourparlers. De fait, s'il est vrai que la signature d'un accord de paix définitif doit tenir compte d'un certain nombre de facteurs et doit passer par de nombreuses discussions, dans le cas des négociations de 1999 à 2002, la multiplication des instances n'a pas été bénéfique. L'organisation d'audiences publiques faisant participer la population permettait l'organisation d'un processus de participation populaire mais les conclusions de ces audiences ont rarement été prises en compte par les autres organes²⁴³. De la même manière, le témoignage de Esteban Ávila, dont nous avons fait état plus haut (*voir* sect. 3.2.3) est significatif à cet égard. Les discussions entre représentants du gouvernement et délégués guérilleros étaient très difficiles du fait de l'écart existant entre les deux parties. Dans l'ensemble, les négociations ont donc été rythmées plus par les rencontres entre Manuel Marulanda et Andrés Pastrana que par des avancées significatives de la part des instances spécialisées.

4.1.1.2- Le dilemme politique

Le problème de la continuité des politiques gouvernementales doit être lié à celui de la durée des mandats gouvernementaux. Non seulement les gouvernements n'élaborent pas une politique de paix de long terme, mais le temps qui leur est imparti est trop court pour pouvoir signer un accord de paix. Les négociations sont trop complexes et abordent trop de points pour qu'il soit possible d'en finir avec le conflit colombien en l'espace de quatre ans²⁴⁴. Ainsi, dans la question du dilemme politique, il faut d'abord prendre en compte la notion de temps. Les élections ayant lieu tous les quatre ans, les politiques de paix se voient forcément influencées par ce phénomène cyclique. La présidence de Pastrana est significative à cet égard. Entre octobre 1997 et juin 1998, les Colombiens ont connu trois élections : celles des

²⁴³ Comisión Colombiana de Juristas, « Conversaciones de paz entre el Gobierno y las guerrillas de las Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (Farc) y del Ejército de Liberación Nacional (Eln) », in *Colombia, derechos humanos y derecho humanitario : 1997-2001. Tomo II*, Bogotá, Comisión Colombiana de Juristas, 2004

²⁴⁴ Pascal Drouhaud, « Du bon usage du dialogue de paix », in *FARC : confessions d'un guérillero*, Paris, Choiseul, 2008.

gouverneurs, du sénat et enfin du président²⁴⁵. Le pays a donc connu une année de campagne électorale et de promesses répondant à des stratégies politiques (*voir* sect. 3.2.1).

Au début de l'année 2002, c'est l'approche de l'élection présidentielle qui a obligé Pastrana à essayer d'atteindre des résultats concrets quant à la baisse d'intensité du conflit. Celui-ci devait pouvoir prouver que son mandat avait été utile pour le pays et pour cela, il voulait arracher à la guérilla un accord de cessez-le-feu et une promesse de signature de paix. C'est le désir de prouver l'efficacité de sa politique et de devenir le président qui aura permis d'amorcer la paix, si ce n'est de la signer, qui semble avoir influé sur les décisions de Pastrana.

Cependant, en janvier 2002, plutôt que d'avouer l'échec du processus de paix et d'en exposer les causes, Pastrana a mis fin au dialogue en accusant les FARC d'être les responsables de cet échec. Ce faisant, le parti conservateur voulait se dédouaner de toute accusation quant à la mauvaise gestion des négociations. Ainsi, les partis d'opposition pourraient plus difficilement attaquer les conservateurs sur ce front dans la perspective des élections régionales, législatives et présidentielles. La durée des mandats est donc un facteur important des négociations et accentue le problème de confiance des FARC²⁴⁶. Les enjeux électoraux ne permettent pas la continuité politique puisque les présidents successifs veulent montrer le bien-fondé de leurs politiques. Mais le souci de résultat va à l'encontre de la stabilité politique, ce qui influe sur les liens entre l'État et les FARC et par delà, sur le conflit armé.

Ainsi, le deuxième facteur du dilemme politique réside dans les pressions exercées par la société civile sur le gouvernement. Ces pressions peuvent être indirectes ou directes. De fait, les premières sont en lien avec la question des élections cycliques. Les partis politiques étant jugés par rapport à leurs promesses électorales et à leurs actions quand ils sont au pouvoir,

²⁴⁵ Elisabeth Urigar Bleier, « Colombie : les élections de 1997-1998, entre changement et continuité » in *Problèmes d'Amérique latine*, numéro 31 (octobre-décembre 1998).

²⁴⁶ Harvey F. Kline, *Chronicle of a Failure Foretold : The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2007.

s'ils veulent garder la confiance des citoyens, ils doivent montrer des résultats. Mais les pressions de la société civile peuvent également être directes si celle-ci critique ouvertement la politique gouvernementale. Pour le projet de démilitarisation de 42 000 km², les pressions exercées sur le gouvernement étaient très fortes puisque malgré la véritable volonté de paix des Colombiens, tous ne soutenaient pas la politique appliquée par l'État. Ainsi, au fur et à mesure du processus de paix, de nombreux sénateurs se sont élevés contre la politique « laxiste » du gouvernement envers la guérilla. Parmi eux, le 2 octobre 2001, Germán Vargas Lleras a retransmis les inquiétudes de la population en dénonçant au Sénat la poursuite des enlèvements, le narcotrafic dans la zone démilitarisée, les déplacements de population et le terrorisme guérillero²⁴⁷. Le gouvernement a donc souvent été confronté aux critiques et à l'impopularité quant à la politique qu'il menait.

À l'inverse, les FARC ne souffrent d'aucune pression de qui que ce soit. Ne faisant pas partie du système politique formel et étant une guérilla clandestine, la société civile ne peut influencer le mouvement qui poursuit ses actions sans se soucier des critiques mais en ayant pour seul objectif d'atteindre le pouvoir. D'autant plus que, pour Pécaut, « le primat donné à l'obtention de ressources financières a souvent relégué à un plan secondaire le souci de construire des appuis solides au sein de la population.²⁴⁸ » (*voir* sect. 4.1.2.2). Les FARC semblent alors avoir un autre avantage sur l'État.

Ainsi, de manière générale, le fonctionnement de l'État et les dilemmes auxquels le gouvernement est confronté en tant que représentant de la population ne permettent pas de mener à bien des pourparlers. La paix fait référence à un problème national et non électoral ou partisan. Ici encore, on perçoit à quel point l'inachèvement de l'État participe à la perpétuation de la violence. Du fait de l'inachèvement, l'État n'a pas instauré d'institutions spécifiques à la paix qui transcendent le système politique, conduisant ainsi à la poursuite du

²⁴⁷ « El Memorial de Vargas » in *El Tiempo*, 4 octobre 2001. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-675639n>, consulté le 4 mars 2010.

²⁴⁸ Daniel Pécaut, « Les FARC : longévité, puissance militaire, carences politiques » in *Hérodote*, n°12 (4^{ème} trimestre), 2006, p. 28.

conflit. Mais, les conditions de négociations ne sont pas non plus des plus favorables du côté de la guérilla.

4.1.2- Une guérilla divisée

4.1.2.1- Un manque d'unité

Le manque d'unité n'est pas une caractéristique spécifique de l'État, c'est également un facteur imputable aux FARC. C'est l'organigramme même du mouvement qui empêche cette unité. De fait, les FARC étant une guérilla clandestine qui essaye de se positionner sur de multiples fronts du pays pour étendre son influence, cela l'oblige à décentraliser les commandements. La guérilla se retrouve ainsi divisée et chaque commandant doit à la fois obéir aux ordres et prendre des initiatives pour en donner. La clandestinité du mouvement et le conflit permanent ne permettent pas à chaque commandant de suivre une politique directrice.

Examinons donc l'organigramme des FARC (*voir* appendice D)²⁴⁹. Au sommet de l'organisation se trouve l'État Major central constitué de 25 hommes, qui nomment le Secrétariat National, qui désigne lui-même le Commandement Général. Alors que le Secrétariat a un rôle essentiellement politique, les deux autres instances sont liées au côté militaire de la guérilla. Les FARC ont organisé leur système de manière à quadriller le pays et à imposer leur présence militaire (*voir* appendice C). Ainsi, le mouvement est divisé en différents blocs (5 ou plus) : le bloc oriental, le bloc occidental, le bloc sud, le bloc central, le bloc du Magdalena Medio et le bloc Caribe. Chacun de ces blocs est régi par un État major désigné par l'État Major Central et par des Commandants nommés par le Commandement Général. Ensuite, chaque bloc est constitué de différents fronts. À ce stade de l'organisation, tout se décentralise peu à peu mais chaque palier continue d'avoir un État Major propre à lui

²⁴⁹ Juan Guillermo Ferro Medina et Graciela Uribe Ramón, « Organigrama de las FARC-EP », in *El orden de la guerra. Las FARC-EP : entre la organización y la política*, Bogotá, CEJA, Centro Editorial Javeriano, 2002.

et des commandants nommés par le Commandement Général. De fait, chaque front est composé d'une ou de plusieurs colonnes, chacune formée de 110 hommes. Les compagnies sont des groupes de 54 hommes, les guérillas sont composées de 26 hommes, les escadrons de 12 hommes et les unités tactiques de combat de 6 hommes. La décentralisation est telle qu'en période de combat il est difficile de se référer aux différents supérieurs et que les hommes agissent sans suivre de directives.

De la même manière, le mouvement étant divisé en deux avec d'un côté l'aile militaire et de l'autre le Secrétariat lié au politique, il est difficile de concilier les deux sans faire de cessez-le-feu. En effet, entre 1998 et 2002, pendant que le Secrétariat était engagé dans un processus de paix avec le gouvernement, l'aile militaire des FARC n'avait pas d'ordre d'interruption des combats et poursuivait ses attaques sans se soucier du calendrier de paix. Cette distinction entre le volet politique et le volet militaire a provoqué de nombreuses incompréhensions au sein même de la guérilla, mais également entre les FARC et le gouvernement.

L'assassinat de Jesús Antonio Bejarano est une de ces incompréhensions et un exemple du manque d'unité des FARC. « El doctor Bejarano es un gran conecedor de los problemas del campo colombiano, no solo en aquello que tiene que ver con aspectos técnicos y económicos sino en los que se refieren a la parte social y, en particular, a los problemas de inseguridad y de violencia²⁵⁰. ». En plus d'être un intellectuel colombien qui avait fait parti des négociations de paix entre l'État et les FARC à Caracas en 1991, il avait été nommé directeur de la SAC (Sociedad de Agricultores de Colombia) en 1998²⁵¹. En étant à ce poste, Jesús Antonio Bejarano, grand défenseur de la paix en Colombie, espérait mettre à profit son expérience et ainsi participer au processus de paix lancé par Andrés Pastrana. Pour lui, il était nécessaire de procéder à une réforme globale (agraire, économique, politique, institutionnelle, sociale) du pays afin de parvenir à une paix durable²⁵².

²⁵⁰ « Nuevos directores », in *El Tiempo*, 21 avril 1998. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-843399>, consulté le 6 mars 2010.

²⁵¹ Ibid.

²⁵² Narciso De La Hoz G, « La paz es más que repartir tierra », in *El Tiempo*, 30 mars 1998. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-781337>, consulté le 6 mars 2010.

Cependant, il a été assassiné le 15 septembre 1999 à la sortie d'un cours donné à l'Université Nationale à Bogota. L'enquête a prouvé la culpabilité des FARC²⁵³. Cet acte montre le désaccord au sein de la guérilla. De fait, en 1998, lorsque Manuel Marulanda a donné son accord à Andrés Pastrana pour l'élaboration de négociations de paix, de nombreuses franges de la guérilla ne suivaient pas l'opinion de leur leader historique. Les FARC n'ayant jamais eu une puissance et une capacité militaire aussi forte, de nombreux guérilleros ne comprenaient pas pourquoi Marulanda acceptait d'entamer des pourparlers politiques alors que la victoire militaire était aussi proche²⁵⁴. L'assassinat de Jesús Antonio Bejarano peut alors être vu comme un événement prouvant ce manque d'unité, puisque, dans une perspective de paix, le mouvement guérillero n'avait pas intérêt à le voir disparaître. De fait, ce dernier défendait l'idée d'une réforme agraire combinée à de nombreux autres changements politiques et sociaux réclamés par la guérilla²⁵⁵. Ainsi, étant nommé directeur de la SAC, il aurait pu participer à la promotion de ces réformes et à la construction de la paix. Son assassinat est donc allé à l'encontre de cet objectif.

Un autre élément significatif du manque de cohésion de la guérilla est l'assassinat, le 29 décembre 2000, de Diego Turbay, le président de la Commission de paix de la Chambre des Députés²⁵⁶. Suite à la mort du jeune législateur, Raúl Reyes, le porte-parole des FARC, a démenti que le Secrétariat puisse avoir donné l'ordre d'assassiner Diego Turbay²⁵⁷. Cependant, cet événement a été un véritable choc pour la classe politique colombienne et pour la société civile puisqu'il est intervenu alors que les négociations étaient au plus bas depuis le 15 novembre 2000. Tandis que le front 15 des FARC était désigné comme

²⁵³ Edgar Torres, « Sentenciado por las FARC », in *El Tiempo*, 18 septembre 1999. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-898092>, consulté le 6 mars 2010.

²⁵⁴ Jesús Antonio Bejarano, « Colombie : rétrospective de la politique de paix », in *Problèmes d'Amérique latine*, numéro 16 (janvier-mars 1995).

²⁵⁵ Narciso De La Hoz G, « La paz es más que repartir tierra », in *El Tiempo*, 30 mars 1998. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-781337>, consulté le 6 mars 2010.

²⁵⁶ « Asesinado Diego Turbay », in *El Tiempo*, 30 décembre 2000. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1270989>, consulté le 6 mars 2010.

²⁵⁷ Harvey F. Kline, « The first agreements of the FARC negotiations (january 1999-january 2001) », in *Chronicle of a Failure Foretold: The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2007.

responsable de cet acte, comment ne pas voir les FARC en tant qu'entité organisationnelle, responsable de cette mort ? Pourtant, cet assassinat n'a jamais été cautionné par le Secrétariat et semble être un acte militaire isolé n'ayant rien à voir avec le caractère politique des négociations. Cela n'a pas empêché de contribuer au manque de confiance existant entre l'État et la guérilla, le manque d'unité de cette dernière étant donc problématique pour les discussions et participant à la perpétuation du conflit.

4.1.2.2- Un manque de cohérence

Cette idée de distinction toujours plus grande entre le volet politique et le volet militaire rejoint la théorie de lacune politique des FARC de Daniel Pécaut. Pour lui, « à partir de 1990, c'est bien le projet militaire des FARC qui prend le dessus sur le dessein politique²⁵⁸ ». L'auteur va même jusqu'à dire que l'échec du processus de paix de 1999 à 2002 s'inscrit dans cette dynamique militaire et dans cette absence d'alternative politique²⁵⁹. Pour expliquer cette idée de lacune politique, Pécaut aborde la question des ressources financières du mouvement et le problème de l'expansion militaire.

Pour l'auteur, le fait que la guérilla se préoccupe moins de son caractère politique vient de son insertion dans la sphère de l'économie informelle. Pour pouvoir étendre leur influence dans le pays, les FARC ont non seulement eu besoin de gagner la sympathie des paysans et de l'opinion publique, mais elles ont également dû acquérir des moyens financiers pour subvenir aux besoins de leurs combattants et obtenir l'armement nécessaire. Le besoin de recourir aux enlèvements, aux extorsions de fonds, de participer au trafic de drogue en prélevant des impôts en échange de protection auraient alors eu plus d'importance aux yeux du mouvement que d'avoir la faveur de la population²⁶⁰. Au fur et à mesure du temps, les besoins financiers des FARC s'amplifiant, la question des ressources financière a pris de

²⁵⁸ Daniel Pécaut, « La stratégie militaire : expansion, guerre de mouvement, repli », in *Les FARC, une guérilla sans fins?* Paris, Lignes de repères, 2008, p. 89.

²⁵⁹ Ibid.

²⁶⁰ Daniel Pécaut, « Les FARC : longévité, puissance militaire, carences politiques » in *Hérodote*, n°12 (4^{ème} trimestre), 2006.

l'importance laissant de côté le poids du soutien populaire et augmentant celui de l'économie liée à la guerre et entraînant ainsi les FARC dans un cycle conflictuel.

De fait, suite à la croissance des capacités financières, ce sont les capacités militaires qui ont considérablement augmentées. « D'une quinzaine de fronts en 1982, les FARC passent à une quarantaine en 1990 et à plus de 60 en 2000. De 2000 en 1982, leurs effectifs passent à 8000 en 1990 et 17000 en 2000²⁶¹. ». Ainsi, à partir de 1982 et de la VII^{ème} conférence des FARC, l'objectif annoncé du mouvement était de parvenir au pouvoir en huit ans en usant de tous les moyens militaires, en multipliant le nombre d'actions et le nombre de fronts existants²⁶².

Cependant, l'objectif militaire semble avoir peu à peu empiété sur le volet politique du mouvement. De fait, en voyant leur expansion et en étant conscientes de leur capacité militaire, de leur poids et de leur force, Pécaut estime que les FARC ont oublié leurs convictions et leur rôle politiques²⁶³. Le discours des FARC n'ayant que très peu évolué depuis le début du mouvement, il ne répond pas au système politique actuel et ne constitue pas une alternative au système existant. En effet, ce discours est basé sur le cœur paysan des FARC mais ne répond pas aux problèmes urbains de la société colombienne²⁶⁴. L'auteur voit donc l'échec du processus de paix de Pastrana comme étant le symbole d'une carence politique des FARC. Celles-ci n'ayant plus de réel programme politique et étant tiraillées entre la victoire militaire et les négociations, elles ne parviennent pas à mettre à profit la tribune politique qui leur est ouverte pour gagner la sympathie de l'opinion publique et rechercher la paix avec l'État colombien²⁶⁵.

Le manque d'unité et de cohérence de la part des FARC sont alors deux facteurs supplémentaires qui marquent les conditions de négociations difficiles existantes sous

²⁶¹ Ibid, p. 15.

²⁶² Daniel Pécaut, *Les FARC, une guérilla sans fins?* Paris, Lignes de repères, 2008.

²⁶³ Daniel Pécaut, « Les FARC : longévité, puissance militaire, carences politiques » in *Hérodote*, n°12 (4^{ème} trimestre), 2006, p. 34-35.

²⁶⁴ Daniel Pécaut, *Les FARC, une guérilla sans fins?* Paris, Lignes de repères, 2008.

²⁶⁵ Ibid.

Pastrana. Les pourparlers étaient d'autant plus délicats qu'en plus de la méfiance du gouvernement envers les FARC et de l'instauration du Plan Colombia, les FARC elles aussi se méfiaient du gouvernement. Comme nous l'avons vu (*voir* sect. 3.2.2), la guérilla a poursuivi sa militarisation malgré les négociations de paix. Les deux acteurs ont donc participé à l'engrenage de la militarisation puisque les pourparlers n'ont pas été accompagnés d'une diminution des activités militaires.

La question qui se pose alors est celle de l'intérêt des acteurs à signer la paix alors même qu'ils semblent être dans une circularité conflictuelle. En effet, en se confrontant les uns aux autres et en s'accommodant du conflit, les acteurs ont créé une économie politique liée au conflit. Ce système de guerre n'est qu'un des facteurs dépendant de l'inachèvement de l'État et participant à celui-ci, mais il contribue lui-aussi à la perpétuation du conflit.

4.2- Le système de guerre

De nombreuses analyses ont été produites quant au problème de la violence en Colombie. Les auteurs s'opposent entre deux visions. Les uns pensent que l'idée même de violence se généralise et que la société colombienne est une société historiquement plus violente que les autres. Ceci expliquerait pourquoi le conflit colombien perdure. La violence étant banalisée et la population s'étant habituée, tous les acteurs se contentent de ce mode de fonctionnement et vivent avec « normalement ». Pour d'autres auteurs, la Colombie n'est pas condamnée à la violence, celle-ci n'est pas ancrée dans la société, elle est plutôt le résultat de l'inachèvement de l'État. Résoudre les causes du conflit reviendrait alors à en finir avec la violence. Mais alors, entre banalisation, exception et continuité, qu'est ce qui explique la longévité du conflit colombien ?

4.2.1- La violence entre exception et banalisation

4.2.1.1- La violence un mode de fonctionnement de la société

Pour Peter Waldmann, en Colombie, la violence fait partie intégrante du quotidien du fait des nombreux assassinats, enlèvements et déplacements de population²⁶⁶. L'auteur identifie quatre vagues de violence depuis 1850 : la première s'est étendue tout au long de la seconde moitié du 19^{ème} siècle et est constituée des huit guerres civiles ; la seconde est représentée par la Violencia (1949-1958) ; la troisième par la naissance des guérillas dans les années 1960 ; et la dernière vague est apparue dans les années 1980 avec le trafic de drogue. Ainsi, Peter Waldmann estime que « the steady expansion of violence gets to the very roots of society and presents challenge for its structures and even its identity »²⁶⁷.

Daniel Pécaut le suit dans cette idée. Il identifie les origines de la violence de la société colombienne au temps de la période dite de La Violencia. Il ne justifie pas ce choix uniquement du fait que ce moment de l'histoire colombienne ait fait plus de 200 000 morts. Il pose la question de la mémoire et de l'imaginaire social. Pour l'auteur, le fait même qu'une telle période ait pu exister permet de normaliser les phénomènes de violence au sein du pays²⁶⁸. De fait, la société sait maintenant qu'elle est capable d'user de la force au point de mettre le pays à feu et à sang, ce qui participe à une généralisation de la violence.

Mais il va plus loin pour expliquer cette banalisation. Pour lui, c'est la gestion de la période qui a suivi la Violencia qui a créé un imaginaire social violent. Le fait même que le Front National ait été défendu comme le seul barrage au retour du conflit entre conservateurs et libéraux a incité à penser que les relations sociales et politiques étaient régies par la violence. À partir de l'instauration du Front National, non seulement l'imaginaire social a cru à la généralisation de la violence dans toutes les sphères de la société, mais le bipartisme ne permettant pas de créer un espace commun de règlement des conflits, les phénomènes de

²⁶⁶ Peter Waldmann, « Colombia and the FARC : Failed Attempts to Stop Violence and Terrorism in a Weak State » in *Democracy and Counterterrorism : Lessons From the Past*, sous la dir. de Robert J. Art et Louise Richardson, Washington DC, United State Institute of Peace, 2007.

²⁶⁷ Ibid, p. 224.

²⁶⁸ Daniel Pécaut, « Présent, passé, future de la violence » in *La Colombie à l'aube du troisième millénaire*, sous la dir. de Jean-Michel Blanquer et Christian Gros, Paris, Editions de l'HEAL, 1996.

violence se sont poursuivis, participant ainsi à la modélisation du nouvel imaginaire social et à la banalisation des conflits²⁶⁹.

La deuxième raison de cette généralisation réside dans la multiplication des sphères touchées par la violence. Non seulement l'État voit sa légitimité remise en cause par la présence des guérillas, mais d'autres acteurs sont apparus tels les paramilitaires et les trafiquants de drogue. L'État se voit alors incapable de résoudre tous les problèmes auxquels il est confronté à la fois alors que ceux-ci sont tous liés. Daniel Pécaut définit cette organisation comme suit :

Ces deux phénomènes [la confrontation avec les guérillas et la montée en puissance des narcotrafiquants] représentent déjà par eux-mêmes un redoutable défi pour le gouvernement. Mais ce défi est encore aggravé par d'autres circonstances. Les progrès de la corruption, d'abord : les ressources de la drogue exercent un effet corrosif sur de nombreuses institutions et catégories colombiennes. Les interférences entre protagonistes, ensuite : des militaires et des propriétaires fonciers voient avec sympathie la prolifération des 'paramilitaires' aux services desquels ils recourent pour combattre la 'subversion' et des guérillas, notamment les FARC-EP, tirent profit du contrôle qu'elles exercent sur la culture de la coca et sont donc amenées à rechercher des *modus vivendi* avec les narcotrafiquants. La diffusion de la violence, enfin : la violence organisée, politique aussi bien qu'économique, ouvre la voie à une violence confuse et meurtrière qui opère à travers l'ensemble du tissu social et qui reflète tantôt une conflictualité non structurée entre privilégiés et exclus, tantôt une adhésion à de nouveaux modèles d'ascension sociale, tantôt une situation anomique.²⁷⁰

Daniel Pécaut décrit alors l'existence d'un système de perpétuation et de banalisation de la violence dont les guérillas et les narcotrafiquants seraient à l'origine. L'État ne parvenant pas à remédier aux différents phénomènes de violence, ceux-ci se banaliseraient aux yeux de la population, ils feraient ainsi partie du mode de fonctionnement de la société²⁷¹.

²⁶⁹ Ibid.

²⁷⁰ Daniel Pécaut, « La Colombie dans la tempête », in *Problèmes d'Amérique latine*, n° 98 (4^{ème} trimestre), 1990, p.4.

²⁷¹ Daniel Pécaut, « Présent, passé, future de la violence » in *La Colombie à l'aube du troisième millénaire*, sous la dir. de Jean-Michel Blanquer et Christian Gros, Paris, Editions de l'IHEAL, 1996.

Ainsi, pour Pécaut, non seulement La Violencia a permis la normalisation de la violence mais le Front National a contribué à sa banalisation et la multiplication des acteurs non étatiques à sa généralisation. L'auteur considère donc le futur du pays comme étant incertain, puisqu'il voit le conflit s'inscrire dans le temps et la population « s'accommoder » de la situation.

4.2.1.2- Une violence ponctuelle

À cette théorie de la généralisation de la violence il est possible d'opposer cinq auteurs : Todd Eisenstadt et Daniel García, Malcom Deas, et Fernán González et Fabio Zambrano. Les trois premiers se rejoignent sur le fait que la théorie de la violence endémique soit réductionniste. Si Todd Eisenstadt et Daniel García voient le Front National comme étant à l'origine du conflit colombien en tant que système politique fermé²⁷², ils ne suivent pas Pécaut sur l'idée que ce système ait contribué à une banalisation de la violence.

De la même manière, Malcom Deas estime que si la Colombie a vécu et vit toujours une forte violence politique, cela ne signifie pas qu'elle soit condamnée à vivre dans ce système²⁷³. La violence n'est donc pas une tradition, une population ne peut s'habituer à de tels phénomènes et le conflit n'est pas voué à se perpétuer. La violence n'est pas non plus un mode de fonctionnement de la société mais plutôt le produit de la crise politique que vit la Colombie depuis plus de 60 ans. De fait, les phénomènes de violence en Colombie résultent de la faiblesse de l'État, de l'injustice sociale, de la marginalisation, de l'absence de réforme agraire et de la confrontation perpétuelle entre libéraux et conservateurs²⁷⁴. C'est donc le

²⁷² Todd Eisenstadt et Daniel García, « Colombia : negotiations in a shifting pattern of insurgency » in *Elusive Peace : Negotiating an End to Civil Wars*, sous la dir. de William Zartman, Washington, D.C., Brookings Institution, 1995.

²⁷³ Macolm Deas, « Violent exchanges : reflections on political violence in Colombia », in *The Legitimization of Violence*, sous la dir. de David Ernest Apter, Washington Square, N.Y., New York University Press, 1997

²⁷⁴ Ibid.

problème politique qui est à l'origine de la violence et non une éventuelle tradition de la culture de la violence, une histoire trop mouvementée.

Fernán González et Fabio Zambrano vont plus loin :

Ils sont partis de l'hypothèse qui consiste à dire que si la violence fait en quelque sorte partie de la culture collective des Colombiens, c'est parce qu'elle s'alimente de transitions historiques mal négociées, de rivalités de pouvoir longtemps entretenues, du divorce existant entre les citoyens et les gouvernants et, finalement, de la construction inachevée de l'État en tant que régulateur des rapports sociaux.[...]

La violence est donc l'expression d'une rupture entre l'État et la société, l'aboutissement d'une gestion collective déficiente dans la construction de l'espace public et lors de l'établissement des normes de régulation des conflits. La violence n'est donc pas consubstantielle à la culture colombienne, elle est un produit de l'histoire et le signe d'une absence de l'espace public. En se réappropriant leur histoire et en construisant un État en prise sur la société réelle, les Colombiens peuvent tenter de juguler la violence²⁷⁵.

D'après les auteurs, la violence serait donc le fruit de l'inachèvement de l'État et malgré sa généralisation (du fait qu'elle s'étende à de nombreuses sphères de la société), elle ne se normalise pas. En effet, en poursuivant sa construction et en se modernisant, l'État sera capable de pallier au phénomène²⁷⁶.

Cependant, entre exception et banalisation de la violence, Nazih Richani a développé une théorie dite du « système de guerre » qui joint les deux visions exposées plus haut.

4.2.2- Une violence perpétuelle qui a mené au système de guerre

4.2.2.1- La théorie de Nazih Richani

²⁷⁵ Pierre-Yves Guiheneuf, Note de lecture sur *L'État inachevé : les racines de la violence en Colombie* de Fernán González, et Fabio Zambrano. En ligne : <http://www.institut-gouvernance.org/fr/document/fiche-document-144.html>, consulté le 5 octobre 2009.

²⁷⁶ Ibid.

La théorie du système de guerre cherche à comprendre pourquoi les conflits perdurent et pourquoi il est si difficile d'arriver à un accord entre les acteurs en place²⁷⁷. L'auteur expose donc une théorie qui est à la croisée des deux visions énoncées plus haut. De fait, Richani garde le concept de généralisation de la violence si cher à Pécaut, tout en y associant une réflexion sur les origines de la violence et sur la faillite institutionnelle. Richani va ainsi partir d'un constat de faiblesse étatique pour ensuite étudier les liens existants entre les différents acteurs d'un conflit et conclure sur les raisons de la perpétuation du conflit étudié. Pour l'auteur, ce sont les comportements développés par les acteurs pendant le conflit qui conduisent à la longévité de ce dernier. Et c'est ce qui lie sa théorie à notre travail.

Tout d'abord, Richani identifie trois variables essentielles à l'instauration de ce qu'il nomme un « système de guerre » :

(a) the failure of the institutions, the channels, and the prevailing political mechanisms to mediate, adjudicate, or arbitrate conflicts among antagonistic social and political groups ; (b) the antagonists' success in adapting themselves to conflict by establishing a 'positive political economy' through accumulating political and economic assets that make the condition of war the best available option given the balance of power and the higher costs of peace ; and (c) a balance of forces among the conflicting groups or actors that results in a comfortable impasse²⁷⁸. »

Ce système est représenté par les liens que les acteurs du conflit tissent entre eux et par les comportements individuels de chacun de ces acteurs. Ainsi, la perpétuation de la violence, qui est le fruit du système de guerre, n'est pas un choix des acteurs, mais plutôt le résultat des comportements des différents acteurs ayant une place au sein du conflit et répondant à des intérêts opposés dans une situation de violence. La dynamique de guerre et l'impasse qu'elle provoque ne sont pas des objectifs des acteurs en place puisque chacun d'eux veut gagner le conflit. Cependant, la faiblesse de l'État, l'économie politique positive du conflit et

²⁷⁷ Nazih Richani, *Systems of Violence : The Political Economy of War and Peace in Colombia*, Albany, NY, State University of New York Press, 2002.

²⁷⁸ Ibid., p.3-4.

l'équilibre des forces conduisent indéniablement au système de guerre et à la perpétuation de la violence²⁷⁹.

L'objectif de Richani est alors de démontrer que la faiblesse étatique a entraîné l'apparition d'acteurs dépendants de l'État ou non qui sont mus par une économie politique positive de la violence. Ceci expliquerait la difficulté de résoudre le conflit colombien. L'État étant trop faible pour contrôler les conflits au sein de son territoire et pour répondre à la demande de réforme agraire, c'est lui qui a créé la situation dans laquelle le pays se trouve actuellement²⁸⁰. De même, en renonçant à son monopole de la violence légitime et en créant des groupes d'auto-défense pour aider les militaires à combattre la guérilla, l'État a participé à l'instauration du système de guerre puisque les paramilitaires participent à cette dynamique. Il est donc question de la suite logique dont nous avons déjà parlé dans le premier chapitre (*voir* sect. 1.2.2.1) qui consiste à dire que l'État inachevé a créé des conséquences qui favorisent la poursuite de son inachèvement. La dynamique de désordre est donc d'autant plus complexe que l'inachèvement de l'État se nourrit du système.

Pour mieux comprendre cette idée de « système », Richani explique qu'il y a trois acteurs principaux qui bénéficient et qui participent à la dynamique de guerre: l'armée, les paramilitaires et la guérilla²⁸¹. Il est nécessaire d'insister ici sur le fait que le système de guerre de Richani met l'accent sur l'économie politique positive qui contribue à la violence, mais ce n'est qu'un des facteurs expliquant la perpétuation du conflit colombien. Abordons alors le problème de l'économie politique positive de ces trois acteurs.

4.2.2.2- Les acteurs du système de guerre

4.2.2.2.1- L'armée

²⁷⁹ Ibid.

²⁸⁰ Ibid.

²⁸¹ Ibid.

Le premier acteur du système de guerre est l'armée colombienne. Les deux premiers chapitres de ce travail ont permis de montrer la responsabilité de l'État colombien dans l'autonomie militaire. De fait, suite à l'épisode sanglant de La Violencia, le Front National a voulu la dépolitisation des militaires en favorisant leur autonomie (*voir* sect. 1.2.2.2). L'État a ainsi lui-même participé à son inachèvement en accordant une certaine autonomie à son armée. Ce système de séparation entre les affaires politiques et les questions de sécurité nationale s'est poursuivi, l'État laissant le soin à l'armée de gérer la guerre contre-insurrectionnelle. C'est donc l'État qui a permis aux militaires d'acquérir de plus en plus de pouvoir dans les décisions stratégiques du pays. De fait, ne pouvant contenir les guérillas, le conflit s'est accru et l'autonomie militaire a suivi avec pour objectif de parvenir à l'éradication des guérillas.

Une question se pose cependant, celle de la stratégie militaire. De fait, Richani dénonce la position défensive de l'armée face aux guérillas²⁸². La stratégie militaire colombienne a longtemps été une stratégie de *containment* qui a permis aux guérillas de se développer et de prendre de l'importance. La question n'est alors pas de savoir si ce laisser-faire était un calcul de l'armée pour acquérir de plus en plus d'autonomie, mais plutôt de savoir quels impacts ont eu ces choix sur l'institution militaire ? De fait, Richani explique que la stratégie d'endiguement établie au début du conflit est due à trois facteurs :

« (a) limited resources and poor equipment at the military's disposal ; (b) U.S. support of a containment strategy rather than a costly high-intensity warfare ; (c) the perception that the guerrillas did not pose any serious threat to the security of the state and the economic base of the country since most of the insurgency activity was fought in rural areas²⁸³. »

Ce serait donc un simple concours de circonstances qui aurait instauré l'impasse actuelle entre les acteurs étatiques et la guérilla.

²⁸² Nazih Richani, « The military and the comfortable impasse », in *Systems of Violence : The Political Economy of War and Peace in Colombia*, Albany, NY, State University of New York Press, 2002.

²⁸³ Ibid, p42.

Mais l'auteur revient sur les conséquences durables que cette stratégie a eues sur le conflit colombien, et sur la création de la dynamique de guerre²⁸⁴. La situation conflictuelle dans laquelle se trouvaient les militaires les a donc obligés à agir en fonction de la présence de la guérilla. Cependant, l'institution n'ayant pas assez de moyens pour modifier sa structure militaire, mais suffisamment pour améliorer les conditions de travail des militaires, l'armée a poursuivi sa mission sans avoir les moyens d'y parvenir et en ayant des intérêts dans la poursuite d'une guerre à faible intensité. Non seulement cette stratégie a renforcé la capacité militaire relative de la guérilla, mais elle a participé à la reproduction de la violence. La faiblesse de l'État n'a pas permis de répondre aux besoins de l'armée ce qui a engendré un cycle conflictuel.

Richani qualifie alors cette impasse de confortable pour l'armée dans la mesure où les militaires bénéficient d'avantages salariaux conséquents :

« [...] between 1991 and 1994 there was a sharp increase in salaries : the salaries of generals went up by 407,7%, while salaries of lieutenants increased by 200%. Furthermore, those military units assigned to counterinsurgency operations or who serve in the designated 'red areas' receive additional benefits and salary supplements. Not only does the war add to the prestige of such units but, and more importantly, it serves as an avenue for promotion within the military ranks and hierarchy. Assignments to service on the 'red areas' speeds one's rise up the ladder of promotion on the one hand and decreases the number of years of service required to be eligible for retirement on the other²⁸⁵. »

L'armée aurait donc intérêt à faire une guerre de faible intensité pour bénéficier des avantages matériels liés au conflit. De fait, n'ayant pas la capacité militaire de gagner le conflit, Richani défend l'idée que l'institution nourrit l'impasse existante plutôt que de perdre sa crédibilité en perdant la guerre. Ceci rejoindrait le fait que malgré les pourparlers de 1998 à 2002, l'armée ait poursuivi sa lutte contre la guérilla.

²⁸⁴ Ibid, p. 47.

²⁸⁵ Nazih Richani, « The political economy of violence : the war system in Colombia », in *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, volume 39, numéro 2, 1997, p. 50-51.

Cette question de l'intérêt de l'armée rejoint la théorie de Jean-Jacques Kourliandsky. Selon lui, alors que la fin de la Guerre Froide a entraîné des coupes dans les budgets militaires des pays, les armées ne voulant pas perdre leurs moyens financiers et leurs statuts privilégiés ont instrumentalisé certains dangers pour justifier leur prééminence²⁸⁶. Dans le cas de la théorie de Richani, l'armée a continué de profiter des allocations financières relatives à la situation de conflit en procédant à une stratégie de *containment* plutôt qu'à une offensive envers la guérilla. Au fur et à mesure du conflit, cette situation s'est aggravée puisque la guérilla a poursuivi son expansion, créant ainsi une impasse pour les militaires colombiens qui sont ainsi entrés dans le système de guerre²⁸⁷.

Une autre preuve que l'institution armée est entrée dans cette dynamique de guerre est le fonctionnement des compagnies de sécurité privée. L'État étant incapable de contenir l'expansion des guérillas et l'armée n'en ayant pas les moyens, la sécurité s'est peu à peu privatisée, profitant notamment aux militaires : « These security agencies are controlled and regulated by the Ministry of Defense, which helps to facilitate the movement of the military personnel into that sector. Work in these agencies enables military retirees to augment their pensions²⁸⁸. » La guerre devient alors un véritable commerce pour le corps militaire²⁸⁹.

De fait, la privatisation de certains services de sécurité, démontre non seulement l'incapacité de l'État à contrôler son territoire et à protéger ses citoyens, mais favorise également le désengagement de l'État quant à ses fonctions. La multiplication des compagnies de sécurité ne peut que contribuer à la diminution des budgets de l'État alloués à la sécurité dans la mesure où d'autres acteurs s'en occupent²⁹⁰. Quoiqu'il en soit, les militaires retraités ou en activité profitent de ce nouveau service en étant embauchés par ces

²⁸⁶ Jean-Jacques Kourliandsy, « Forces Armées d'Amérique latine. Une institution marginalisée en situation de recours » in *Revue internationale et stratégiques*, vol. 4, numéro 48, 2002.

²⁸⁷ Nazih Richani, « The military and the comfortable impasse », in *Systems of Violence : The Political Economy of War and Peace in Colombia*, Albany, NY, State University of New York Press, 2002.

²⁸⁸ Nazih Richani, « The political economy of violence : the war system in Colombia », in *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, volume 39, numéro 2, 1997, p. 56.

²⁸⁹ Guido Piccoli, « El terror de la paz », in *El sistema del pájaro : Colombia, laboratorio de barbarie*, Tafalla, Nafarroa, Txalaparta, 2004.

²⁹⁰ Nazih Richani, « The military and the comfortable impasse », in *Systems of Violence : The Political Economy of War and Peace in Colombia*, Albany, NY, State University of New York Press, 2002.

entreprises, ce qui favorise la dynamique de guerre du fait de la multiplication du nombre d'acteurs liés au conflit. Les divergences d'intérêt entre les acteurs pouvant apparaître, le conflit sera d'autant plus difficile à gérer que les acteurs seront nombreux et le système de guerre s'étendra. C'est ce que nous avons démontré lorsque nous avons parlé des paramilitaires (*voir* chap. 2).

4.2.2.2.2- Les paramilitaires

La question de l'entrée des paramilitaires au sein du système de guerre est complexe. Nous avons vu que les paramilitaires sont nés de la loi 48 de 1968 qui autorisait les militaires à former des citoyens ordinaires pour les aider à lutter contre le phénomène insurrectionnel (*voir* chap. 1). L'État a donc légalisé les groupes d'auto-défense, favorisant ainsi l'apparition d'acteurs non étatiques qui ont par la suite participé à son inachèvement (*voir* chap.2). Mais le problème paramilitaire est plus vaste encore et ne s'arrête pas au lien avec l'armée. Dans les années 1980, au vu de l'indéniable expansion des FARC, les groupes paramilitaires ont connu un essor grâce aux besoins de protection des grands propriétaires terriens et de certaines entreprises²⁹¹. Le phénomène paramilitaire s'est peu à peu étendu, échappant ainsi au contrôle de l'État.

De groupes d'auto-défense formés par l'armée au service de l'État et pour aider à la lutte contre-insurrectionnelle, les paramilitaires sont devenus des groupes armés indépendants de l'institution militaire et répondant à une demande privée croissante de protection contre la guérilla. Ainsi, certaines entreprises et certains propriétaires terriens ont organisé leurs propres milices pour se défendre des attaques, des enlèvements et des extorsions pratiqués par les FARC : « The ACDEGAM, the Asociación Campesina de Ganaderos y Agricultores del Magdalena Medio, mobilized and armed themselves, determined to end their own

²⁹¹ Julie Mazzei, « Precursors to Colombia's autodefensas », in *Death Squads or Self-Defense Forces? : How Paramilitary Groups Emerge and Challenge Democracy in Latin America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2009.

victimization at the hands of guerrillas²⁹². ». Le fait que l'élite économique ne se sente pas protégée par l'État contre les insurgés l'a conduite à créer ses propres milices et à engendrer une véritable industrie de sécurité. Cependant, d'une part cela contribue à la perpétuation de la violence puisque ces milices agissent en fonction des intérêts de leurs employeurs et non des intérêts de l'État, mais d'autre part, cela favorise l'inachèvement de l'État.

En parallèle de l'essor des milices liées à l'élite économique, les trafiquants de drogue sont apparus comme un nouvel acteur important du conflit colombien. Nous ne développerons pas ici leur rôle économique, politique et agraire, mais il est essentiel d'être conscient des conséquences qu'ils ont entraînées sur le conflit colombien du fait de leur existence. Le développement du trafic de drogue a été facilité par l'inachèvement de l'État et par l'existence du conflit avec les guérillas. De fait, l'État ne contrôlant pas l'ensemble de son territoire, ayant des institutions affaiblies et luttant déjà contre les guérillas, le trafic de drogue a pu s'imposer en Colombie²⁹³. Les trafiquants voulant pallier aux enlèvements et aux extorsions de la guérilla, ils ont eux aussi créé des organisations de justice privée à leur service, multipliant alors les phénomènes de violence²⁹⁴. De la même manière, il semblerait que le besoin de financement des acteurs non étatiques ait lui aussi favorisé l'expansion du trafic de drogue. Les paramilitaires comme les FARC (*voir infra*) profitent de l'argent de la drogue, participant ainsi à la poursuite de l'inachèvement de l'État.

Dans les années 1980, les groupes paramilitaires étaient donc tous divisés et répondaient à des intérêts très différents. En 1994, Carlos Castaño, le chef d'un groupe armé lié au cartel de Medellín, a procédé à l'unification des groupes d'auto-défense et a créé les Autodefensas Campesinas de Córdoba y Urabá pour mieux s'organiser et gagner la guerre contre la guérilla²⁹⁵. « As Castaño ACCU organization expanded, he began reaching out to other

²⁹² Ibid, p. 85.

²⁹³ Daniel Pécaut, « Trafic de drogue et violence en Colombie », in *Cultures & Conflicts*, numéro 3 (automne 1991). En ligne: <http://www.conflicts.org/index117.html> Consulté le 31 mars 2009.

²⁹⁴ Julie Mazzei, « Precursors to Colombia's autodefensas », in *Death Squads or Self-Defense Forces? : How Paramilitary Groups Emerge and Challenge Democracy in Latin America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2009.

²⁹⁵ Ibid.

regional paramilitary leaders to discuss the idea of a coalition or federation, one that would respect the autonomy of the groups but strengthen their antisubversive capabilities²⁹⁶». Ainsi, en 1997 sont nées les Autodefensas Unidas Colombianas (AUC) dont l'organisation englobait l'ensemble des groupes paramilitaires colombiens existants et permettait l'élaboration d'une meilleure tactique pour venir à bout des guérillas.

Pour poursuivre l'examen de la théorie de Richani et mieux comprendre la présence des AUC dans le système de guerre, il est essentiel d'analyser en quoi les paramilitaires sont bénéficiaires du conflit et comment ils y participent. Pour ce qui est du bénéfice que les paramilitaires tirent du système de guerre, il réside principalement au niveau financier. D'après Carlos Castaño, les AUC sont nées de l'incapacité de l'État à protéger ses citoyens. Le mandat de l'organisation est donc patriotique et ce qui réunit l'ensemble des hommes enrôlés est la volonté de mettre fin aux guérillas²⁹⁷. Cependant, les AUC ont un soutien financier très important de la part des propriétaires terriens, du trafic de drogue, mais également de donations et des « impôts » qu'ils récoltent en échange de protection²⁹⁸.

À mesure que le temps passe, l'organisation est donc de plus en plus ancrée dans une dynamique d'acteurs qui participent à la perpétuation de la violence. De fait, en profitant de l'argent de la drogue, les AUC sont vouées à agir en allant à l'encontre des intérêts de l'État qui, lui, préférerait que ce fléau disparaisse de son territoire. Les paramilitaires participent donc au système de guerre en étant un acteur non-étatique du conflit et qui empêche la paix puisqu'il est régi par des intérêts et des objectifs allant à l'encontre de ceux de l'État et des FARC.

En effet, les paramilitaires luttent contre l'insurrection et pour ce faire leurs victimes sont le plus souvent des guérilleros, des sympathisants de la guérilla, des personnes opposées à leur mandat, des syndicalistes, des indigènes, des journalistes, des membres d'ONG, des

²⁹⁶ Ibid, p. 93.

²⁹⁷ Ibid.

²⁹⁸ Ibid.

témoins de massacres, des enquêteurs et des juges²⁹⁹. De ce fait, non seulement les AUC font une guerre contre les FARC, mais ils empêchent également la poursuite de la construction de l'État en s'attaquant à ses représentants et à ses institutions. La dynamique de guerre se poursuit donc du fait de la divergence des intérêts.

4.2.2.2.3- La guérilla

Nous l'avons vu dans les chapitres 1 et 3, c'est l'inachèvement de l'État qui peut en partie être considéré comme la cause de l'apparition des guérillas. Aujourd'hui, les deux acteurs sont entrés dans une logique dont il va être difficile de sortir dans la mesure où la présence de la guérilla empêche la construction de l'État, mais l'inachèvement de celui-ci permet l'expansion de l'insurrection sans pour autant induire son triomphe. En ce qui concerne la participation de la guérilla au système de guerre, Richani voit deux raisons principales à ce que les FARC adoptent un comportement menant à l'impasse : les bénéfices politiques et les bénéfices économiques qu'ils tirent du conflit.

Du point de vue politique, nous avons vu que Daniel Pécaut voit la guérilla comme ayant un projet politique national de plus en plus abstrait comparativement à son projet militaire (voir 4.1.2.2). Cependant, au niveau local, l'influence politique est tout autre. Les FARC agissent comme un véritable État dans l'État sur certains territoires³⁰⁰. Le mouvement a ainsi pris le contrôle de certaines zones en imposant son idéal de société, en construisant des infrastructures viables, en mettant en place son système de justice et en allant même jusqu'à prélever des impôts pour financer ses actions. La puissance politique des FARC dans

²⁹⁹ Julie Mazzei, « Colombia's paramilitary triad », in *Death Squads or Self-Defense Forces? : How Paramilitary Groups Emerge and Challenge Democracy in Latin America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2009.

³⁰⁰ Nazih Richani, « Guerrillas and the impasse », in *Systems of Violence : The Political Economy of War and Peace in Colombia*, Albany, NY, State University of New York Press, 2002.

certaines zones est telle que la guérilla prend confiance en elle et poursuit la lutte en pensant pouvoir un jour imposer son idéal sur l'ensemble du territoire³⁰¹.

Mais cette idée est à jumeler avec celle exposée par Lawrence Boudon :

« In the Colombian case, [...] the peace process begun by Betancur failed because it did not adequately lower the cost of participation for the FARC and the UP, but did lower the cost of resistance by allowing the guerrillas to keep their weapons in the midst of a ceasefire³⁰². »

Il en va de même pour les pourparlers qui ont eu lieu sous Pastrana, le coût de la participation des FARC aux négociations était supérieur à celui de la résistance. De fait, aucun cessez-le-feu n'ayant été signé avec le gouvernement, les combats entre l'armée et la guérilla se sont poursuivis en dehors de la zone démilitarisée. De la même manière, les FARC ayant refusé que les paramilitaires participent aux négociations ou même que l'État entame des pourparlers avec les AUC en parallèle, les confrontations entre la guérilla et les AUC ont continué. De ce fait, les attaques des AUC persistent, et aucun cessez le feu n'ayant été signé, les FARC étaient toujours prises pour cible par les AUC et l'armée (en dehors de la zone démilitarisée) et avaient par conséquent plus intérêt à poursuivre la guerre qu'à négocier la paix, si elles ne voulaient pas voir leurs guérilleros décimés. Les conditions de négociations n'étant pas favorables à la signature d'un accord, la dynamique de guerre s'est perpétuée.

Boudon va plus loin en estimant que le faible coût de la guerre n'incite pas la guérilla à faire la paix. Les FARC ayant de l'influence dans certaines régions et ayant une forte capacité militaire comparativement à l'État qu'elles affrontent, elles pensent avoir des chances de parvenir au pouvoir militairement sans négocier avec l'État. Pour cela, tant que le coût de la guerre sera faible par rapport à celui de la paix, la paix ne pourra être négociée. Sous la présidence de Pastrana, l'État étant toujours inachevé et la guérilla ayant de l'influence, la paix ne pouvait se faire à n'importe quel prix entre les deux acteurs puisque tout deux

³⁰¹ Lawrence Boudon, « Guerrillas and the State : the role of the State in the Colombian peace process », *Journal of Latin American Studies*, vol 28, n°2 (mai), 1996.

³⁰² Ibid, p. 286

défendaient leurs intérêts, et aucun ne voulait perdre son pouvoir. La signature du Plan Colombia et la poursuite de la militarisation des FARC n'ont fait que renforcer l'équilibre des forces, favoriser la dynamique de guerre et perpétuer l'impasse existante.

Mais la participation des FARC au système de guerre a également des raisons économiques d'après Richani. D'abord, depuis les années 1970, il y a de plus en plus de corrélations entre la présence de la guérilla et les activités économiques d'une région³⁰³. Plus la région est attractive d'un point de vue économique, plus elle peut bénéficier aux FARC (du fait des extorsions, d'impôts, d'enlèvements en échange de rançons,..) et devient par conséquent une priorité. Les FARC bénéficient donc du système de guerre en créant une économie politique positive dépendante de ce système. D'après Richani, ce développement économique serait en lien avec le trafic de drogue qui a peu à peu pris de l'ampleur avec le laissez-faire de l'État dans les années 1980. Ainsi, si les FARC ont été contre l'expansion du trafic de drogue dans les années 1970, très vite elles y ont participé en instaurant un impôt sur la drogue en échange de la protection des paysans³⁰⁴. Sur les 269 milliards de dollars de revenu des FARC en 1994, 140 milliards provenaient de l'impôt relatif à l'économie de la drogue³⁰⁵.

La participation de la guérilla à cette économie a ainsi permis l'expansion du mouvement et le développement des capacités militaires. En créant un lien économique avec la drogue pendant le conflit, les FARC se sont adaptées à cette situation et sont devenues des bénéficiaires de la dynamique de guerre. Pour cela,

« El etnólogo alemán Georg Elwert (2003) ha aportado el concepto de 'mercados de violencia' para referirse a conflictos que no se inician por un motivo económico pero que

³⁰³ Camilo Echandia Castilla, « Colombie : dimension économique de la violence et de la criminalité » in *Problèmes d'Amérique latine*, numéro 16 (janvier-mars 1995).

³⁰⁴ Nazih Richani, « Guerrillas and the impasse », in *Systems of Violence : The Political Economy of War and Peace in Colombia*, Albany, NY, State University of New York Press, 2002, p. 75.

³⁰⁵ Nazih Richani, « The political economy of violence : the war system in Colombia », in *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, volume 39, numéro 2, 1997.

luego la continuación de la violencia se basa en motivaciones económicas o en un comportamiento económico inconsciente³⁰⁶. »

Le cas colombien est représentatif de cette notion de « marché de la violence ». De fait, les origines de la présence de la guérilla tiennent à des raisons politiques, mais le système de guerre induit une poursuite de la violence pour des raisons à la fois politiques et économiques. La guérilla ayant de plus en plus de revenus des extorsions, des enlèvements, des impôts et même des impôts de la drogue, cela lui permet de subvenir à ses besoins. C'est donc l'existence d'une économie de guerre qui permet la poursuite du mouvement. Sans cette économie politique positive, les FARC n'auraient pas pu continuer leur lutte.

Quoiqu'il en soit, la participation de la guérilla au système de guerre semble avoir autant de raisons économiques que politiques et semble de nouveau accuser l'inachèvement de l'État d'être responsable de cette impasse.

4.3- Conclusion

Alors que les chapitres 2 et 3 abordent essentiellement les problèmes politiques, sociaux et juridiques qui découlent de l'inachèvement de l'État et qui y participent, le chapitre 4 tient compte des problématiques organisationnelles, institutionnelles et économiques. En effet, au-delà des calculs stratégiques de chaque acteur, ce sont aussi les fonctionnements de chacun des acteurs qui contribuent à la perpétuation du conflit. Les enjeux électoraux, la décentralisation du système étatique, ou encore les disparités stratégiques au sein des FARC (*voir* sect. 4.1) sont autant d'obstacles à la signature de la paix. De plus, l'analyse du système de guerre de Richani apporte une dimension économique qui permet de compléter notre travail pour englober l'ensemble des facteurs pouvant expliquer la perpétuation de la violence en Colombie.

³⁰⁶ Miguel Gamboa, « Lo nuevo en la guerra y la paz : A propósito de la tesis de Herfried Münkler sobre las 'nuevas guerras' ». En ligne : <http://lit.polylog.org/5/egm-es.htm>, consulté le 7 mars 2010.

Ce sont donc l'ensemble de ces problèmes liés à l'inachèvement de l'État qui permettent de parler de perpétuation du conflit. Ainsi, tant que le coût de la guerre ne sera pas plus important que celui de la paix, que l'État sera toujours aussi inachevé, que le contexte général ne sera pas favorable à la signature d'un accord, et que l'équilibre des forces ne sera pas rompu, le conflit colombien perdurera.

Cette guerre perpétuelle tient donc son origine principale dans l'inachèvement de l'État. Alors qu'Emmanuel Kant montrait que la paix doit être établie entre les États par des mécanismes institutionnels basés sur le droit³⁰⁷, le cas colombien s'inscrit parfaitement dans cette logique en démontrant que la construction de l'État est à l'origine de l'équilibre d'un pays. Il est alors indispensable de créer les conditions favorables à la résolution du conflit pour en finir avec le système de guerre et parvenir à la paix et à la stabilité.

³⁰⁷ Immanuel Kant, *Vers la paix perpétuelle*, Paris, Hatier, 2007.

CONCLUSION

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons essayé d'expliquer les raisons de l'échec des négociations de paix menées en Colombie sous la présidence d'Andrés Pastrana. Le point de départ de ce travail étant l'État, et plus précisément l'État inachevé colombien, il a été démontré que celui-ci est dans une logique de conflit perpétuel. En effet, ce phénomène d'inachèvement est à l'origine de l'autonomie militaire, de l'apparition des paramilitaires, mais également de la naissance des FARC. De ce phénomène découlent donc des problématiques politiques, juridiques, institutionnelles, organisationnelles, sociales ou encore économiques qui participent elles-mêmes à l'inachèvement de l'État.

Ainsi, l'ensemble des acteurs du conflit colombien se retrouvent aux prises avec le problème de la perpétuation de la violence. Chacun des quatre acteurs étudiés du conflit (l'État, l'armée, les paramilitaires, les FARC) étant en rapport avec les autres et interagissant dépendamment des autres mais également de son propre fonctionnement organisationnel, nous arrivons à la conclusion que tant que l'État ne prendra pas la mesure du rôle de construction de la paix qui est le sien, le conflit perdurera.

Cependant, cette théorie de perpétuation de la guerre devrait également tenir compte de la question de l'intérêt pour la paix et de l'idée du *spoiling* développée par Edward Newman et Oliver Richmond⁴. Dans l'introduction de leur ouvrage, les auteurs expliquent que le *spoiling behaviour* est un comportement allant à l'encontre de la paix. Les *spoilers* sont donc les acteurs qui utilisent la violence pour poursuivre leurs intérêts, sans se préoccuper des

⁴ Edward Newman et Oliver P. Richmond, *Challenges to Peacebuilding : Managing Spoilers During Conflict Resolution*, Tokyo, United Nations University Press, 2006.

négociations en cours, ou pour les bloquer lorsqu'ils n'en sont pas inclus³⁰⁹. Le phénomène contestataire de *spoiling* peut s'appliquer à tous les acteurs d'un même conflit. Il est question d'identifier les acteurs ayant des politiques allant à l'encontre de la résolution du conflit. Newman et Richmond partent de l'hypothèse que, lors de l'instauration d'un processus de paix, tous les acteurs d'un conflit ne sont pas favorables à la paix. Leur objectif est donc de comprendre les obstacles à la mise en place et à la consolidation de la paix en mettant l'accent sur les acteurs qui empêchent ce processus et sur leurs motivations. Pour eux, un seul acteur peut, à lui seul, mettre à mal des négociations.

Carlo Nasi a fait un chapitre spécifique sur le cas colombien. L'auteur

« [...] describes how spoilers threatened to derail every single peace process in that country, and how the identity of spoilers changed throughout the various peace negotiations. Depending on the peace process in question, spoiling activities were carried out by rebel groups (or their splinter factions), the armed forces, the Colombian Congress, drug-traffickers, entrepreneurs, right-wing paramilitary groups, and even the US government³¹⁰. »

Pour Nasi, dans le cas colombien, les acteurs utilisent la violence s'ils pensent que les négociations de paix menacent leurs intérêts. Aller à l'encontre de la paix est donc un acte intentionnel.

Pour cela, sous la présidence de Pastrana, l'auteur identifie quatre *spoilers*³¹¹. Les FARC d'abord puisqu'elles ont utilisé la zone démilitarisée à des fins militaires, poursuivi les violences, suspendu à trois reprises les négociations et empêché la signature d'un cessez le feu. Les raisons de ces comportements reposent sur le scepticisme de la guérilla à l'égard des

³⁰⁹ Edward Newman et Oliver P. Richmond, « Obstacles to peace processes : understanding spoiling », in *Challenges to Peacebuilding : Managing Spoilers During Conflict Resolution*, Tokyo, United Nations University Press, 2006.

³¹⁰ Carlo Nasi, « Spoilers in Colombia : actors and strategies », in *Challenges to Peacebuilding : Managing Spoilers During Conflict Resolution*, sous la dir. de Edward Newman et Oliver P. Richmond, Tokyo, United Nations University Press, 2006, p. 14.

³¹¹ Carlo Nasi, « Spoilers in Colombia : actors and strategies », in *Challenges to Peacebuilding : Managing Spoilers During Conflict Resolution*, sous la dir. de Edward Newman et Oliver P. Richmond, Tokyo, United Nations University Press, 2006

pourparlers et sur son manque de confiance. Ensuite, ce sont les gouvernements colombien et étatsunien, avec l'instauration du Plan Colombia, qui ont agi à l'encontre de la paix. Les paramilitaires constituent le troisième *spoiler* du fait de la poursuite des violences. Enfin, l'armée, du fait de ses liens avec les AUC et de sa politique de laissez-faire, est vue comme le quatrième acteur dont le comportement va à l'encontre de la paix.

La différence existant entre l'idée de guerre perpétuelle et celle du *spoiling* réside donc dans la notion d'intérêt pour la paix. D'après notre perspective, les acteurs sont favorables à la paix mais ne parviennent pas à un accord. C'est l'influence de l'inachèvement de l'État dans le déroulement des négociations qui mène à l'impasse. De fait, comme nous l'avons vu tout au long de ce mémoire, l'inachèvement de l'État colombien (*voir* chap. 1) a entraîné l'autonomie militaire (*voir* chap. 2), la présence des paramilitaires (*voir* chap. 2) et la naissance des FARC (*voir* chap. 3). Par la suite, on peut considérer que ces trois facteurs contribuent à la poursuite de l'inachèvement et perpétuent la guerre (*voir* chap. 4). Ce serait donc l'ensemble des événements qui se seraient produits entre 1998 et 2002 qui auraient provoqué un engrenage et mis à mal les pourparlers, chaque événement menant un peu plus les acteurs vers l'impasse.

Mais, une autre vision peut être adoptée. Ainsi, Nasi voit les *spoilers* comme ayant des comportements allant délibérément à l'encontre de la paix si celle-ci menace leurs intérêts. Les *spoilers* font donc le choix de s'opposer à la paix, leurs intérêts étant mieux défendus en période de conflit que si un accord était trouvé. De fait, entre 1998 et 2002, les AUC n'avaient aucun intérêt à voir la signature d'un accord entre l'État et les FARC puisqu'elles ne faisaient pas partie du processus.

Une telle approche permettrait de poser l'hypothèse selon laquelle tous les acteurs du conflit ne sont pas en faveur de la paix et n'ont pas nécessairement intérêt à la signer. Dans le cas colombien, on en reviendrait à étudier en quoi le fait d'écarter des acteurs ou de ne pas entreprendre une solution globale au conflit peut engendrer le phénomène des *spoilers* et mettre à mal le processus de paix. Plutôt que de mettre l'accent, comme nous l'avons fait, sur

les raisons de l'échec des négociations, une telle analyse se pencherait sur les motivations des acteurs quant à l'aboutissement des pourparlers. La responsabilité de l'inachèvement de l'État dans l'échec du processus de paix se verrait alors réduite, sans toutefois disparaître.

Il est à noter qu'une telle approche permettrait de compléter celle étudiée tout au long de ce mémoire sans toutefois la remplacer. La notion de *spoilers* inscrirait la problématique dans un débat entre structure et agence permettant ainsi de sortir de la circularité de la question de l'inachèvement de l'État. Cependant, le concept d'État inachevé reste central pour expliquer les liens entre les acteurs du conflit colombien. De plus, la volonté de signer la paix était réelle au sein du gouvernement et du Secrétariat des FARC en 1998. Ce sont les conditions de négociations et le contexte qui ont posé problème. Cependant, bien que ce mémoire ne nous laisse pas le temps et l'espace pour le faire, il pourrait être intéressant d'étudier plus en détail les rôles et les comportements des AUC et de l'armée face à l'éventualité d'une paix négociée. De même, qu'en est-il de l'évolution des comportements de l'État et des FARC en fonction du contexte des pourparlers ? Si la volonté de paix était bien présente en 1998, quel était l'intérêt de ces deux acteurs à la paix au fur et à mesure des négociations ? Ces questions ont été évoquées dans ce travail mais mériteraient plus d'attention dans un deuxième projet.

Ainsi, au vu de l'ensemble de ce travail, on perçoit à quel point la recherche et la construction de la paix sont complexes. Le conflit colombien a une telle incidence et une telle emprise sur l'ensemble du pays que la paix n'en est que plus difficile à atteindre, d'autant plus que les acteurs du conflit sont entrés dans une dynamique qui perpétue la violence. Si l'État n'est pas prêt à concéder du pouvoir à la guérilla, et comme il semble ne pas l'être, il lui incombe donc maintenant d'être un « acteur fort » pour parvenir à s'imposer et à ne pas laisser d'autre choix aux FARC que celui de négocier. Les huit ans de l'administration Uribe ont tenté d'explorer cette approche, mais une telle politique ne sera réussie que si l'État amorce des réformes qui répondent aux causes profondes de la violence parmi lesquelles réside le principal problème de l'exclusion.

APPENDICE B

LA ZONE DÉMILITARISÉE



Source : caretas en ligne : www.caretas.com.pe/1998/1541/colombia/49-2.jpg (consulté le 14 avril 2010)

APPENDICE C

CARTE DE LA PRÉSENCE DES AUC ET DES FARC

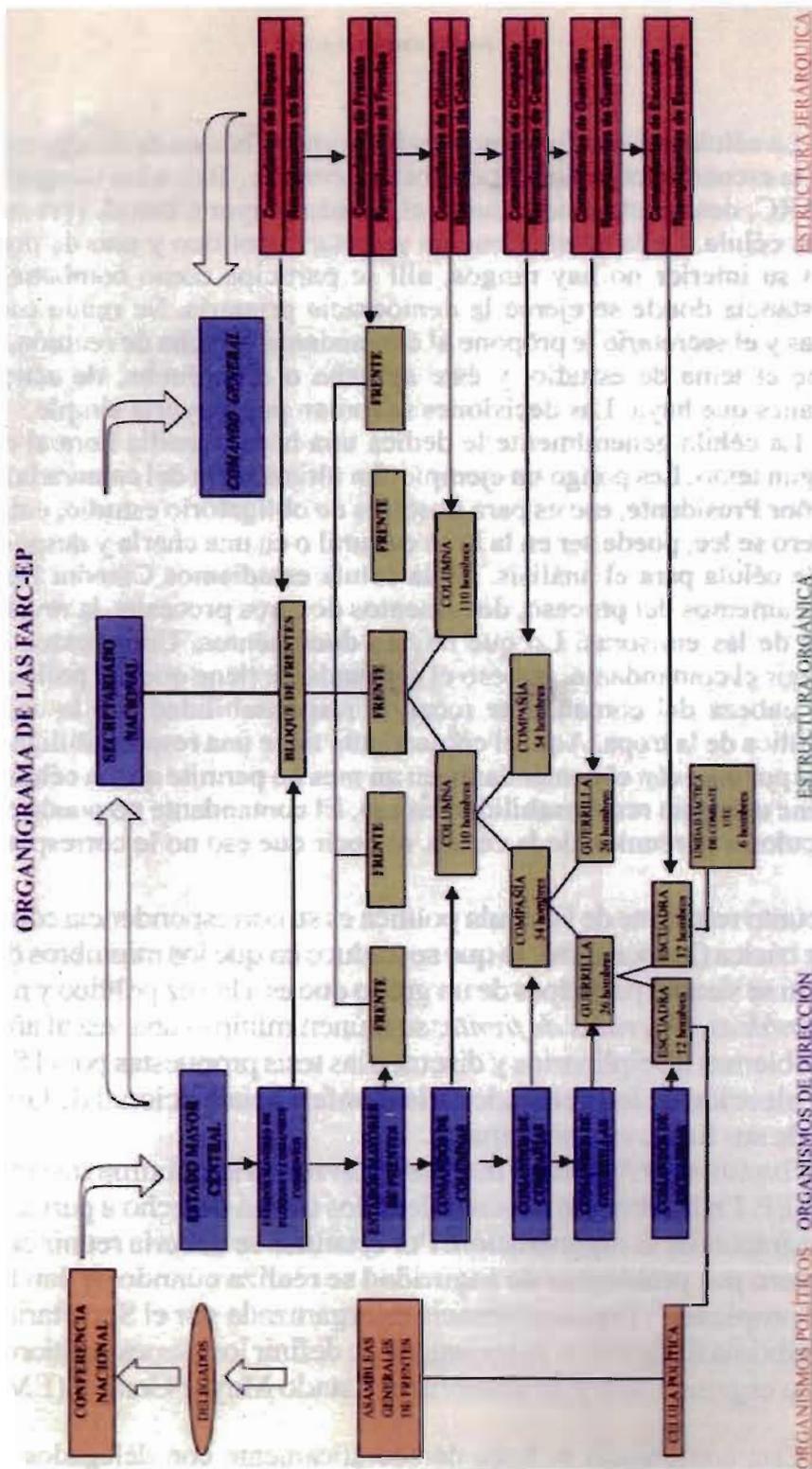


Source : BBC news en ligne : http://news.bbc.co.uk/1/mediastore/1/1750000/images/1752387_colombia_all_map300.gif
(consulté le 14 avril 2010)

APPENDICE D

ORGANIGRAMME DE L'ORGANISATION DES FARC

Source : Juan Guillermo Ferro Medina et Graciela Uribe Ramón, « Organigrama de las FARC-EP », in *El orden de la guerra : las FARC-EP entre la organización y la política*, Bogotá, CEJA, Centro Editorial Javeriano, 2002, p.44.



BIBLIOGRAPHIE

Avilés, William. 2006. *Global Capitalism, Democracy, and Civil-Military Relations in Colombia*. Albany : State University of New York Press, 192 p.

BBC news. 2002. « Colombia's peace process collapses ». *Bbc news*, 10 janvier. En ligne : http://news.bbc.co.uk/olmedia/1750000/images/1752387_colombia_all_map300.gif, consulté le 14 avril 2010.

Bejarano A, Jesús Antonio. 1995. « Colombie : rétrospective de la politique de paix ». *Problèmes d'Amérique latine*, n° 16, p. 41-61.

Blanquer, Jean-Michel. 1992. « Colombie : la nouvelle Constitution ». *Problèmes d'Amérique latine*, n° 7 (octobre/décembre), p. 83-99.

Blumenthal, Hans R. 2000. « Diplomacia para la paz de Colombia : estructura, logros y desafíos ». Chap. in *El proceso de paz en Colombia y la política exterior de los Estados Unidos*, p. 17-26. The Latin American Program.

Boudon, Lawrence. 1996. « Guerrillas and the State : the role of the State in the Colombian peace process », *Journal of Latin American Studies*, vol 28, n°2 (mai), p. 287.

Calvo Ospina, Hernando. 2008. « La 'guerre sale' ». Chap. in *Colombie, derrière le rideau de fumée : histoire du terrorisme d'État*, p. 137-157. Pantin : Le Temps des cerises.

Caretas. 1998. Carte de la zone démilitarisée colombienne 1998-2002. En ligne : www.caretas.com.pe/1998/1541/colombia/49-2.jpg, consulté le 14 avril 2010.

Castellanos, Camilo. 2005. « Autoritarisme ou démocratie ». In *La Colombie écartelée : le difficile chemin de la paix*, sous la dir. de Maribel Wolf, p. 223-291. Paris : Khartala.

Cepeda Espinosa, Manuel José. 1995. « Colombie : la nouvelle constitution, un bilan provisoire ». *Problèmes d'Amérique latine*, n° 16 (janvier-mars), p. 3-27.

Colombie. 1991. *Constitución política de la República de Colombia*. En ligne : <http://pdba.georgetown.edu/Constitutions/Colombia/col91.html#mozToclid715483>, consulté le 26 novembre 2009.

Comisión Colombiana de Juristas. 2004. « Conversaciones de paz entre el Gobierno y las guerrillas de las Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (Farc) y del Ejército de

Liberación Nacional (Eln) ». Chap. in *Colombia, derechos humanos y derecho humanitario : 1997-2001. Tomo II*, p135-163. Bogotá : Comisión Colombiana de Juristas.

Cubides, Fernando C. 1999. «Colombie : la violence des paramilitaires ». *Problèmes d'Amérique latine*, n° 34, p. 61-75.

Dahl, Robert. 1998. « What is democracy ? ». Chap. in *On Democracy*, p. 35-44. New Haven : Yale University Press.

Deas, Macolm. 1997. « Violent exchanges : reflections on political violence in Colombia ». In *The Legitimization of Violence*, sous la dir. de David Ernest Apter, p. 350-405. Washington Square, N.Y : New York University Press.

De la Luz Vásquez, María. 2006. « De Repúblicas independientes a zona de despeje. Identidades y Estado en los márgenes ». In *Identidades culturales y formación des Estado en Colombia*, sous la dir. de Ingrid Johanna Bolívar, p. 119-209. Bogota : Universidad de los Andes.

Delcas Marie. 2009. « En Colombie, la politique de récompenses dans la lutte contre la guérilla aurait favorisé l'assassinat de civils ». *Le Monde*, 17 juin.

Dix, Robert. 1980. « Consociational Democracy: The Case of Colombia ». *Comparative Politics*, vol. 12, no 3, p. 303-321. En ligne : <http://links.jstor.org/sici?sici=00104159%28198004%2912%3A3%3C303%3ACDTCOC%3E2.0.CO%3B2-C>, consulté le 9 mai 2009.

Drouhaud, Pascal. 2008. « Du bon usage du dialogue de paix ». Chap. in *FARC : confessions d'un guérillero*, p. 149-164. Paris : Choiseul.

Dryzek, John S, et Patrick Dunleavy. 2009. « The state and Liberal Democratic Politics ». Chap. in *Theories of the Democratic State*, p. 1-35. Basingstoke : Palgrave Macmillan.

Dugas, John C. 2005. « The Colombian nightmare : human rights abuses and the contradictory effects of U.S foreign policy ». In *When States Kill*, sous la dir. de Cecilia Menjívar and Néstor Rodríguez, p. 227-252. Austin : University of Texas Press.

Echandia Castilla, Camilo. 1995. « Colombie : dimension économique de la violence et de la criminalité ». *Problèmes d'Amérique latine*, n° 16 (janvier-mars), p. 61-81.

Eisenstadt, Todd et Daniel García, 1995. « Colombia : negotiations in a shifting pattern of insurgency ». In *Elusive Peace : Negotiating an End to Civil Wars*, sous la dir. de William Zartman, p. 266-299. Washington, D.C : Brookings Institution.

El Tiempo. 1998. « La paz es más que repartir tierra ». Narciso De La Hoz G, in *El Tiempo* (Colombie), 30 mars. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-781337>, consulté le 6 mars 2010.

- . 1998. «Nuevos directores». *El Tiempo* (Colombie), 21 avril. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-843399>, consulté le 6 mars 2010.
- . 1998. «Horacio Serpa le ganó a Andrés Pastrana por 43 286 votos». *El Tiempo* (Colombie), 10 juin. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-758110>, consulté le 29 janvier 2010.
- . 1998. «Pastrana recogió los consensos». *El Tiempo* (Colombie), 14 juin. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-770968>, consulté le 29 janvier 2010.
- . 1998. «Nítido triunfo de Pastrana». *El Tiempo* (Colombie), 22 juin. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-794338>, consulté le 29 janvier 2010.
- . 1998. «Las FARC arrasaron Mitú». *El Tiempo* (Colombie), 2 novembre. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-809458>, consulté le 2 février 2010.
- . 1998. «Las advertencias de Mitú». Alfredo Rangel Suarez, in *El Tiempo* (Colombie), 8 novembre. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-814143>, consulté le 2 février 2010.
- . 1998. «No serán retirados soldados del Batallón Cazadores». *El Tiempo* (Colombie), 10 novembre. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-831507>, consulté le 2 décembre 2009.
- . 1998. «El pulso por el Batallón Cazadores». Juan Jose Ramirez et Jorge Gonzalez in *El Tiempo* (Colombie), 29 novembre. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-826917>, consulté le 2 décembre 2009.
- . 1998. «FARC verificarán despeje del Batallón Cazadores». *El Tiempo*, 19 décembre. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-824750>, consulté le 2 décembre 2009.
- . 1999. «Se enreda la pista de la lista». *El Tiempo* (Colombie), 3 février. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-874938>, consulté le 26 novembre 2009.
- . 1999. «Le entregué la lista al comisionado : Bernal». *El Tiempo* (Colombie), 3 février. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-874944>, consulté le 26 novembre 2009.
- . 1999. «Baja la tensión entre Víctor G. y generales». *El Tiempo* (Colombie), 4 février. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-873428>, consulté le 26 novembre 2009.

———. 1999. « Víctor G. y Lloreda : cada quien con la razón ». *El Tiempo* (Colombie), 26 mai. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-883723>, consulté le 26 novembre 2009.

———. 1999. « Sentenciado por las FARC ». Edgar Torres, in *El Tiempo* (Colombie), 18 septembre. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-898092>, consulté le 6 mars 2010.

———. 2000. « Asesinado Diego Turbay ». *El Tiempo* (Colombie), 30 décembre. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1270989>, consulté le 6 mars 2010.

———. 2000. « Camilo Gómez : nuevo comisionado de paz ». *El Tiempo* (Colombie), 27 avril. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1295413>, consulté le 26 novembre 2009.

———. 2000. « « Anuncian Dura Réplica A Plan Colombia ». *El Tiempo* (Colombie), 21 août. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1238088>, consulté le 14 mars 2010.

———. 2000. « Destituídos 388 militares ». *El Tiempo* (Colombie), 17 octobre. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1298013>, consulté le 12 janvier 2010.

———. 2000. « Castaño : Jaque mate ». *El Tiempo* (Colombie), 8 novembre. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1248565>, consulté le 26 novembre 2009.

———. 2000. « Declaraciones de FARC son deplorables ». *El Tiempo* (Colombie), 15 novembre. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1215317>, consulté le 26 novembre 2009.

———. 2000. « Son pretextos de la guerrilla : mininterior ». *El Tiempo* (Colombie), 23 novembre. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1231369>, consulté le 26 novembre 2009.

———. 2001. « El Memorial de Vargas ». *El Tiempo* (Colombie), 4 octobre. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-675639n>, consulté le 4 mars 2010.

———. 2002. « Paramilitarismo, parte de Plan Colombia : Reyes ». *El Tiempo* (Colombie), 21 novembre. En ligne : <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1227588>, consulté le 4 mars 2010.

El País. 2005. « Lloreda, precursor de la Seguridad Democrática ». *El País* (Espagne), 13 janvier. En ligne : http://www.seguridadydemocracia.org/news_desc.asp?s_year=2005&s_news_id=113 (consulté le 26 novembre 2009).

Fernández de Soto, Guillermo. 2004. « La diplomacia por la paz ». Chap. in *La ilusión posible. Un testimonio sobre la política exterior colombiana*, p. 87-185. Bogotá : Grupo Editorial Norma.

Gamboa, Miguel. « Lo nuevo en la guerra y la paz : A propósito de la tesis de Herfried Münkler sobre las 'nuevas guerras' ». En ligne : <http://lit.polylog.org/5/egm-es.htm>, consulté le 7 mars 2010.

García Duarte, Ricardo. 1995. « Colombie : le bipartisme, entre fidélités traditionnelles et redéfinition de l'identité politique ». *Problèmes d'Amérique latine*, n° 16 (janvier-mars), p. 27-41.

García Peña Jaramillo, Daniel. 2005. « La relación del Estado colombiano con el fenómeno paramilitar : por el esclarecimiento histórico ». *Análisis Político*, no 53 (janvier-mars), p.58-77.

Garibay, David. 2003. « Des armes aux urnes : processus de paix et réinsertion politique des anciennes guérillas en Colombie et au Salvador ». Thèse de doctorat, Paris, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 706 p.

Gonzalez, Fernán. 1999. « Colombia : una nación fragmentada ». *Cuadernos Bakeaz*, n° 36, (décembre), p. 1-19. En ligne : http://pdf.escueladepaz.cfabc.net/publication/full_text/28/CB36_maqueta_PDF.pdf, consulté le 5 octobre 2009

Guiheneuf, Pierre-Yves. Notes de lecture de *L'État inachevé : les racines de la violence en Colombie*, de Fernán Gonzalez et Fabio Zambrano (Editions Charles-Léopold Mayer, 1995). En ligne : <http://www.institut-gouvernance.org/fr/document/fiche-document-144.html>, consulté le 5 octobre 2009.

Guillermo Ferro Medina, Juan et Graciela Uribe Ramón. 2002. « Organigrama de las FARC-EP ». Chap. in *El orden de la guerra. Las FARC-EP : entre la organización y la política*. Bogotá : CEJA, Centro Editorial Javeriano.

Gutiérrez Sanín, Francisco. 2003. « Les partis politiques et la démocratie en Colombie (1958-2002). Une histoire naturelle du vice et de la vertu ». *Problèmes d'Amérique latine*, n° 49 (été), p. 39-71.

—. 2007. *¿Lo que el viento se llevó ? Los partidos políticos y la democracia en Colombia (1958-2002)*. Bogotá : Grupo Editorial Norma, 518 p.

Hartlyn, Jonathan. 1988. « Political support: elections, brokerage and popular sector organisations ». Chap. in *The Politics of Coalition Rule in Colombia*, p. 145-197. Cambridge : Cambridge University Press.

———. 1998. « Democracy in Latin America since 1930 ». In *Latin America : politics and society since 1930*, sous la dir. de Leslie Bethell, p. 3-67. Cambridge : Cambridge University Press.

Human Rights Watch. 2000. « The ties that bind : Colombia and Military-paramilitary links ». *A Human Rights Watch Short Report*, vol. 12, n°1B (février). En ligne : <http://www.hrw.org/legacy/reports/2000/colombia/>, consulté le 10 novembre 2009.

———. 2001. *The 'Sixth Division' : Military-Paramilitary Ties and U.S Policy in Colombia*. New York : Human Rights Watch. En ligne : <http://www.hrw.org/legacy/reports/2001/colombia/>, consulté le 10 novembre 2009.

Hylton, Forrest. 2008. « Paix fragmentaire et souveraineté parcellaire, 1990-98 ». Chap. in *Colombie les heures sombres*, p. 114-138. Paris : Éditions Imho.

Isacson, Adam. 2000. « The colombian aid package by the numbers », 5 juillet. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/aidcompare.pdf>, consulté le 30 janvier 2010.

Kant, Immanuel. 2007. *Vers la paix perpétuelle*. Paris, Hatier, 160 p.

Kline, Harvey F. 2007. *Chronicle of a Failure Foretold : The Peace Process of Colombian President Andrés Pastrana*. Tuscaloosa, University of Alabama Press, 229 p.

Kourliandsy, Jean-Jacques. 2002. « Forces Armées d'Amérique latine. Une institution marginalisée en situation de recours ». *Revue internationale et stratégiques*, vol. 4, n° 48, p. 63-72.

Labrousse, Alain. 2004. « Colombie : le rôle de la drogue dans l'extension territoriale des FARC-EP (1978-2002) ». *Hérodote*, n°112 (1^{er} trimestre), p. 27-48.

Lazzeri, Pietro. 2004. « Caractéristiques du conflit armé colombien ». Chap. in *Le conflit armé en Colombie et la communauté internationale*, p. 23-83. Paris : L'Harmattan.

———. 2004. « Processus de paix et participation internationale ». Chap. in *Le conflit armé en Colombie et la communauté internationale*, p. 123-159. Paris : L'Harmattan.

Leal Buitrago, Francisco. 1994. « La seguridad nacional en la Constitución de 1991 ». Chap. in *El oficio de la guerra*, p. 255-269. Colombia: TM Editores.

———. 1994. « Defensa y seguridad nacional en Colombia, 1958-1993 ». In *Orden mundial y seguridad*, sous la dir. de Francisco Leal Buitrago et Juan Gabriel Tokatlian, p. 131-173. Santafé de Bogotá, Tercer Mundo Editores.

Mackenzie, Eduardo. 2005. *FARC, ou, L'échec d'un communisme de combat : Colombie 1925-2005*. Paris : Publibook, 593 p.

- Martz, John D. 1962. *Colombia : A Contemporary Political Survey*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 384 p.
- Mazzei, Julie. 2009. « Precursors to Colombia's *autodefensas* ». Chap. in *Death Squads or Self-Defense Forces? : How Paramilitary Groups Emerge and Challenge Democracy in Latin America*, p. 67-99. Chapel Hill : University of North Carolina Press.
- . 2009. « Colombia's paramilitary triad ». Chap. in *Death Squads or Self-Defense Forces? : How Paramilitary Groups Emerge and Challenge Democracy in Latin America*, p. 99- 127. Chapel Hill : University of North Carolina Press.
- McLean, Phillip. 2002. « Colombia : failed, failing or just weak ? ». *The Washington Quaterly*, (été). En ligne : <http://www.twq.com/02summer/mclean.pdf> , consulté le 2 octobre 2009.
- Minaudier, Jean-Pierre. 1992. « Du Front National au défi de la drogue (1958-1991) ». Chap. in *Histoire de la Colombie : de la conquête à nos jours*, p. 269-313. Paris : L'Harmattan.
- Nasi, Carlo. 2006. « spoilers in Colombia : actors and strategies ». In *Challenges to Peacebuilding : Managing Spoilers During Conflict Resolution*, sous la dir. de Edward Newman et Oliver P. Richmond, p. 219-242. Tokyo : United Nations University Press.
- Newman, Edward et Oliver P. Richmond. 2006. « Obstacles to peace processes : understanding spoiling ». Chap. in *Challenges to Peacebuilding : Managing Spoilers During Conflict Resolution*, p. 1-21. Tokyo : United Nations University Press.
- Oquist, Paul. 1980. *Violence, Conflict, and Politics in Colombia*. New York : Academic Press, 263p.
- Organisation des États Américains, Commission Interaméricaine des droits humains. 1999. Rapport n° 45. En ligne : <http://www.cidh.org/annualrep/98span/soluci%C3%B3n%20amistosa/colombia%2011.525.htm>, consulté le 30 novembre 2009.
- Ortiz Sarmiento, Carlos Miguel. 1990. « L'armée ». Chap. in *La violence en Colombie : racines historiques et sociales*, p. 217-140. Paris : L'Harmattan.
- Pécaut, Daniel. 1990. « La Colombie dans la tempête ». *Problèmes d'Amérique latine*, no 98 (4^{ème} trimestre), p. 3-31.
- . 1991. « Trafic de drogue et violence en Colombie ». *Cultures & Conflits*, n° 3 (automne). En ligne : <http://www.conflits.org/index117.html>, consulté le 31 mars 2009.
- . 1996. « Présent, passé, future de la violence ». In *La Colombie à l'aube du troisième millénaire*, sous la dir. de Jean-Michel Blanquer et Christian Gros, p. 15-65. Paris : Editions de l'HEAL.

—. 1999. « Colombie : une paix insaisissable ». *Problèmes d'Amérique latine*, n° 34, p. 5-33.

—. 2001. « Sobre las perspectivas del conflicto armado y del proceso de negociación ». Chap. in *Guerra contra la sociedad*, p.281-308. Bogotá, Editorial Planeta Colombiana.

—. 2006. « Les FARC : longévité, puissance militaire, carences politiques ». *Hérodote*, n°12 (4^{ème} trimestre), p. 9-39.

—. 2008. *Les FARC, une guérilla sans fins?* Paris, Lignes de repères, 169 p.

Piccoli, Guido. 2004. « El terror de la paz ». Chap. in *El sistema del pájaro : Colombia, laboratorio de barbarie*. p. 191-217. Tafalla, Nafarroa : Txalaparta.

Pizarro Leongómez, Eduardo. 2004. « Los actores armados no estatales : hacia un callejón sin salida ? ». Chap. in *Una democracia asediada : balance y perspectivas del conflicto armado en Colombia*, p. 81-99. Published Bogotá : Grupo Editorial Norma.

—. 2004. « La erosión progresiva del Estado, la economía y el tejido social ». Chap. in *Una democracia asediada : balance y perspectivas del conflicto armado en Colombia*, p. 203-255. Published Bogotá : Grupo Editorial Norma.

Pizarro, Eduardo et Ana Maria Bejarano. 2003. « Colombia : a failing state ? ». *Harvard review of Latin America, Revista*, (printemps). En ligne : <http://www.drclas.harvard.edu/revista/articles/view/235>, consulté le 2 octobre 2009.

Restrepo, Luis Alberto. 2006. « Los dilemas de la paz en Colombia : las políticas de los dos últimos gobiernos ante el conflicto armado ». In *Colombia, caminos para salir de la violencia*, sous la dir. de Linda Helfrich et Sabine Kurtenbach, p. 47-77. Madrid : Iberoamericana.

Richani, Nazih. 1997. « The political economy of violence : the war system in Colombia ». *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, vol. 39, no 2, p. 37-81.

—. 2002. *Systems of violence : The Political Economy of War and Peace in Colombia*. Albany, NY : State University of New York Press, 225 p.

Rodríguez-Raga, Juan Carlos. 2001. « Cambiar todo para que nada cambie. Representación, sistema electoral y sistema de partido en Colombia : capacidad de adaptación de las élites políticas a cambios en el entorno institucional ». In *Degradación o cambio : evolución del sistema político colombiano*, sous la dir. de Francisco Gutiérrez Sanín, p. 226-258. Bogota : Grupo Editorial Norma.

Rotberg, Robert. 2004. « The failure and collapse of nation-states : breakdown, prevention, and repair ». Chap. in *When States Fail : Causes and Consequences*, p. 1-51. Princeton : Princeton University Press.

Rubio, Mauricio. 1999. « Colombie : groupes armés et justice pénale ». *Problèmes d'Amérique latine*, no 34, p. 89-109.

Rueda, María Isabel. 2008. « Que no se despelquen tanto ». *Semana* (Colombie), 10 mai, en ligne : http://www.semana.com/wf_InfoArticulo.aspx?idArt=111676, consulté le 20 octobre 2009.

Ruiz, Bert. 2001. « They fought like lions ». Chap. in *The Colombian Civil War*, p. 25-37. London : McFarland.

Sánchez, Gonzalo. 1990. « Guerre et politique dans la société colombienne ». *Problèmes d'Amérique latine*, n° 98 (4^{ème} trimestre), p. 31-49.

———. 1998. « Guerre et politique en Colombie ». Chap. in *Guerre et politique en Colombie*, p. 15-65. Paris : L'Harmattan.

Semana. 1999. « Jaque al rey ». *Semana* (Colombie), 28 juin. En ligne : <http://www.semana.com/noticias-nacion/jaque-rey/37896.aspx>, consulté le 26 novembre 2009.

———. 1999. « El nuevo ministro ». *Semana* (Colombie), 28 juin. En ligne : <http://www.semana.com/noticias-nacion/nucvo-ministro/39564.aspx>, consulté le 26 novembre 2009.

———. 2000. « Luto nacional por muerte de Rodrigo loreda Caicedo ». *Semana* (Colombie), 7 février. En ligne : <http://www.semana.com/noticias-nota-diaria/luto-nacional-muerte-rodrigo-lloreda-caicedo/12370.aspx>, consulté le 30 janvier 2010.

———. 2000. « Los secretos del general ». *Semana* (Colombie), 16 octobre. En ligne : <http://www.semana.com/noticias-nacion/secretos-del-gencral/15060.aspx>, consulté le 25 janvier 2010.

———. 2001. « El golpe ». *Semana* (Colombie), 4 juin. En ligne : http://www.semana.com/wf_InfoArticulo.aspx?IdArt=17672, consulté le 26 novembre 2009.

Site internet de *derechos humanos en américa latina*. « Comunicado número 3 : acuerdo sobre las audiencias públicas ». En ligne : <http://www.derechos.org/nizkor/colombia/doc/paz/3.html>, consulté le 4 mars 2010.

Site internet de *The Center for International Policy's*. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/farc.htm>, consulté le 14 septembre 2009.

Site internet de *Verdadabierta*. 2009. « El fallo que condenó a Uscátegui por Mapiripán ». *Verdadabierta.com*, 25 novembre. En ligne : <http://www.verdadabierta.com/parapolitica/1997-condena-de-40-anos-a-general-uscategui-por-masacre-de-mapiripan>, consulté le 30 novembre 2009.

Sur, Serge. 2005. « Sur les État défailants ». *Commentaire*, n°112 (hiver). En ligne : <http://www.diplomatic.gouv.fr/fr/IMG/pdf/0502-SUR-FR-2.pdf>, consulté le 2 octobre 2009.

Taylor, Steven. 2009. *Voting Amid Violence : Electoral Democracy in Colombia*, Hanover : University Press of New England.

The Center for International Policy's. 1999. « Agenda Común Negociaciones FARC-Gobierno », 6 mai. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/comagend.htm>, consulté le 1er février 2010.

The Center for International Policy's. 2001. « Carta de Manuel Marulanda a los voceros de las FARC », 16 octobre. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/101607.htm>, consulté le 2 février 2010.

The Center for International Policy's. 2001. « Declaración de Camilo Gómez », 17 octobre. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/101702.htm>, consulté le 2 février 2010.

The Center for International Policy's. 2002. Peace Timeline. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/timeline.htm>, consulté le 2 février 2010.

The Center for International Policy's. 2002. « Discurso de Pastrana », 20 février. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/02022002.htm>, consulté le 1er février 2010.

The Center for International Policy's. 2002. Communiqué des FARC, 21 février. En ligne : <http://www.ciponline.org/colombia/02022103.htm>, consulté le 1er février 2010.

Tickner, Arlene. 2001. « La « guerra contra las drogas » : las relaciones Colombia-Estados Unidos durante la administración Pastrana ». In *Plan Colombia : Ensayos críticos*, sous la dir. de J. Estrada Alvarez, p. Bogotá : Universidad Nacional de Colombia.

Tokatlian, Juan. 2000. « Colombia en guerra : las diplomacias por la paz ». Chap. in *Globalización, narcotráfico y violencia : siete ensayos sobre Colombia*, p. 197-247. Santafé de Bogotá : Grupo Editorial Norma.

Torres del Río, César. 2008. « Conflicto interno y Fuerzas Armadas colombianas, 1982-2002 ». Chap. in *De milicias reales a milicias contrainsurgentes. La institución militar en Colombia del siglo XVIII al XXI*, p. 339-359. Bogotá : Pontificia Universidad Javeriana.

Urigar Bleier, Elisabeth. 1998. « Colombie : les élections de 1997-1998, entre changement et continuité ». *Problèmes d'Amérique latine*, n° 31 (octobre-décembre), p. 25-51.

Vargas Velásquez, Alejo. 2008. « La lenta marcha en el siglo XX hacia un ejército profesional moderno en Colombia ». In *De milicias reales a milicias contrainsurgentes. La institución militar en Colombia del siglo XVIII al XXI*, sous la dir. de César Torres del Río et Saúl Rodríguez Hernández, p. 299-339. Bogotá, Pontificia Universidad Javeriana.

Victoria Llorente, María et Patricia Pinzón de Lewin. 1991. « Les élections de 1990 en Colombie : continuité et ouverture ». *Problèmes d'Amérique latine*, n° 2 (juillet/septembre), p. 77-87.

Waldmann, Peter. 2007. « Colombia and the FARC : Failed Attempts to Stop Violence and Terrorism in a Weak State ». In *Democracy and Counterterrorism : Lessons From the Past*, sous la dir. de Robert J. Art et Louise Richardson, p. 221-261. Washington DC : United State Institute of Peace.

Walker, Phyllis Greene. 1990. « National security ». In *Colombia a Country Study*, sous la dir. de Dennis M. Hanratty et Sandra W. Meditz, p. 251-311. Washington : Federal Research Division, Library of Congress.

Weber, Max. 1971. *Economie et société*, tome 1. Paris : Plon, 410 p.

Wickam Crowley, Timothy P. 1987. « The rise (and sometimes fall) of guerrilla government in Latin America ». *Sociological Forum*, vol. 2, n° 3, p. 473-499.

Zartman, William. 1993. « The unfinished agenda : negotiating internal conflicts ». In *Stopping the Killing : How Civil Wars End*, sous la dir. de Roy E. Licklider, p. 24-25. New York : New York University Press.